

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

2025

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

FONDS DE DEVELOPPEMENT DU
SECTEUR DE L'ELECTRICITE

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	3
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	5
I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	6
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS	8
II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	9
II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	10
II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	11
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS	13
III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	14
III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	14
III.2.a. BILAN TECHNIQUE	15
III.2.b. BILAN FINANCIER	20
III.3. IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	21
III.3.b. MOYENS DU CAS	22
III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	22
III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	23
ANNEXE	25

NOTE EXPLICATIVE

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE
D'AFFECTATION SPECIALE**

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

Les sources de financement du Fonds de Développement du Secteur de l'Électricité sont établies en vertu de plusieurs textes législatifs et réglementaires. En particulier, l'article 20 de la LOI n°2020/018 du 17 décembre 2020, portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021, ouvre un compte d'affectation spécial intitulé Fonds de Développement du Secteur de l'Électricité.

La Loi n° 2011/022 du 14 décembre 2011, qui régit le secteur de l'électricité au Cameroun, prévoit en son article 94 la création, en cas de besoin, d'un FDSE, dont la mission est de promouvoir le développement de ce secteur. Le 19 août 2020, le Président de la République a signé le décret n° 2020/497, établissant la création, l'organisation et le fonctionnement du FDSE. De plus, l'Arrêté n°00000495/MINFI du 21 décembre 2022 précise les modalités pratiques de mise en œuvre des recettes non fiscales issues des secteurs de l'eau et de l'électricité. Les principales catégories de recettes destinées à alimenter le FDSE sont les suivantes :

- Quote-part de 50% des dividendes de l'État issus de ses participations dans les entreprises du secteur de l'électricité, telle que fixée par la loi de finances de l'État.
- Quote-part des droits d'entrée ou de renouvellement des titres des opérateurs du secteur de l'électricité.
- Quote-part de la redevance d'eau ou des droits d'eau.
- La quote-part des amendes et pénalités légales et contractuelles, collectées au titre de la loi n° 2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité et des contrats conclus entre l'État et les opérateurs du secteur de l'électricité
- La quote-part de 50% des dividendes de l'État au titre de ses prises de participation dans les entreprises du secteur de l'électricité tel que fixée par la loi de finances de l'État
- La quote part des droits d'entrée ou de renouvellement des titres des opérateurs du secteur de l'électricité
- Quote-part du produit de la vente de l'électricité de la centrale hydroélectrique de Memve'ele.
- Contributions annuelles des opérateurs titulaires d'un titre de concession ou de licence dans le secteur de l'électricité, s'élevant à 1% de leur chiffre d'affaires annuel hors taxe. Pour les producteurs à des fins industrielles, l'assiette de calcul du chiffre d'affaires est exclusivement limitée à l'activité relevant du secteur de l'électricité.

Ces sources de financement sont essentielles pour garantir le bon fonctionnement et le développement durable du secteur électrique au Cameroun.

■ I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

Le Fonds de Développement du Secteur de l'Électricité a pour missions principales le financement des actions suivantes :

A. Politiques Publiques et Stratégies de Développement

Élaboration et mise en œuvre des politiques et stratégies dans le secteur de l'électricité.

Réalisation d'études relatives à la planification et au développement des activités du secteur de l'électricité.

A. Promotion des Investissements

Conduite d'études de faisabilité et financement des investissements nécessaires à la réalisation des infrastructures électriques.

Préparation et organisation des appels d'offres pour la sélection des opérateurs des centrales électriques ainsi que des gestionnaires du réseau de transport et de distribution d'électricité.

Participation de l'État à la structuration juridique, technique et financière des projets du secteur de l'électricité.

Contribution de l'État en dépenses réelles dans le cadre des projets à financement conjoint.

A. Suivi, Régulation et Contrôle

Suivi et contrôle des activités liées à la production, au transport, à la distribution, à l'importation, à l'exportation et à la vente d'électricité, ainsi que des opérations de stockage de l'eau pour la production électrique.

Réalisation d'audits administratifs, techniques, financiers et comptables des activités des opérateurs du secteur.

Élaboration de standards techniques et de règles de sécurité dans le secteur de l'électricité.

Contrôle de conformité des équipements et installations électriques.

Contributions financières du Cameroun aux organisations internationales du secteur de l'électricité.

Compensation pour le risque hydrologique et gestion des interventions d'urgence.

A. Développement des Compétences Locales

Formation et renforcement des capacités des ressources humaines dans le secteur de l'électricité, afin d'assurer une main-d'œuvre qualifiée et compétente.

■ I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

Les interventions au titre du Fonds de Développement du Secteur de l'Électricité s'opèrent à travers cinq (05) guichets distincts et autonomes, chacun ayant des objectifs spécifiques :

Guichet des Politiques et Stratégies

Guichet de Développement des Projets

Guichet du Suivi, de la Régulation et du Contrôle

Guichet de Gestion du Risque Hydrologique

Guichet de Développement des Compétences Locales

• Guichet des Politiques et Stratégies

Ce guichet est dédié au financement de :

Activités d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques et des stratégies dans le secteur de l'électricité.

Études de planification pour le développement du secteur, y compris :

Études stratégiques

Élaboration des schémas directeurs de développement du réseau de transport et de distribution

Évaluations du potentiel énergétique

• Guichet de Développement des Projets

Ce guichet a pour objectif le financement de :

Études de faisabilité et investissements nécessaires à la réalisation des infrastructures électriques.

Préparation et organisation des appels d'offres pour la sélection des opérateurs de centrales électriques ainsi que des gestionnaires du réseau de transport et de distribution d'électricité.

Participation de l'État à la structuration juridique, technique et financière des projets.

Contrepartie de l'État en dépenses réelles dans le cadre des projets à financement conjoint.

• Guichet du Suivi, de la Régulation et du Contrôle

Ce guichet assure le financement des activités suivantes :

Suivi et contrôle des opérations de stockage d'eau pour la production d'électricité, ainsi que des activités de production, de transport, de distribution, d'importation, d'exportation et de vente

d'électricité.

Audits administratifs, techniques, financiers et comptables des opérateurs du secteur.

Élaboration de standards techniques et de règles de sécurité dans le secteur de l'électricité.

Contrôle de conformité des équipements et installations électriques.

Contributions financières du Cameroun aux organisations internationales du secteur.

Interventions d'urgence en cas de besoin

- **Guichet de Gestion du Risque Hydrologique**

Le guichet de gestion du risque hydrologique a pour mission d'assurer le financement des mesures de mitigation des conséquences liées au risque hydrologique dans le secteur de l'électricité. À ce titre, ce financement concerne notamment :

Coûts d'achat supplémentaires du combustible nécessaire à l'exploitation des centrales thermiques, utilisées pour la production d'énergie électrique de substitution.

Rémunération supplémentaire versée en compensation de l'énergie non disponible des aménagements hydroélectriques affectés par le risque hydrologique.

- **Guichet de Développement des Ressources Humaines Locales**

Le guichet de développement des ressources humaines locales dans le secteur de l'électricité a pour objectif le financement de :

Formation et renforcement des capacités des ressources humaines œuvrant dans le secteur de l'électricité.

Formation académique et professionnelle nationale dans le domaine de l'électricité.

Travaux de recherche et d'innovation visant à améliorer les pratiques et technologies dans le secteur de l'électricité.

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

Le Fonds de Développement du Secteur Électrique (FDSE) est essentiel pour le financement et la mise en œuvre des projets d'infrastructure dans le domaine de l'électricité. Au cours des trois dernières années, ce fonds a connu des fluctuations significatives dans ses recettes. Cette section vise à présenter un bilan détaillé des recettes du FDSE pour les exercices 2022, 2023, et 2024 mi parcouru.

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

Le Fonds de Développement du Secteur Électrique (FDSE) est essentiel pour le financement et la mise en œuvre des projets d'infrastructure dans le domaine de l'électricité en appuyant le Budget normal du MINEE. Au cours des trois dernières années, ce fonds a connu des fluctuations significatives dans ses recettes. Cette section vise à présenter un bilan détaillé des recettes du FDSE pour les exercices 2022, 2023, tout en fournissant une estimation pour l'année en cours (2024).

Pour l'exercice 2022, les recettes du FDSE s'élèvent à 845 337 018 FCFA, auxquelles s'ajoute le report de 2021 d'un montant de 2 726 327 781 FCFA, faisant ainsi un total des recettes égal à trois milliards cinq cent soixante et onze millions six cent soixante-quatre mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf (3 571 664 799 FCFA). Ces recettes proviennent principalement du recouvrement des contributions annuelles des opérateurs titulaires d'un titre de concession ou de licence dans le secteur de l'électricité, qui sont fixées à 1% de leur chiffre d'affaires annuel hors taxe. À noter que l'assiette de calcul du chiffre d'affaires pour les producteurs à des fins industrielles est exclusivement limitée aux activités relevant du secteur de l'électricité.

En ce qui concerne l'exercice 2023, sur un objectif de recouvrement de quatorze milliards deux cents millions de FCFA (14 200 000 000 FCFA), solde à reporter exclu, le total des recettes recouvrées s'élève à six milliards cent soixante-dix-huit millions sept cent quatorze mille six cent quatre-vingt-un (6 178 714 681 FCFA), représentant ainsi un taux de recouvrement global de 43,51% par rapport à l'objectif fixé. Il convient de souligner que la seule recette recouvrée en 2023 concerne les contributions annuelles des opérateurs, à hauteur de 1% de leur chiffre d'affaires annuel hors taxe. Cette recette atteint 6 178 714 681 FCFA pour un objectif global de 6 500 000 000 FCFA, soit un taux de recouvrement de 95,06%.

Quant à l'exercice 2024, au 31 octobre, la somme totale recouvrée est de trois milliards cent vingt-trois millions huit cent douze mille cinq cent soixante-six (3 123 812 566 FCFA). À cette somme s'ajoute le report de 2023, d'un montant de quatre milliards neuf cent soixante-deux millions quatre cent quatre-vingt-seize mille sept cent soixante-six (4 972 648 766 FCFA), ce qui nous donne un total de huit milliards quatre-vingt-dix-sept millions quatre cent soixante et un mille trois cent trente-deux (8 096 461 332 FCFA).

De plus, durant l'année 2024, une nouvelle recette a fait l'objet de recouvrement : il s'agit de la quote-part de la redevance d'eau et des droits d'eau, d'un montant de 13 457 687 FCFA. Ainsi, le FDSE recouvre désormais deux types de recettes. Toutefois, le recouvrement des autres natures de recettes demeure un défi.

■ **Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.**

NATURES DES RECETTES	REALISATION			
	2024	2023	2022	2021
Les contributions annuelles des opérateurs titulaires d'un titre de concession ou de licence dans le secteur de l'électricité à hauteur de 1% de leur chiffre d'affaires annuel hors taxe, l'assiette de calcul du chiffre d'affaires étant pour les producteurs à des fins industrielles, exclusivement limitée à l'activité relevant du secteur de l'électricité	3 410 354 879	6 178 714 681	3 571 664 799	0
La quote-part de la redevance d'eau ou droits d'eau	13 457 687	0	0	0
La quote-part des dividendes de l'Etat au titre de ses prises de participation dans les entreprises du secteur de l'électricité tel que fixée par la loi de finances de l'Etat	750 000 000	0	0	0
Reports (solde à reporter)	4 972 648 766	2 264 870 474	0	0
TOTAL	9 146 461 332	8 443 585 155	3 571 664 799	0

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Dans le cadre de ses missions, le Fonds de Développement du Secteur Électrique (FDSE) est confronté à un ensemble de défis qui entravent son efficacité et sa capacité à générer des recettes suffisantes. Ces difficultés, qui proviennent de divers acteurs du secteur de l'électricité, ont des répercussions importantes sur le financement des projets essentiels destinés à améliorer l'infrastructure électrique. Cette section met en lumière les principaux obstacles rencontrés dans le processus de recouvrement des recettes, en analysant les causes sous-jacentes et les implications financières pour le FDSE. Il est crucial de comprendre ces enjeux afin de développer des stratégies appropriées pour optimiser les flux de revenus et garantir la pérennité du fonds.

Ainsi, le recouvrement des recettes du Fonds de Développement du Secteur Électrique (FDSE) fait face à plusieurs difficultés significatives qui entravent son efficacité :

- **Contributions annuelles des opérateurs** : Les opérateurs titulaires d'un titre de concession ou de licence dans le secteur de l'électricité sont tenus de verser 1% de leur chiffre d'affaires au FDSE. Cependant, des contribuables tels qu'EDC et Sonatrel n'ont pas respecté cette obligation. EDC justifie son non-paiement par le fait qu'ENEO n'a pas réglé les droits d'eau, alors qu'en conséquence, 75% de ces droits devraient revenir à EDC, accompagnés d'une part de 50% des revenus générés par la vente d'électricité de la centrale de Memve'ele.
- **Problèmes liés à Sonatrel** : Dans le cas de Sonatrel, le non-paiement est attribué à ONEO, qui n'a pas honoré les frais relatifs au tarif de transport de l'électricité. De son côté, ENEO déplore un manque de trésorerie, exacerbée par les impayés de l'État et des grandes entreprises.
- **Dividendes de l'État** : La quote-part de 50% des dividendes de l'État provenant de ses participations dans les entreprises du secteur de l'électricité a été versée au Trésor. Cependant, le mécanisme de reversement de ces fonds au FDSE est toujours en cours d'élaboration, ce qui retarde les financements.
- **Redevance d'eau** : Concernant la redevance en droits d'eau, ENEO est censé verser 50% de cette redevance au FDSE, mais ce montant n'a jamais été recouvré, aggravant la situation financière du fonds.
- **Amendes et pénalités** : En vertu de la loi n° 2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité, l'ARSEL a émis des amendes et pénalités totalisant 3 milliards 400

millions FCFA, dont le recouvrement pose également problème.

- Vente d'électricité de Memve'ele : ENEO n'a pas réglé la redevance liée à la vente d'électricité de la centrale hydroélectrique de Memve'ele. En 2023, la production de cette centrale s'élève à environ 1100 mégawatts, avec un tarif de 43 FCFA/KWh, représentant un montant d'environ 47 milliards FCFA. ENEO justifie ce manquement par un manque de trésorerie, conséquence des impayés de l'État, des grandes entreprises et des établissements publics (hôpitaux, ministères, etc.).

En définitive, l'ensemble de ces facteurs combinés a gravement entravé le recouvrement optimal des recettes du FDSE, entraînant des difficultés dans le financement des Projets..

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Dans un contexte où le Fonds de Développement du Secteur Électrique (FDSE) doit faire face à des défis financiers importants, la prévision des recettes pour les années 2025, 2026, et 2027 revêt une importance capitale. Le tableau ci-dessous présente une projection des différentes sources de revenus qui contribueront à la solidité financière du FDSE.

Par correspondance datée du 19 juin 2024 de la Société Energy of Cameroon (ENEO), les encours de la contribution au FDSE pour les années 2023 et 2024 s'élèvent à un montant total de 7 616 384 520 FCFA.

Son plan de paiement assorti et validé par les parties prenantes est le suivant :

- Mois de juin 2024 750 000 000 FCFA ;
- Du mois de juillet 2024 à mars 2025 le paiement mensuel est de 300 000 000 FCFA.
- Du mois d'avril 2025 à avril 2026 le paiement mensuel est de 300 000 000 FCFA ;
- Mois de mai 2026: 266 384 520 FCFA

Par ailleurs, en ce qui concerne la quote-part de la redevance d'eau, une réunion s'est tenue le 20 juin 2024 au Ministère des Finances (MINFI) afin de faire le point sur le recouvrement de cette créance. À l'issue de cette réunion, il a été demandé à Electricité du Cameroun (EDC) de transmettre au MINFI une situation actualisée des sommes dues. Il en ressort qu'ENEO a encore une créance restante de 56 692 683 661 FCFA au titre de cette redevance. Enfin, concernant la quote-part de 30% des amendes et pénalités légales et contractuelles prévues par la loi N°2011/022 du 14 décembre, l'Agence de Régulation du Secteur de l'Électricité (ARSEL) a émis des décisions réglementaires finales en 2022. Ces décisions ont été transmises au MINFI en vue d'engager une procédure de recouvrement forcé. Une mission conjointe MINFI-MINEE est actuellement en cours pour recouvrer les sommes restantes, estimées à 3 400 000 000 FCFA.

En somme, les prévisions de recettes du FDSE pour les trois prochaines années semblent prometteuses, avec une tendance générale à la hausse dans plusieurs natures de recette clés. Toutefois, il sera essentiel de surveiller l'exécution de ces prévisions et de mettre en œuvre des stratégies efficaces pour garantir leur réalisation, afin de soutenir les objectifs de développement du secteur électrique.

■ **Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années**

NATURES DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2025	2026	2027
Les contributions annuelles des opérateurs titulaires d'un titre de concession ou de licence dans le secteur de l'électricité à hauteur de 1% de leur chiffre d'affaires annuel hors taxe, l'assiette de calcul du chiffre d'affaires étant pour les producteurs à des fins industrielles, exclusivement limitée à l'activité relevant du secteur de l'électricité	5 200 000 000	6 000 000 000	6 500 000 000
La quote-part de la redevance d'eau ou droits d'eau	3 000 000 000	4 000 000 000	4 500 000 000
La quote-part des dividendes de l'Etat au titre de ses prises de participation dans les entreprises du secteur de l'électricité tel que fixée par la loi de finances de l'Etat	500 000 000	600 000 000	700 000 000
La quote-part des droits d'entrée ou de renouvellement des titres des opérateurs du secteur de l'électricité	250 000 000	600 000 000	1 000 000 000
Reports (solde à reporter)	3 550 000 000	0	0
La quote-part des amendes et pénalités collectées au titre de la loi n°2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité	1 000 000 000	2 000 000 000	2 500 000 000
La quote-part du produit de la vente de l'électricité de la centrale hydroélectrique de memve'ele	1 500 000 000	2 500 000 000	2 800 000 000
TOTAL	15 000 000 000	15 700 000 000	18 000 000 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

Le Fonds de Développement du Secteur Électrique (FDSE) est conçu pour s'inscrire dans une stratégie globale de développement du secteur de l'électricité. En alignant ses activités avec les programmes opérationnels 016 (offre d'énergie) et 137 (accès à l'énergie), le FDSE joue un rôle crucial dans la mise en œuvre des politiques publiques. Cette section examine comment cet ancrage stratégique permet au fonds de contribuer efficacement aux objectifs de développement du secteur électrique, tout en répondant aux missions qui lui sont assignées par son décret de création.

De manière spécifique, Le FDSE jouit d'un ancrage stratégique fort en cohérence avec les programmes opérationnels 016 (offre d'énergie) et 137 (accès à l'énergie), conformément aux missions qui lui sont assignées par son décret de création. Ainsi, le fonds a vocation à : Contribuer à la mise en œuvre des politiques publiques et des stratégies en matière de développement du secteur de l'électricité.

- Promouvoir les investissements dans ce secteur.
- Assurer le suivi, la régulation et le contrôle des activités du secteur de l'électricité.
- Développer les compétences des ressources humaines locales dans le domaine électrique.

Les activités du FDSE contribuent activement à améliorer les différents indicateurs de ces programmes, renforçant ainsi son rôle en tant qu'acteur clé dans le développement du secteur électrique

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

III.2.a. BILAN TECHNIQUE

Les contraintes budgétaires de 2024 ont considérablement ralenti le déploiement de nos projets. Malgré ces difficultés, nous avons réussi à lancer 49 nouveaux projets au cours du troisième trimestre, ciblant notamment les régions du Centre, du Sud, de l'Ouest, de l'Extrême-Nord et du Littoral. Par ailleurs, 55 des 114 projets d'électrification rurale (2021-2024) ont été achevés et réceptionnés à fin octobre. Ces réalisations, bien que limitées par le contexte financier, marquent une avancée significative dans l'accès à l'énergie en milieu rural, stimulant ainsi le développement économique local et améliorant les conditions de vie des populations

N°	INTITULE DU PROJET	ENTREPRISE	ANNEE	T A U X EXECUTION PHYSIQUE
1	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DANS CERTAINES LOCALITES DE LA REGION DU CENTRE: NKOLESSONG-OTONG-MEKOK PAR NKOTENG VILLAGE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKOTENG	ETS MBAKAM	2021	100%
2	RENFORCEMENT DU RESEAU MT POUR L'ALIMENTATION ELECTRIQUE DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE MFEGMIMBANG DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONO	NEGOCE SERVICES SARL	2021	100%
3	REMPACEMENT DES SUPPORTS BOIS EN SUPPORTS BETON SUR LA LIGNE MT TRIPHASEE DU VILLAGE NKONGNTSAM DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO	ETS INTER TRADE CAMEROUN	2021	100%
4	TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU MT MONOPHASE EN TRIPHASE AXE STATION CAMWATER- CARREFOUR NDELE- YEM NKILZOCK	ETS W.BELLA	2021	100%
5	TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET RACCORDEMENT ELECTRIQUE DES SITES DE L'USINE SUD HEVEA A PARTIR DU BARRAGE HYDROELECTRIQUE DE MEKIN, DANS LE DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD.	ETS MBAKAM	2021	64%
6	LA MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET RACCORDEMENT ELECTRIQUE DES SITES DE L'USINE SUD HEVEA A PARTIR DU BARRAGE HYDROELECTRIQUE DE MEKIN, DANS LE DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD	NEW DESIGN BUILTSHINE	2021	65%
7	LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE MBAYENGUE 2-NKOALANDA-MELEN-KOLI DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE	PCT SARL	2021	100%
8	LOT 1: TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DES DANS LES LOCALITES D'IPALIM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE FUNGONG, DEPARTEMENT DE LA MENCHUM DANS LA REGION DU NORD-OUEST	ALKAN CAMEROON SA	2021	10%
9	LOT 2: TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU LYCEE DE FOTOMENA, GROUPEMENT FOTOMENA, ARRONDISSEMENT DE FOKOUE, DEPARTEMENT DE LA MENOUE, REGION DE L'OUEST	NOUDICAM PLUS SARL	2021	100%
10	LOT 3: TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DANS LES LOCALITES DE TUANYANG ET NJIMETU DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBENGWI , DEPARTEMENT DE LA MOMO, DANS LA REGION DU NORD-OUEST,	ETS SAINT JOSEPH	2021	100%
11	LOT 4: TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DANS LES LOCALITES DE MEBANE-MIKEBE PAR MESSOK DANS L'ARRONDISSEMENT DE MEYOMESSALA, DANS LA REGION DU SUD	GROUPEMENT ETS FH SERVICES/SANNA HOLDING SARL	2021	100%
12	LOT1:TRAVAUX D'EXTENSION ET REHABILITATION DES RESEAUX ELECTRIQUES DANS LA LOCALITE DE NDOKOKO, ARRONDISSEMENT DE NDIKINIMEKI DANS LA REGION DU CENTRE	GROUPEMENT INGENIERIE CONSEIL & BABA DIDI SARL	2021	100%
13	LOT 2: TRAVAUX D'EXTENSION ET REHABILITATION DES RESEAUX ELECTRIQUES DANS LES LOCALITES DE MEBAE ARRONDISSEMENT DE D'EBOLOWA 1 DEPARTEMENT DE LA MVILA REGION DU SUD	RYLL CONSTRUCTION BTP	2021	100%
14	LOT 3: TRAVAUX D'EXTENSION ET REHABILITATION DES RESEAUX ELECTRIQUES DANS LES LOCALITES DE MGOMESSANE 2, ATO'OVENG 1, ESSESSANA, MEKAMEMVOM ET EBAP ARRONDISSEMENT DE MENGONG DANS LA REGION DU SUD	MBAKA SENIOR SARL	2021	100%
15	TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU ELECTRIQUE DU TRONÇON EBOLOWA-VILLAGE-MVILA-VILLAGE YEMISSEM-VILLAGE NGOTTO 2, REGION DU SUD. (GRE A GRE DU 07 OCTOBRE 2021 ETS MBAKAM)	ETS MBAKAM	2021	80%
16	LOT 1: ELECTRIFICATION DE MASSARE II DEPARTEMENT DU MAYO SAVA REGION EXTREME NORD	ETS ABDOULAYE ALI	2021	100%

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

17	LOT 2: ELECTRIFICATION RURALE DE HERE ARRONDISSEMENT DE MORA DEPARTEMENT DU MAYO SAVA	ETS ABDOULAYE ALI	2021	100%
18	LOT 3: ELECTRIFICATION RURALE DE TCHARARMARI ARRONDISSEMENT DE MORA DEPARTEMENT DU MAYO SAVA	ETS ABDOULAYE ALI	2021	100%
19	ELECTRIFICATION EN RESEAU MT/BT TRIPHASE DE LEULIEU, BAPOUPEN, BAMOUKO ET SES ENVIRONS CHEFFERIE BATCHO	ETS GENIE ELECTRIQUE	2022	100%
20	RENFORCEMENT ET EXTENSION DES RESEAUX ELECTRIQUES ;RENFORCEMENT ET EXTENSION DE RESEAU ELECTRIQUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE ZOETELE (LOT 1)	PERFETTO SARL	2022	100%
21	RENFORCEMENT ET EXTENSION DES RESEAUX ELECTRIQUES; TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE MFOU: ENTREE STEPHANOIS AFAP AKOUM - ESSABAH- NKOLBISSON (LOT 2)	EASY CONSULTING	2022	50%
22	RENFORCEMENT ET EXTENSION DES RESEAUX ELECTRIQUES;RENFORCEMENT ET EXTENSION DE RESEAU ELECTRIQUE DANS LA LOCALITE DE ZIMA (LOT 3)	PCT SARL	2022	100%
23	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE L'AXE NGOULEKONG-MEYOS ESSABIKOULA PHASE 1 MBOUN CHEFFERIE AKO'OLUI CARREFOUR	MIKE SMITH ENTERPRISE LTD	2022	100%
24	LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION PAR SYSTEME SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DU VILLAGE NDAP MBOG (NDAMBOG), ARRONDISSEMENT DE DE MASSOCK SONG LOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL	ETS SOLAR ENGINEERING TECHNOLOGY	2022	100%
25	EXTENSIONS DES RESEAUX ELECTRIQUES;EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS CERTAINS QUARTIERS (BAKDAY, DJAOLANE, ET BARGRING) DANS LA VILLE DE DOUKOULA (LOT 1)	ETS MPP	2022	100%
26	EXTENSIONS DES RESEAUX ELECTRIQUES;EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE MT MONOPHASE DANS LES LOCALITES DE MFIDA2 - NDZIE FIDIE (LOT 2)	COGECI SARL	2022	100%
27	EXTENSIONS DES RESEAUX ELECTRIQUES;EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE :ZANG TEMBENG-MBENGEGHANG-NGAMGEH-FRINGYEN VILLAGES	GROUPEMENT PALMER LTD/TALENTECH & CO LTD	2022	100%
28	EXTENSIONS DES RESEAUX ELECTRIQUES; EXTENSION DES RESEAUX MT/BT AU QUARTIER EKOUNOU (LOT 3)	RYLL CONSTRUCTION BTP	2022	100%
29	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DES LOCALITES DE BISSO NKOLESSANG ET ENVIRONS PAR EXTENSION D'UN EXTENSION AERIEN TRIPHASE (COMMUNE DE LEMBE YEZOUM)	PURE ENERGY AFRICA	2022	54%
30	MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DES LOCALITES DE BISSO NKOLESSANG ET ENVIRONS PAR EXTENSION D'UN EXTENSION AERIEN TRIPHASE (COMMUNE DE LEMBE YEZOUM)	NEW DESIGN BUILTSHINE	2022	55%
31	LA CONSTRUCTION DES RESEAUX ELECTRIQUES BASSE TENSION DES CENTRALES A BIOMASSE DES VILLAGES ESSEKOU ET FOYEMTCHA, RESPECTIVEMENT DANS LES ARRONDISSEMENTS DE MELONG ET KEKEM, DEPARTEMENTS DU MONGO ET DU HAUT NKAM, REGION DU LITTORAL ET DE L'OUEST	ETS SOKET	2022	90%
32	TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DES LOCALITES ETONG- ILOBIE ET NEBALONGMAK (ATAL)	GROUPEMENT NEW PHARMA SARL/SANNA HOLDINGS	2022	100%
33	ELECTRIFICATIONS RURALES;ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE AKONO CENTRE - DZAM TEWU NTOUNG - ZOALOUMA - MFIDA (LOT1)	WISE WORLD INDUSTRI	2022	100%
34	ELECTRIFICATIONS RURALES;ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE EVODOULA- NKOLZIBI- NKOLPOBLO (LOT 2)	CAMEROUN EQUIPEMENT SARL	2022	100%
35	ELECTRIFICATIONS RURALES;ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE ESEKA-BITOUTOUCK-NGOG-TOS-MANGUEGUESS-CENTRE (LOT 3)	ETS AM & CIE	2022	100%
36	ELECTRIFICATION DU CENTRE DE POMPAGE CAMWATER DE MBADOMOU I	AXE SERVICES SARL	2022	50%
37	ELECTRIFICATION DE LA LOCALITE DE CARREFOUR ABONO (VILLAGE NKOUMASSI) MEDOUA- CARREFOUR-NKOLOBANG - NGOLAKO'O	ETS RHOT	2022	100%
38	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA LOCALITE WAPU QUARTER DE BALIKUMBAT VILLAGE, ARRONDISSEMENT DE BALIKUMBAT, DEPARTEMENT DE NGOKETUNJIA, REGION DU NORD-OUEST	ETS NATIONAL CONSTRUCTION COMPANY (ETS NACOCO)	2022	100%
39	LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET) POUR LA REALISATION DES ETUDES APS APD DELA MODELISATION TARIFAIRE AINSI QUE DE LA PREPARATION DES DAO POUR LA CONSTRUCTION D'UN POSTE 225/15 KV A LOGBABA EN VUE DE LA SATISFACTION DE LA NOUVELLE DEMANDE INDUSTRIELLE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE BASSA	GROUPEMENT TROPFEN ENGINEERING/NEW DEISIGN BUILTSHINE	2022	10%
40	ELECTRIFICATION DANS L'ARRONDISSEMENT DE YABASSI (BONEPOUPA1. NTABAKO ET BY)	GROUPEMENT GOPHER SERVICES SARL/ETS C&N SERVICES	2022	100%
41	TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU ELECTRIQUE DE MASSOK	ABS ENGINEERING	2022	100%
42	TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU ELECTRIQUE DE MALIMBA	BEC	2022	100%
43	CONSTRUCTION DE LA CENTRALE THERMIQUE DE NGOYLA ET DISTRIBUTION EN BASSE TENSION	BETTER SERVICE	2022	10%
44	TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE MONOPHASEE DU DU VILLAGE POUTH KELLE, ARRONDISSEMENT D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE	ETS BEBEMAN	2022	100%

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

45	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA LOCALITE DE BOYUI VILLAGE, DANS LE DEPARTEMENT DU BOYO, REGION DU NORD-OUEST	TRANSIT ENTERPRISE	2022	100%
46	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA LOCALITE DE BAMEDA III CONCIL AREA, DEPARTEMENT DE LA MEZAM , REGION DU NORD OUEST	HARROD ENTERPRISE	2022	100%
47	LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE BASSE TENSION EN RESEAU TRIPHASEE DES LOCALITES DE LOBE, NKOLNGOCK, COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE	KS AFRICA ENGINEERING	2022	100%
48	PROJET DE RENFORCEMENT ET D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE HTA TRIPHASE 30 KV DANS LA LOCALITE DE NKOLDA II(TROIS LYS-NSIMALEN-MAISON DE LA FRANCOFONIE)	GROUPEMENT ETS ALOMBA & GROUPE TITA TAMINS	2022	100%
49	LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU CENTRE PASTORAL DU DIOCESE DE KRIBI, COMMUNE DE KRIBI I, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD	GROUPEMENT ETS ALOMBA & GROUPE TITA TAMINS	2022	100%
50	LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE DU VILLAGE ABONO DANS LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE LOT 1	ETS ROC CONSULTING	2022	100%
51	EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS LA VILLE DE DOUKOULA-GOULOULOU), ARRONDISSEMENT DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD LOT 2	ETS SAB	2022	100%
52	RURAL ELECTRIFICATION OF NKIKOH VILLAGE, SUB DIVISION: BANGEM ; DIVISION: KUPE MANENGUBA, REGION: SOUTH WEST LOT 3	BRUNO & SONS	2022	100%
53	TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE DE MADA KOLKOCH DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD	TWINLEX LTD	2022	0%
54	RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DU RENFORCEMENT DES CAPACITES DES CADRES DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE SUR LES PRINCIPES DE LA TARIFICATION DU SECTEUR DE L'ELECTRIFICATION EN PROCEDURE D'URGENCE	G R O U P E M E N T B R A I N S T O R M CONSULTING/EY	2022	100%
55	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU RESEAU ELECTRIQUE MT/BT MONO DU VILLAGE ODING-OTOA DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO;;	ETS TOUCH OF CLASS	2022	100%
56	ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE BILIK-EKOROZOCK DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONO	ETS ROC CONSULTING	2022	100%
57	ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE NKOLZIBI-NKOLEKOTING-KOUBA DANS LA COMMUNE D'OKOLO	DECENT HIGHLAND	2022	65%
58	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU RESEAU BT TRIPHASE ET CONSTRUCTION D'UN RESEAU MT TRIPHASE, DANS LA LOCALITE DE BANGOJA, VILLAGE NDEPGNOUE, ARRONDISSEMENT DE BANGANTE, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST	SS-F SOLUTIONS SARL	2022	100%
59	TRAVAUX DE+B85:T85+B85:T85 RENFORCEMENT DE LA LIGNE ELECTRIQUE MT/BT MONOPHASEE DU VILLAGE BISSO EN MT/BT TRIPHASEE, GROUPEMENT BALESSING, ARRONDISSEMENT DE PENKA-MICHEL, DEPARTEMENT DE LA MENOUE, REGION DE L'OUEST	ETS ADAK	2022	100%
60	ALIMENTATION PAR ENERGIE SOLAIRE DE L'ADDITION EN EAU POTABLE DU VILLAGE NKONGTSAM, COMMUNE D'AKONO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE	SOLKANTECH SARL	2023	99%
61	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE CARREFOUR OMAN 2 VILLAGE NKOL-OMAN 1, ARRONDISSEMENT DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE	ETS SENTINELLE	2023	100%
62	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE NKOALANDA-MBAYENGUE1 DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE	ETS INTER TRADE CAMEROUN	2023	70%
63	TRAVAUX D'EXTENSION ELECTRIQUE DU RESEAU DE DISTRIBUTION TRIPHASE BASSE TENSION DU VILLAGE BADANG, PAR BAMENDJOU, DEPARTEMENT DES HAUTS- PLATEAUX, REGION DE L'OUEST PHASE 2	ETS ROC CONSULTING	2023	100%
64	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE EN RESEAU MT/BT MONO PHASEE DE LA LOCALITE DE BALDAMA CHEFFERIE, DANS LA COMMUNE DE MORA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD	ETS ADJIA	2023	100%
65	LE RENFORCEMENT DE LA LIGNE ELECTRIQUE CARREFOUR BANEKOUANE-ECOLE DES CHAMPIONS COMMUNE DE BANGANGTE, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST	METCH-ELECT SARL	2023	100%
66	RENFORCEMENT ET EXTENSION DES RESEAUX ELECTRIQUES DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE	TOUTENUN SARL	2024	0%
67	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE LA LOCALITE DE MONABO DANS LA COMMUNE DE MONATELE, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE	ETS ROC CONSULTING	2024	10%
68	L'ELECTRIFICATION RURALE PAR EXTENSION D'UN RESEAU MT AERIEN MONOPHASE DE LA LOCALITE AXE CARREFOUR- CEMAC-CARREFOUR ANGONGO-CARREFOUR MEBERE ET BRETELLE CARREFOUR CEMAC-BILIK BI NTOUMOU DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE	GROUPEMENT ETS PANDORA/ SANNA HOLDING SARL	2024	0%
69	TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE RENFORCEMENT DES RESEAUX ELECTRIQUES ALIMENTANT LES LOCALITES SITUEES SUR L'AXE NDOLAA-MBIAN-NDOBIAN DANS LES ARRONDISSEMENTS DE BAZOU ET DU NORD MAKOMBE PHASE I	ALPHA ENGINEERING	2024	0%
70	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE EN RESEAU MT/BT MONO DE LA CHEFFERIE DU LYCEE DE ZOUELVA DANS L'ARRONDISSEMENT DE MORA, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD	ETS ABDOULAYE ALI	2024	0%

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

71	TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU DE DISTRIBUTION DANS LA LOCALITE DE PIMBE, ARRONDISSEMENT DE NGAMBE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL	ETS GAE	2024	0%
72	LA REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE MONO DU VILLAGE KONDESSONG DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, LE DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O ET LA REGION DU CENTRE	TEAM BUILDERS COMPANY	2024	0%
73	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE DU VILLAGE KOMO VOKANI DANS L'ARRONDISSEMENT D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE	Groupement GLOBLE LINE SERVICE/WISE WORLD INDUSTRI SUARL	2024	0%
74	ELECTRIFICATION RURALE VILLAGE MVAGMEDJAP FONG DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGOULEMEKONG	NOUDICAM PLUS SARL	2024	0%
75	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DES VILLAGES MUANYET ET MUANJIKOM DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANGUEM DEPARTEMENT DU KUPE MANENGUBA, REGION DU SUD-OUEST	GROUPEMENT EXCEL GROUP M & B BLING SERVICES	2024	75%
76	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU HTA AERIEN MONOPHASE DANS LA LOCALITE DE BOKITO, DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE	NOUDICAM PLUS SARL	2024	0%
77	TRAVAUX DE REHABILITATION DE POSE DES SUPPORTS BETONS DU RESEAU ELECTRIQUE SUR L'AXE NKADIP-MEFOMO-OKOM- NTAM-NKOLMEWOUT, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE	ETS INTER TRADE	2024	0%
78	ELECTRIFICATION DU QUARTIER NTAMADAM DANS LE VILLAGE AKUM, ARRONDISSEMENT DE SANTA, DEPARTEMENT DE LA MEZAM, REGION DU NORD-OUEST	WISE WORLD INDUSTRI	2024	0%
79	TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE RENFORCEMENT DE L'ELECTRIFICATION RURALE DES LOCALITES DE L'AXE MBALMAYO- AKONO	ETS MBAKAM	2024	0%
80	MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE RENFORCEMENT DE L'ELECTRIFICATION RURALE DES LOCALITES DE L'AXE MBALMAYO-AKONO	GEMO	2024	0%
81	ACQUISITION DU MATERIEL DE TRANSPORT AUTOMOBILE DE SERVICE ET DE FONCTION	CENTRAL MOTORS CAMEROUN	2024	
82	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE L'AXE CARREFOUR LOBO- CARREFOUR MENGUEK INPHARAF DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOBO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE	ETS KFEX	2024	70%
83	ELECTRIFICATION RURALE DE LA LIGNE TRIPHASEE 30KV DE MILLE 8- WUM	HARROD ENTERPRISE	2024	5%
84	ELECTRIFICATION RURALE DE LA LOCALITE DE NJIKWA TOWN DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJIKWA, DEPARTEMENT DE LA MOMO, REGION DU NORD-OUEST	TRANSIT ENTERPRISE LTD	2024	10%
85	MAITRISE D'ŒUVRE ELECTRIFICATION RURALE DE LA LOCALITE DE NJIKWA TOWN DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJIKWA, DEPARTEMENT DE LA MOMO, REGION DU NORD-OUEST	CIBAT INTERNATIONAL	2024	10%
86	ELECTRIFICATION RURALE DES LOCALITES DE EKANJOH ELUNG, NTEHO AND EBAMUT DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANGEM, DEPARTEMENT DU KUPE MANENGUBA, REGION DU SUD-OUEST	TRANSIT ENTERPRISE LTD	2024	10%
87	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE MT/BT TRIPHASEE AKOMNYADA I AKOMNYADA II ET ASSANZOA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE	GROUPEMENT VICOMTE SARL/AZIZ SOLUTIONS SARL/GROUP TITA TAMINS AND BROS	2024	0%
88	TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'EXTENSION DES RESEAUX HTA MONOPHASES ET BT DU CANTON MOUAMENAM DE MANJO DANS L'ARRONDISSEMENT DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL	GROUPEMENT CCPF/BRAINEX ENGINEERING SARL	2024	0%
89	ELECTRIFICATION DE L'AXE NGAOUNDAL-GALA GALA ET ENVIRONS DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, REGION DE L'ADAMAOUA	ETS SAB	2024	40%
90	ELECTRIFICATION DE CERTAINES LOCALITES DE MEYOMESSALA, DANS LE DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD LOT 1	RHOT ELEC SARL	2024	0%
91	ELECTRIFICATION DE CERTAINES LOCALITES DE MEYOMESSALA, DANS LE DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD LOT 2	RILL CONSTRUCTION	2024	40%
92	ELECTRIFICATION DE CERTAINES LOCALITES DE MEYOMESSALA, DANS LE DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD LOT 3	SOKE ET FILS	2024	0%
93	ELECTRIFICATION DE CERTAINES LOCALITES DE MEYOMESSALA, DANS LE DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD LOT 4	PHASE ENGINEERING	2024	0%
94	ELECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE BUHUTU DANS L'ARRONDISSEMENT DE TOMBEL DEPARTEMENT DU KUPE MANENGUBA, REGION DU SUD-OUEST	NEGOCE SERVICES SARL	2024	0%
95	RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE DE LA LOCALITE DE BABITCHOVA DANS L'ARRONDISSEMENT DE TONGA, DANS LE DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST	RHOT ELEC SARL	2024	0%
96	TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS LA LOCALITE DE SOKELLE DANS LA COMMUNE DE POUA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL	BUREAU D'EXPERTISE ET DE CONSTRUCTION (BEC)	2024	0%
97	ELECTRIFICATION DES LOCALITES DE NKOLTOMO II CENTRE DANS L'ARRONDISSEMENT D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE	ETS FOWE	2024	0%
98	ELECTRIFICATION DE LA NTUISSONG DANS L'ARRONDISSEMENT D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE	ETS INTER TRADE CAMEROUN	2024	0%

99	CONSTRUCTION D'UN RESEAU ELECTRIQUE MT/BT MONOPHASE DANS LE VILLAGE GAZAD, COMMUNE DE MOUTOURWA, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD	KANZA SARL	2024	0%
100	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE LA LOCALITE DE NKO'O TSENG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONG-NZEM, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST	ETS KFEX	2024	0%
101	ELECTRIFICATION RURALE DE LA LOCALITE DE MELEN DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIKOK, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AKONO	GROUPEMENT NOCHIE SARL & ETS W BELLA	2024	0%
102	ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE KOULBOA-CARREFOUR OVENG DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIKOK, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AKONO	ETS INTER TRADE CAMEROUN	2024	0%
103	EXTENSION ET DE RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE MT/BT AERIEN TRIPHASEE DE L'AXE CARREFOUR ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE BABOUTCHEU NGALEU – ENTREE CHEFFERIE BALOUK DANS LE GROUPEMENT BABOUTCHEU-NGALEU, ARRONDISSEMENT DE BAFANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST	GEOFF LTD	2024	0%
104	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE PAR EXTENSION D'UN RESEAU HTA AERIEN MONOPHASE DU VILLAGE NGANG PAR MFOU, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA	PREMIER ENTERPRISE	2024	0%
105	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN RESEAU MT/BT MONOPHASE DE LA LOCALITE DE NLOUDOU DANS LA COMMUNE D'EVODOULA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE	GROUPEMENT MOTAICAM/ ELECTROMECA	2024	0%
106	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DES VILLAGES CARREFOUR EKEKAM-VILLAGE NGUESSE-NKOLMPONG-MISSOA (MISSION CATHOLIQUE ARRONDISSEMENT D'EVODOULA	ETS COMMERCAM	2024	0%
107	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA PLAINE DU NOUN A PARTIR DE BANGANG FOKAM ARRONDISSEMENT DE BANGANGTE, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST	CGE & BTP	2024	0%
108	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DES LOCALITES SITUEES SUR L'AXE BIBA-AKOLATA-NKOUMADJA III-NKOAMBANG DANS LE DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD.	MERLAIN CAMEROUN INC SARL	2024	0%
109	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE LA LOCALITE DE NKOLNDAN 2 PAR AYENE/MBELOA (A PROXIMITE DE L'AEROPORT DE YAOUNDE NSIMALEN), DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA	ARMS CONSTRUCTION	2024	0%
110	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE LA LOCALITE DE ETOA DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE III, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE	ETS MALLAS	2024	0%
111	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN MT/BT TRIPHASEE DE L'ORPHELINAT OASIS DU SAHEL, ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1ER, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD	SS-F SOLUTIONS SARL	2024	0%
112	TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU MONOPHASE DE L'AXE CARREFOUR NGOMO-NLONG ONAMBELE, ARRONDISSEMENT DE SA'A, DEPARTEMENT DE LA LEKIE	SS-F SOLUTIONS SARL	2024	0%
113	TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION ELECTRIQUE DU PALAIS DE L'UNITE PAR LE POSTE DE NYOM II (CENTRALE HYDROELECTRIQUE DE NATCHTIGAL)	ENEO	2024	90%
114	MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION ELECTRIQUE DU PALAIS DE L'UNITE PAR LE POSTE DE NYOM II (CENTRALE HYDROELECTRIQUE DE NATCHTIGAL)	AFREETECH CAMEROON SARL	2024	90%

■ III.2.b. BILAN FINANCIER

Dans le cadre de l'évaluation des performances du fonds, il est essentiel d'examiner le bilan financier du FDSE. Cette analyse nous permettra de mieux comprendre les ressources financières disponibles, ainsi que l'impact des recouvrements sur les projets en cours. Nous allons détailler les montants recouverts, ainsi que les reports de l'année précédente, afin de dresser un état des lieux complet de la situation financière du fonds.

Au 31 octobre 2024, la somme totale recouvrée s'élève à trois milliards cent vingt-trois millions huit cent douze mille cinq cent soixante-six (3 123 812 566) FCFA. À cela, il convient d'ajouter le report de 2023, d'un montant de quatre milliards neuf cent soixante-deux millions quatre cent quatre-vingt-seize mille sept cent soixante-six (4 972 648 766) FCFA. Ainsi, le total s'établit à huit milliards quatre-vingt-dix-sept millions quatre cent soixante et un mille trois cent trente-deux (8 096 461 332) FCFA.

■ III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION

Les impayés des exercices 2021 à 2023, d'un montant de 10 803 054 984 FCFA, réduisent considérablement l'enveloppe budgétaire disponible pour les nouveaux projets. En effet, sur les 15 milliards de FCFA initialement prévus, seuls 4 196 945 016 FCFA peuvent être affectés à de nouvelles initiatives.

■ III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS

Les ressources financières allouées à l'exercice 2025 seront principalement consacrées à deux programmes phares du FDSE : le programme 016 « Offre d'Énergie » et le programme 137 « Accès à l'Énergie ». Cette répartition budgétaire vise à concilier équilibre financier et réponse aux besoins énergétiques croissants du pays.

Le programme 137, en particulier, s'inscrit pleinement dans les orientations de la SND30. Il ambitionne d'étendre l'accès à une énergie fiable, abordable et durable à tous les foyers et entreprises du territoire. Pour ce faire, le FDSE mettra l'accent sur :

- Le développement des énergies renouvelables pour répondre aux besoins spécifiques des populations, notamment en matière de cuisson et d'électrification rurale.
- Le renforcement des réseaux électriques en milieu urbain et rural, avec un objectif d'électrification universelle à horizon 2030
- La réduction du coût de l'énergie pour les consommateurs.

Afin de concrétiser ces objectifs, le FDSE prévoit de financer plusieurs projets d'envergure, tels que :

- L'électrification du quartier Mission Saint-Esprit de Mbankomo (Centre)
- Le renforcement du réseau électrique à Bambi (Menoua)
- La construction d'une nouvelle ligne électrique entre Matoube et Nkongmalang (Littoral)

Ces initiatives permettront non seulement d'améliorer la qualité de vie des populations mais également de stimuler le développement économique local et de soutenir la transition énergétique du Cameroun. »

■ Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2025	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2025		
Programme : 137 - ACCES A L'ENERGIE							
Action : 01 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE DISTRIBUTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE						Localités électrifiées	un an
Electrification rurale	14 300 000 000	Taux de desserte de l'énergie électrique (%)	2023	73.89	76.0		
Total Action	14 300 000 000						
Action : 05 - AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA FOURNITURE DE L'ELECTRICITE						Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des activités du FDSE	Un an
Coordination et suivi des activités du Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité	700 000 000	Taux de couverture des besoins exprimés par le personnel	2023	48.26	100.0		
Total Action	700 000 000						
Total Programme	15 000 000 000						
TOTAL GENERAL	15 000 000 000						

■ **III.3.b. MOYENS DU CAS**

■ **III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE**

■ **Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique**

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		700 000 000
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	70 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	25 000 000
360160	Achats de mobilier de bureau	25 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	30 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	100 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	25 000 000
361110	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	25 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	130 000 000
361170	Indemnités de mission des agents en mission à l'étranger	20 000 000
361210	Locations de véhicules	15 000 000
361420	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes et plomberies	15 000 000
361450	Entretien, réparation des véhicules courants	10 000 000
361710	Frais de réception	100 000 000
361810	Frais de formation et de stages	65 000 000
361910	Frais bancaires	5 000 000
361940	Frais d'adjudication sur titres publics	40 000 000
BUDGET D'INVESTISSEMENT		14 300 000 000
524112	Installations électriques et de générateurs d'électricité	14 300 000 000
TOTAL DES DEPENSES DU C.AS		15 000 000 000

III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

Tableau 7 : Détails des dépenses par activités

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programme : 137 - ACCES A L'ENERGIE		
Action : 01 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE DISTRIBUTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE		
Activité : Electrification rurale		
524112	Installations électriques et de générateurs d'électricité	14 300 000 000
Total Activité		14 300 000 000
Total Action		14 300 000 000
Action : 05 - AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA FOURNITURE DE L'ELECTRICITE		
Activité : Coordination et suivi des activités du Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	70 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	25 000 000
360160	Achats de mobilier de bureau	25 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	30 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	100 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	25 000 000
361110	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	25 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	130 000 000
361170	Indemnités de mission des agents en mission à l'étranger	20 000 000
361210	Locations de véhicules	15 000 000
361420	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes et plomberies	15 000 000
361450	Entretien, réparation des véhicules courants	10 000 000
361710	Frais de réception	100 000 000
361810	Frais de formation et de stages	65 000 000
361910	Frais bancaires	5 000 000
361940	Frais d'adjudication sur titres publics	40 000 000
Total Activité		700 000 000
Total Action		700 000 000
Total Programme		15 000 000 000
TOTAL GENERAL		15 000 000 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

2025

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

FONDS SPECIAL POUR LE
FINANCEMENT DE LA
RECONSTRUCTION DES ZONES
RECONNUES ECONOMIQUEMENT
SINISTREES DES REGIONS DE
L'EXTREME-NORD, DU NORD-OUEST ET
DU SUD-OUEST

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	3
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	5
I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	5
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS	6
II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	7
II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	7
II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	7
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS	8
III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	9
III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	9
III.2.a. BILAN TECHNIQUE	10
III.2.b. BILAN FINANCIER	10
III.3. IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	11
III.3.b. MOYENS DU CAS	14
III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	14
III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	17
ANNEXE	25

NOTE EXPLICATIVE

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE
D'AFFECTATION SPECIALE**

La loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023, en son article trente-troisième, a institué le Compte d'Affectation Spéciale intitulé « **Fonds Spécial pour le financement de la reconstruction des zones économiquement sinistrées des Régions de l'Extrême-Nord, du Nord- Ouest et du Sud-Ouest**», dédié à la réhabilitation et l'aménagement des infrastructures de base de ces Régions, ainsi que la revitalisation économique et la promotion de la cohésion sociale.

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

Le **Fonds Spécial pour le financement de la reconstruction des zones économiquement sinistrées des Régions de l'Extrême-Nord, du Nord- Ouest et du Sud-Ouest** enregistre en recettes:

- les dotations issues du budget de l'État ;
- les contributions des Partenaires Techniques et Financières;
- les dons et legs ;
- toutes autres ressources susceptibles de lui être affectées, conformément à la législation en vigueur.

■ I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

Ce Compte a pour objectif la réhabilitation et l'aménagement des infrastructures de base de ces Régions, ainsi que la revitalisation économique et la promotion de la cohésion sociale. Il se déclinera en deux programmes:

- la reconstruction et le développement de la Région de l'Extrême-Nord, à travers le Programme Spécial de Reconstruction et de Développement de la Région de l'extrême-nord (PSRDREN) ;
- la reconstruction et le développement des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest à travers le Plan Présidentiel de Reconstruction et de Développement des Régions du Nord-ouest et du Sud-ouest (PPRD-NO/SO).

■ I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

Les dépenses supportées par ce CAS doivent concourir à l'atteinte des objectifs suivants :

- de la réhabilitation et l'aménagement des infrastructures de base ;
- des projets en vue de la revitalisation économique ;
- des actions concourant à la promotion de la cohésion sociale ;
- du fonctionnement des organes dédiés à la mise en œuvre des Programmes de reconstruction et de développement des Régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord.

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

Le Fonds Spécial pour le financement de la reconstruction des zones économiquement sinistrées des Régions de l'Extrême-Nord, du Nord- Ouest et du Sud-Ouest enregistre en recettes:

- les dotations issues du budget de l'État ;
- les contributions des Partenaires Techniques et Financières;
- les dons et legs ;
- toutes autres ressources susceptibles de lui être affectées, conformément à la législation en vigueur.

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

RAS

■ Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.

NATURES DES RECETTES	REALISATION			
TOTAL				

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

RAS

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

RAS

■ Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années

NATURES DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTION		
	2025	2026	2027
Banque Mondiale	1 426 769 000	1 426 769 000	1 426 769 000
Subvention du Budget Général	15 000 000 000	15 000 000 000	15 000 000 000
Report	11 099 681 000	11 099 681 000	11 099 681 000
BID	6 873 550 000	6 873 550 000	6 873 550 000
JAPON	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000
TOTAL	36 400 000 000	36 400 000 000	36 400 000 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

- III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS
- III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

RAS

■ **III.2.a. BILAN TECHNIQUE**

RAS

■ **III.2.b. BILAN FINANCIER**

RAS

■ **III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION**

■ **III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS**

■ **Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :**

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2025	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2025		
Programme : 975 - PROGRAMME SPECIAL DE RECONSTRUCTION ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD							
Action : 01 - RECONSTRUCTION						achevée les infrastructures abandonnées	achevée les infrastructures abandonnées
RECONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DETRUITES PAR BOKO HARAM	1 500 000 000	Nombre des Infrastructures détruites par Boko Haram reconstruites	2023	0.0	5.0		
ACHEVEMENT DES INFRASTRUCTURES ABANDONNEES	1 100 000 000	Nombre des infrastructures abandonnées achevées	2023	0.0	1.0		
Total Action	2 600 000 000						
Action : 02 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES							
REALISATION DES PROJETS D'ENVERGURE	1 976 769 000						
POURSUITE DES PROJETS EN COURS	2 294 000 000	Nombre des projets en cours poursuivis	2023	0.0	21.0		
Total Action	4 270 769 000						
Action : 03 - APPUI AUX ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES ET ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES							
Adaptation aux changements climatiques	1 000 000 000						
APPUI AUX ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUE	990 300 000	Nombre des activités socio-économiques appuyées	2023	0.0	5.0		
Total Action	1 990 300 000						
Action : 04 - GOUVERNANCE DU PROGRAMME							
PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITES	268 232 000						
GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE	1 813 880 246						
SUIVI-EVALUATION ET AUDIT DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	333 000 000						
COMMUNICATION, COOPERATION ET PARTENARIAT	55 000 000						
Total Action	2 470 112 246						
Total Programme	11 331 181 246						
Programme : 976 - PLAN PRESIDENTIEL DE LA RECONSTRUCTION ET DE DEVELOPPEMENT DES REGIONS DU NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST							
Action : 01 - RENFORCEMENT DE LA COHESION SOCIALE						organisations communautaires soutenues	organisations communautaires soutenues
OFFRE DES OPPORTUNITES D'APPROPRIATION DE L'ESPACE PUBLIC, DE PARTICIPATION CITOYENNE A LA BASE ET D'ENGAGEMENT DANS LES AFFAIRES PUBLIQUES	261 474 176	Nombre des kits de logement fournis	2023	0.0	120.0		
SOUTIEN LE ROLE DES FEMMES DANS LA PAIX ET LA SECURITE	280 000 000	Nombre des événements socio-culturels organisés	2023	0.0	8.0		
DEVELOPPEMENT DE LA CONFIANCE ET LA COMPREHENSION AU SEIN DE LA	101 519 916	Nombre des centres communautaires multifonctionnels réhabilités	2023	0.0	6.0		

COMMUNAUTE							
RENFORCEMENT DES COMPETENCES EN GESTION DES CONFLITS, LA PENSEE CRITIQUE, LE PLAIDOYER ET LA PLANIFICATION DES ACTIONS	61 695 377	Nombre des documents perdus reconstitués	2023	0.0	3000.0		
Total Action	704 689 469						
Action : 02 - REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE BASE							
AMELIORATION DE L'ACCES ET LA FOURNITURE DES SERVICES ESSENTIELS	14 594 178 135						
AMELIORATION DE LA MOBILITE	4 587 834 954						
Total Action	19 182 013 089						
Action : 03 - REVITALISATION DE L'ECONOMIE LOCALE							
SOUTIEN A LA RELANCE ECONOMIQUE PAR DES OPPORTUNITES DE TRAVAIL A COURT TERME, LE DEVELOPPEMENT DES MOYENS DE SUBSISTANCE ET L'AMELIORATION DU MARCHÉ	785 009 786						
REVITALISATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE	1 184 000 000	Taux de revitalisation de la production locale	2023	0.0	100.0		
REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES	1 009 856 410	Nombre des infrastructures productives réhabilitées/reconstruites	2023	0.0	37.0		
Total Action	2 978 866 196						
Action : 04 - GOUVERNANCE DU PPRD-NOSO							
PREPARATION ET EXECUTION DU BUDGET ET DU PTA	220 000 000						
SUIVI-EVALUATION DES PROJETS	410 000 000						
MOBILISATION DES FINANCEMENTS	115 000 000						
COORDINATION DES INTERVENTIONS DES ACTEURS SUR LE TERRAIN	245 000 000						
DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	425 000 000						
Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2025	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2025		
AMELIORATION DU CADRE DU TRAVAIL	113 250 000						
EQUIPEMENT DES SERVICES	155 000 000						
PROMOTION DES ACTIVITES DU PLAN	100 000 000						

HONORAIRES ET ETUDES	25 000 000					
PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITES DU PLAN	395 000 000	Taux d'exécution des activités du PPRD/NOSO	2023	0.0	100.0	
Total Action	2 203 250 000					
Total Programme	25 068 818 754					
TOTAL GENERAL	36 400 000 000					

■ **III.3.b. MOYENS DU CAS**

■ **III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE**

■ **Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique**

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		5 213 362 246
266110	Salaires de base du personnel sous statut général de la Fonction Publique	300 000 000
266179	Autres traitements et salaires de base	350 000 000
266410	Cotisations sociales	50 000 000
266920	Indemnités spécifiques	495 000 000
266960	Primes de rendement	20 000 000
266980	Primes spécifiques	545 000 000
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	133 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	130 000 000
360160	Achats de mobilier de bureau	25 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	115 000 000
360500	Abonnements et consommation d'eau	2 000 000
360510	Abonnements et consommation d'électricité	7 000 000
360530	Consommation de gaz et autres énergies	250 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	282 112 246
360600	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	5 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	10 000 000
361110	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	50 000 000
361120	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	25 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	285 000 000
361170	Indemnités de mission des agents en mission à l'étranger	25 000 000
361190	Autres frais de transport et de mission	30 000 000
361220	Loyers des immeubles des services publics	28 000 000
361309	Autres honoraires et études	25 000 000
361312	Etudes des normes, conception des documents et élaboration des textes réglementaires ou législatifs	10 000 000
361313	Evaluation des projets, contrôle et suivi de maîtrise d'œuvre et des programmes d'investissement	50 000 000
361319	Autres études générales et d'organisation, suivi et contrôle	100 000 000
361400	Entretien ordinaire des bâtiments	30 000 000
361420	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes et plomberies	5 000 000
361430	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	2 500 000
361440	Entretien des matériels de télécommunication	2 500 000
361450	Entretien, réparation des véhicules courants	20 000 000
361472	Entretien des ouvrages d'art	2 500 000
361481	Sécurité et incendie	25 000 000
361490	Autres entretiens courants et maintenance	1 000 000
361590	Autres assurances	80 000 000
361710	Frais de réception	25 000 000
361720	Fêtes officielles et cérémonies	35 000 000
361730	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	190 000 000
361740	Abonnements et consommations de téléphone, fax, télex, téléphones portables	6 500 000
361750	Sites web, abonnements et consommations internet	21 000 000
361780	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	10 000 000
361790	Autres frais de relations publiques – communications	25 000 000
361810	Frais de formation et de stages	25 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	600 000 000

361940	Frais d'adjudication sur titres publics	45 000 000
361950	Services extérieurs de gardiennage	15 000 000
464410	Transferts aux ONG	450 000 000
464590	Autres transferts aux ménages	500 000 000
BUDGET D'INVESTISSEMENT		31 186 637 754
361312	Etudes des normes, conception des documents et élaboration des textes réglementaires ou législatifs	900 000 000
361313	Evaluation des projets, contrôle et suivi et de maîtrise d'œuvre et des programmes d'investissement	375 000 000
361316	Etudes agricoles, forestières, halieutiques et sur l'élevage	80 300 000
361319	Autres études générales et d'organisation, suivi et contrôle	100 000 000
COMPTE	LIBELLE	MONTANT
361330	Etudes préalables aux acquisitions, constructions, et grosses réparations des bâtiments	50 000 000
361333	Etudes préalables aux acquisitions, constructions, et grosses réparations des routes, ouvrages d'art, voies urbaines	200 000 000
361334	Etudes préalables aux acquisitions, constructions, et grosses réparations des sites d'énergie nouvelle, éolienne, solaire ou autres	200 000 000
464590	Autres transferts aux ménages	709 699 255
521311	Conceptions de logiciels	15 000 000
522117	Terrains à bâtir	622 025 000
522313	Plantations agricoles	155 000 000
523112	Bâtiments administratifs à usage de bureau de l'administration déconcentrée	1 059 180 000
523212	Bâtiments administratifs à usage de logement de l'administration déconcentrée	378 390 000
523311	Hangars ou ateliers	1 009 856 410
523313	Bâtiments destinés aux centres sociaux, culturels ou de loisirs	210 000 000
523314	Bâtiments destinés à l'enseignement et à l'éducation	5 935 843 153
523316	Bâtiments à usage hospitalier	3 531 297 256
523411	Ouvrages d'art (ponts, viaducs, tunnels, tranchées...)	203 783 522
523412	Ouvrages hydrauliques (barrages, digues, canaux...)	2 764 203 596
523415	Centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	3 517 583 858
523511	Infrastructures routières	4 983 051 432
523519	Autres infrastructures	660 000 000
524112	Installations électriques et de générateurs d'électricité	106 610 000
524114	Sanitaires et réseaux d'assainissement	38 390 000
524119	Autres mobiliers et matériels	158 225 280
524211	Matériels informatiques de bureau	5 000 000
524311	Matériel de transport automobile de service et de fonction	350 000 000
524411	Matériel pédagogique	1 192 300 633
524412	Matériel et équipement hospitaliers	838 838 498
524414	Equipements des dortoirs	28 059 861
524416	Matériels agricoles	809 000 000
TOTAL DES DEPENSES DU C.AS		36 400 000 000

■ **III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS**

■ **Tableau 7 : Détails des dépenses par activités**

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programme : 975 - PROGRAMME SPECIAL DE RECONSTRUCTION ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD		
Action : 01 - RECONSTRUCTION		
Activité : RECONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DETRUITES PAR BOKO HARAM		
522117	Terrains à bâtir	323 900 000
523112	Bâtiments administratifs à usage de bureau de l'administration déconcentrée	47 344 000
523212	Bâtiments administratifs à usage de logement de l'administration déconcentrée	172 174 000
523314	Bâtiments destinés à l'enseignement et à l'éducation	273 028 000
523316	Bâtiments à usage hospitalier	134 380 000
523412	Ouvrages hydrauliques (barrages, digues, canaux...)	374 286 000
524112	Installations électriques et de générateurs d'électricité	30 460 000
524114	Sanitaires et réseaux d'assainissement	30 712 000
524411	Matériel pédagogique	49 608 000
524412	Matériel et équipement hospitaliers	64 108 000
Total Activité		1 500 000 000
Activité : ACHEVEMENT DES INFRASTRUCTURES ABANDONEES		
361313	Evaluation des projets, contrôle et suivi et de maîtrise d'œuvre et des programmes d'investissement	100 000 000
523112	Bâtiments administratifs à usage de bureau de l'administration déconcentrée	1 000 000 000
Total Activité		1 100 000 000
Total Action		2 600 000 000
Action : 02 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES		
Activité : REALISATION DES PROJETS D'ENVERGURE		
361313	Evaluation des projets, contrôle et suivi et de maîtrise d'œuvre et des programmes d'investissement	50 000 000
523314	Bâtiments destinés à l'enseignement et à l'éducation	1 426 769 000
523511	Infrastructures routières	500 000 000
Total Activité		1 976 769 000
Activité : POURSUITE DES PROJETS EN COURS		
361313	Evaluation des projets, contrôle et suivi et de maîtrise d'œuvre et des programmes d'investissement	75 000 000
522117	Terrains à bâtir	298 125 000
523112	Bâtiments administratifs à usage de bureau de l'administration déconcentrée	11 836 000
523212	Bâtiments administratifs à usage de logement de l'administration déconcentrée	206 216 000
523314	Bâtiments destinés à l'enseignement et à l'éducation	68 257 000
523316	Bâtiments à usage hospitalier	360 955 000
523411	Ouvrages d'art (ponts, viaducs, tunnels, tranchées...)	80 000 000
523412	Ouvrages hydrauliques (barrages, digues, canaux...)	223 111 000
523511	Infrastructures routières	319 000 000
524112	Installations électriques et de générateurs d'électricité	76 150 000
524114	Sanitaires et réseaux d'assainissement	7 678 000
524411	Matériel pédagogique	382 402 000
524412	Matériel et équipement hospitaliers	185 270 000
Total Activité		2 294 000 000
Total Action		4 270 769 000
Action : 03 - APPUI AUX ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES ET ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES		
Activité : Adaptation aux changements climatiques		
464590	Autres transferts aux ménages	500 000 000
523412	Ouvrages hydrauliques (barrages, digues, canaux...)	500 000 000

		Total Activité	1 000 000 000
Activité : APPUI AUX ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUE			
361312	Etudes des normes, conception des documents et élaboration des textes réglementaires ou législatifs		910 000 000
361316	Etudes agricoles, forestières, halieutiques et sur l'élevage		80 300 000
		Total Activité	990 300 000
		Total Action	1 990 300 000
Action : 04 - GOUVERNANCE DU PROGRAMME			
COMPTE	LIBELLE	MONTANT	
Activité : PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITES			
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau		10 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques		15 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)		15 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		43 232 000
361110	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur		10 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur		20 000 000
361720	Fêtes officielles et cérémonies		10 000 000
361730	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations		25 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail		120 000 000
		Total Activité	268 232 000
Activité : GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE			
266179	Autres traitements et salaires de base		350 000 000
266920	Indemnités spécifiques		265 000 000
266980	Primes spécifiques		80 000 000
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau		30 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques		40 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)		50 000 000
360500	Abonnements et consommation d'eau		1 500 000
360510	Abonnements et consommation d'électricité		6 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		73 880 246
361313	Evaluation des projets, contrôle et suivi et de maîtrise d'œuvre et des programmes d'investissement		200 000 000
361400	Entretien ordinaire des bâtiments		20 000 000
361481	Sécurité et incendie		25 000 000
361590	Autres assurances		50 000 000
361730	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations		100 000 000
361740	Abonnements et consommations de téléphone, fax, télex, téléphones portables		1 500 000
361750	Sites web, abonnements et consommations internet		16 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail		120 000 000
361940	Frais d'adjudication sur titres publics		25 000 000
521311	Conceptions de logiciels		5 000 000
524211	Matériels informatiques de bureau		5 000 000

524311	Matériel de transport automobile de service et de fonction	350 000 000
Total Activité		1 813 880 246
Activité : SUIVI-EVALUATION ET AUDIT DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	13 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	25 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	60 000 000
361110	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	20 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	190 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	25 000 000
Total Activité		333 000 000
Activité : COMMUNICATION, COOPERATION ET PARTENARIAT		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	5 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	10 000 000
361730	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	20 000 000
521311	Conceptions de logiciels	10 000 000
Total Activité		55 000 000
Total Action		2 470 112 246
Total Programme		11 331 181 246
Programme : 976 - PLAN PRESIDENTIEL DE LA RECONSTRUCTION ET DE DEVELOPPEMENT DES REGIONS DU NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST		
Action : 01 - RENFORCEMENT DE LA COHESION SOCIALE		
Activité : OFFRE DES OPPORTUNITES D'APPROPRIATION DE L'ESPACE PUBLIC, DE PARTICIPATION CITOYENNE A LA BASE ET D'ENGAGEMENT DANS LES AFFAIRES PUBLIQUES		
COMPTE	LIBELLE	MONTANT
361330	Etudes préalables aux acquisitions, constructions, et grosses réparations des bâtiments	50 000 000
464590	Autres transferts aux ménages	211 474 176
Total Activité		261 474 176
Activité : SOUTIEN LE ROLE DES FEMMES DANS LA PAIX ET LA SECURITE		
523313	Bâtiments destinés aux centres sociaux, culturels ou de loisirs	210 000 000
524119	Autres mobiliers et matériels	70 000 000
Total Activité		280 000 000
Activité : DEVELOPPEMENT DE LA CONFIANCE ET LA COMPREHENSION AU SEIN DE LA COMMUNAUTE		
464590	Autres transferts aux ménages	101 519 916
Total Activité		101 519 916
Activité : RENFORCEMENT DES COMPETENCES EN GESTION DES CONFLITS, LA PENSEE CRITIQUE, LE PLAIDOYER ET LA PLANIFICATION DES ACTIONS		
464590	Autres transferts aux ménages	61 695 377
Total Activité		61 695 377
Total Action		704 689 469
Action : 02 - REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE BASE		
Activité : AMELIORATION DE L'ACCES ET LA FOURNITURE DES SERVICES ESSENTIELS		
361334	Etudes préalables aux acquisitions, constructions, et grosses réparations des sites d'énergie nouvelle, éolienne,	200 000 000

	solaire ou autres	
523314	Bâtiments destinés à l'enseignement et à l'éducation	4 167 789 153
523316	Bâtiments à usage hospitalier	3 035 962 256
523412	Ouvrages hydrauliques (barrages, digues, canaux...)	1 666 806 596
523415	Centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	3 517 583 858
523519	Autres infrastructures	540 000 000
524119	Autres mobiliers et matériels	88 225 280
524411	Matériel pédagogique	760 290 633
524412	Matériel et équipement hospitaliers	589 460 498
524414	Equipements des dortoirs	28 059 861
Total Activité		14 594 178 135
Activité : AMELIORATION DE LA MOBILITE		
361319	Autres études générales et d'organisation, suivi et contrôle	100 000 000
361333	Etudes préalables aux acquisitions, constructions, et grosses réparations des routes, ouvrages d'art, voies urbaines	200 000 000
523411	Ouvrages d'art (ponts, viaducs, tunnels, tranchées...)	123 783 522
523511	Infrastructures routières	4 164 051 432
Total Activité		4 587 834 954
Total Action		19 182 013 089
Action : 03 - REVITALISATION DE L'ECONOMIE LOCALE		
Activité : SOUTIEN A LA RELANCE ECONOMIQUE PAR DES OPPORTUNITES DE TRAVAIL A COURT TERME, LE DEVELOPPEMENT DES MOYENS DE SUBSISTANCE ET L'AMELIORATION DU MARCHE		
464410	Transferts aux ONG	450 000 000
464590	Autres transferts aux ménages	335 009 786
Total Activité		785 009 786
Activité : REVITALISATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE		
361319	Autres études générales et d'organisation, suivi et contrôle	100 000 000
522313	Plantations agricoles	155 000 000
523519	Autres infrastructures	120 000 000
524416	Matériels agricoles	809 000 000
Total Activité		1 184 000 000
Activité : REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES		
523311	Hangars ou ateliers	1 009 856 410
Total Activité		1 009 856 410
Total Action		2 978 866 196
Action : 04 - GOUVERNANCE DU PPRD-NOSO		
Activité : PREPARATION ET EXECUTION DU BUDGET ET DU PTA		
COMPTE	LIBELLE	MONTANT
266920	Indemnités spécifiques	90 000 000
266980	Primes spécifiques	50 000 000
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	10 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	10 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité	30 000 000

	et groupe de travail	
361940	Frais d'adjudication sur titres publics	20 000 000
Total Activité		220 000 000
Activité : SUIVI-EVALUATION DES PROJETS		
266980	Primes spécifiques	180 000 000
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	20 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	10 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	50 000 000
361110	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	20 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	75 000 000
361190	Autres frais de transport et de mission	30 000 000
361710	Frais de réception	25 000 000
Total Activité		410 000 000
Activité : MOBILISATION DES FINANCEMENTS		
266980	Primes spécifiques	20 000 000
361120	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	25 000 000
361170	Indemnités de mission des agents en mission à l'étranger	25 000 000
361730	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	25 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	20 000 000
Total Activité		115 000 000
Activité : COORDINATION DES INTERVENTIONS DES ACTEURS SUR LE TERRAIN		
266980	Primes spécifiques	145 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	100 000 000
Total Activité		245 000 000
Activité : DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES		
266110	Salaire de base du personnel sous statut général de la Fonction Publique	300 000 000
266410	Cotisations sociales	50 000 000
266960	Primes de rendement	20 000 000
361590	Autres assurances	30 000 000
361810	Frais de formation et de stages	25 000 000
Total Activité		425 000 000
Activité : AMELIORATION DU CADRE DU TRAVAIL		
360500	Abonnements et consommation d'eau	500 000
360510	Abonnements et consommation d'électricité	1 000 000
360530	Consommation de gaz et autres énergies	250 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	25 000 000
361220	Loyers des immeubles des services publics	28 000 000
361400	Entretien ordinaire des bâtiments	10 000 000
361420	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes et plomberies	5 000 000
361430	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	2 500 000
361440	Entretien des matériels de télécommunication	2 500 000
361450	Entretien, réparation des véhicules courants	20 000 000
361472	Entretien des ouvrages d'art	2 500 000

361490	Autres entretiens courants et maintenance	1 000 000
361950	Services extérieurs de gardiennage	15 000 000
Total Activité		113 250 000
Activité : EQUIPEMENT DES SERVICES		
COMPTE	LIBELLE	MONTANT
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	40 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	75 000 000
360160	Achats de mobilier de bureau	25 000 000
360600	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	5 000 000
361740	Abonnements et consommations de téléphone, fax, télex, téléphones portables	5 000 000
361750	Sites web, abonnements et consommations internet	5 000 000
Total Activité		155 000 000
Activité : PROMOTION DES ACTIVITES DU PLAN		
266980	Primes spécifiques	10 000 000
361720	Fêtes officielles et cérémonies	25 000 000
361730	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	20 000 000
361780	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	10 000 000
361790	Autres frais de relations publiques – communications	25 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	10 000 000
Total Activité		100 000 000
Activité : HONORAIRES ET ETUDES		
361309	Autres honoraires et études	25 000 000
Total Activité		25 000 000
Activité : PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITES DU PLAN		
266920	Indemnités spécifiques	140 000 000
266980	Primes spécifiques	60 000 000
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	5 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	5 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	175 000 000
Total Activité		395 000 000
Total Action		2 203 250 000
Total Programme		25 068 818 754
TOTAL GENERAL		36 400 000 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

2025

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

DEVELOPPEMENT DU SECTEUR POSTAL

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	3
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	6
I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	6
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS	7
II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	8
II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	8
II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	8
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS	10
III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	11
III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	11
III.2.a. BILAN TECHNIQUE	12
III.2.b. BILAN FINANCIER	13
III.3. IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	15
III.3.b. MOYENS DU CAS	17
III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	17
III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	18
ANNEXE	23

NOTE EXPLICATIVE

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE
D'AFFECTATION SPECIALE**

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

Le budget du CAS-Poste, exercice 2025 qui est élaboré dans le respect des principes généraux édictés par la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État, la loi de finances en cours et la loi n°2020/004 du 23 avril 2020 régissant l'activité postale au Cameroun, est arrêté, au titre de l'exercice 2025, en recettes et en dépenses à la somme **de neuf cent millions (900 000 000) FCFA**.

En effet, le Compte d'Affectation Spéciale pour le Développement du secteur postal (CAS-Poste) tire son fondement juridique des lois ainsi que de certains décrets.

Relativement aux lois, nous avons :

- la loi de Finances n°2019/023 du 24 décembre 2019 qui crée en son article vingt troisième, un Compte d'Affectation Spéciale intitulé « Développement du secteur postal » ;
- la loi n°2020/004 du 23 avril 2020 régissant l'activité postale au Cameroun ;
- la loi de Finances en cours

Concernant les décrets, nous citerons :

- le décret n°2005/0706/PM du 21 mars 2005 fixant les taux, des modalités de calcul et de recouvrement de la redevance postale au Cameroun ;
- le décret n°2012/512 du 12 novembre 2012 portant organisation du MINPOSTEL ;
- le décret n°2010/2429/PM du 12 août 2019 fixant les modalités d'autorisation d'installation et d'exploitation des réseaux et services postaux.

1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

Il convient de préciser que, l'article 98 de la loi régissant l'activité postale susvisée stipule que l'administration chargée des postes assure les fonctions de régulation jusqu'à la mise en place effective de l'Agence de Régulation.

Les articles 23ème de la loi de finances n°2019/023 du 24 décembre 2019 pour l'exercice 2020 qui crée **le Compte d'Affectation Spéciale pour le développement du secteur postal (CAS-Poste)** précise que :

Les recettes du CAS-Poste sont issues :

- des prélèvements au titre de l'exercice par les opérateurs privés des activités concédées, conformément aux dispositions de la loi régissant l'activité postale ;
- de la contribution du secteur des télécommunications au secteur postal ;
- de tout autre prélèvement sur les opérateurs publics et privés au titre du financement des missions du service public postal ;
- des dons et legs ;
- de la subvention de l'Etat.

En ce qui concerne les prélèvements sur les opérateurs privés et public au titre du financement des missions de Service Public Postal, deux principales sources de recettes existent :

- **les droits d'entrée** à l'exercice de l'activité postale dont le montant est fonction de la catégorie et de la nature de l'activité (messagerie postale, transfert postal de fonds...) sur une période de dix ans ;

Messagerie postale:

- 1ère catégorie (international) : 45 millions ;
- 2ème catégorie (national) : 35 millions.

Transfert postal de fonds

- 1ère catégorie (international): 75 millions;
- 2 -ème catégorie (national): 40 millions

- **la redevance postale au taux de 5%** assise sur le chiffre d'affaires hors taxes des opérateurs.

Il convient de préciser que, la procédure de délivrance des titres d'exploitation exige au postulant, le paiement des frais d'étude des dossiers de demande d'agrément qui sont de 200.000FCFA.

■ I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

S'agissant des missions assignées au CAS-Poste, les dispositions de la loi de finances 2020 portant création et fonctionnement d'un Compte d'Affectation du Trésor pour le Développement du secteur postal précise que ses ressources du CAS-Poste sont notamment destinées au financement de :

- les opérations de développement du Secteur Postal ;
- la mission de Service Public Postal ;
- la formation ;
- les contributions financières de l'Etat aux organisations internationales chargées des questions postales.

Les opérations de développement du secteur postal concernent la planification et le développement des investissements postaux, la desserte équilibrée du territoire national par la réalisation des infrastructures des réseaux et services postaux, la régulation du secteur postal et la promotion de l'épargne nationale.

Les missions de Service Public Postal s'assurent de l'accès égal à toute la clientèle aux prestations postales à des tarifs abordables et l'offre des services postaux de base de manière permanente à des prix abordables et homogènes, autant que possible en tout point du territoire national.

La formation assure le renforcement des capacités des personnels et acteurs du secteur postal, les investissements dans les institutions de formation du secteur postal.

Le guichet « contribution aux organisations internationales chargée des questions postales » comprend les contributions et participations aux organisations postales auxquelles appartient le Cameroun, notamment l'UPU et l'UPAP.

■ I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

Les dépenses éligibles au Compte d'Affectation Spéciales pour Développement du secteur postal (CAS-Poste) se déclinent ainsi qu'il suit :

- les dépenses relatives à la mise en place de la régulation et de développement des activités postales ainsi que celles liées aux Services Postal Universel ;
- celles relatives à la mise en place des infrastructures de codification et d'adressage postal au Cameroun ;
- les dépenses liées au développement des infrastructures du réseau postal ;
- et enfin, celles de la coordination des activités des services de la Poste et de la coopération internationale.

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

Les recettes du CAS-Poste pour les trois dernières années étaient adossées essentiellement sur les frais d'étude des dossiers, le paiement des droits d'entrée et enfin la redevance postale de 5%.

■ Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.

NATURES DES RECETTES	REALISATION			
	2024	2023	2022	2021
Prélèvements au titre de l'exercice par les opérateurs privés des activités concédées, conformément aux dispositions de la loi régissant l'activité postale	300 721 573	323 881 761	321 637 396	208 082 125
Reports (solde à reporter)	212 211 792	244 867 496	207 379 982	424 176 802
TOTAL	512 933 365	568 749 257	529 017 378	632 258 927

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

La mobilisation des recettes ne pose pas un problème particulier. En effet, en exécution de la correspondance **n0 0000012/MPT/SG/DRP-AC FSP du 05 janvier 2023** de l'ordonnateur invitant les opérateurs privés postaux agréés à déclarer et à payer la redevance conformément à la réglementation, sous peine de sanction, les redevances sont systématiquement payées auprès de l'Agent Comptable en dehors de quelques cas marginaux.

Pour ce qui est de l'optimisation des recettes, un certain nombre des difficultés existent, notamment :

- les difficultés pour certains opérateurs postaux qui sollicitent la licence d'exploitation de payer en une seule tranche la totalité des droits d'entrée exigibles ;
- l'absence de certains textes d'application de la loi postale N0 2020/0004 du 23 avril 2020, notamment ceux relatifs aux prestations du régulateur et aux normes des équipements et emballages postaux ;

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

En 2025, les prévisions budgétaires prennent en compte :

- les droits d'entrée (fixes) en valeur relativement faible à collecter auprès des éventuels nouveaux opérateurs ;
- les redevances postales à raison de 5% du chiffre d'affaires à collecter auprès de 43 opérateurs privés postaux en règle, et quelques nouveaux opérateurs qui vont régulariser leur situation administrative ;
- les frais d'étude des dossiers d'agrément ;
- la mise en route des sanctions et pénalités dues au non-respect des textes réglementaires

En 2026 et 2027 les prévisions de recettes prennent en compte pour l'essentiel :

- la redevance postale à hauteur de 5% du chiffre d'affaires hors taxes à collecter auprès d'une trentaine d'opérateurs privés postaux ;
- éventuellement les droits d'entrée pour les nouveaux opérateurs postaux ;
- la mise en route des sanctions et pénalités dues au non-respect des textes réglementaires ;

■ **Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années**

NATURES DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2025	2026	2027
Prélèvements au titre de l'exercice par les opérateurs privés des activités concédées , conformement aux dispositions de la loi régissant l'activité postale	40 000 000	35 000 000	25 000 000
Autre prélèvement sur les opérateurs publics et privés au titre du financement des missions de service public	445 075 000	865 000 000	875 000 000
Reports (solde à reporter)	414 925 000	0	0
TOTAL	900 000 000	900 000 000	900 000 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

Le budget du CAS-Poste est structuré selon le cadre logique du programme 129 (Densification du réseau et amélioration de la couverture postale nationale) du MINPOSTEL qui a pour objectif d'étendre et d'optimiser le réseau postal national. Ledit programme est bâti autour de 02 indicateurs à savoir le nombre de points de contact postaux fonctionnels et le nombre de points de contacts postaux ayant une connexion internet haut débit.

Ledit programme comporte 07 actions à savoir :

- Action 1 : Développement des infrastructures du réseau postal ;
- Action 2 : Développement des infrastructures de codification et d'adressage postal au Cameroun ;
- Action 3 : Régulation et développement des activités postales ;
- Action 4 : amélioration du cadre d'offre de partenariat et de services d'agence dans le réseau postal ;
- Action 5 : Amélioration du financement de l'offre de Service Postal Universel ;
- Action 6 : Amélioration de la qualité de service postal ;
- Action 7 : Coordination et suivi des activités des services de la Poste.

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

■ III.2.a. BILAN TECHNIQUE

Le tableau ci-dessous présente les principaux extraits obtenus et justifie les écarts par rapport à ce qui était attendu.

Activité	Date début		Date fin		Résultats		Ecart	Justification des écarts	Activités à reprogrammer/ Action à entreprendre
	Prévue	Réalisée	Prévue	Réalisée	Prévus	Réalisés			
Contribution et participation aux organisations internationales	Mars 2024	Décembre 2024	Juillet 2024	Aout 2024	01 contribution UPU effective 01 contribution UPAP effective	OUI	-	RAS	
Pilotage des activités du programme 129	Mars 2024	Juin 2024	Juin 2024	Juin 2024	Production des outils de la planification	OUI	-	RAS	-
Activités de gestion du CAS - Postes par l'ordonnateur	Avril 2024	Juin 2024	Juin 2024	Juin 2024	Suivi des activités par l'ordonnateur.	OUI	-	RAS	-
Activité de comptabilité matière	Mars 2024	Juin 2024	Juin 2024	Juin 2024	Disponibilité des documents comptables	OUI	-	RAS	-
Activité de contrôle des opérations de gestion du CAS-Poste	Avril 2023	Déc. 2024	Juin 2024	Juillet 2024	Activités de contrôle de conformité	OUI	-	RAS	-
Cadre de concertation permanente avec les acteurs du secteur postal et de la société civile	Mars 2023	Septembre 2024	Septembre 2024	Septembre 2024	Amélioration des rapports entre les acteurs du secteur	OUI	-	RAS	-
Examen des projets du CAS-Poste en commission ministérielle de Passation des Marchés	Avril 2024	Juin 2024	Aout 2024	Aout 2024	Facilités le fonctionnement de la CPM	OUI	-	RAS	-
Activité de recouvrement du CAS-Poste auprès des opérateurs	Mars 2024	Juillet 2024	Juillet 2024	Juillet 2024	Amélioration du niveau des recettes du CAS	OUI	-	RAS	-
Examen des Projets du CAS Poste en Commission Ministérielle de Passation de Marché	Juin 2024	Juillet 2024	Juillet 2024	Juillet 2024	Commodités de fonctionnement de la commission de maturation des projets.	Oui	-	RAS	
Activité de l'Agent comptable du CAS Poste	Mars 2024	Decmebre 2024	Decembre 2024	Decembre 2024	Disponibilité des documents comptables	OUI	-	RAS	
Subvention aux autres entités publiques	Mars 2024	Decmebre 2024	Decembre 2024	Decembre 2024	Subventions disponibles	OUI	-		
Célébration de Journée Mondiale de la Poste	Mars 2024	Mars 2024	Mars 2024	Mars 2024	01 JMP célébrée	OUI		RAS	
Electrification et connexion du bureau de poste à	Avril 2024	Décembre 2024	Décembre 2024	Décembre 2024	Bureaux de Postes électrifiés et connectés à l'énergie solaire	NON	-	Retard dans le lancement du marché	Activité à reprogrammer en 2025 pour les Bureaux de Poste de Bamendsjou, Akonolinga et Nkondjock

l'énergie solaire									
Réhabilitation des infrastructures postales	Avril 2024	Décembre 2024	Décembre 2024	Décembre 2024	Infrastructures postales réhabilitées	OUI		Retard dans le lancement du marché	Reprogrammation de l'exécution de certaines lettres de commande en 2025
Atelier d'appropriation de la législation de la chaîne logistique par les différents acteurs (Campost, Douanes,...)	Avril 2024	Aout 2024	Décembre 2024	Décembre 2024	Atelier d'appropriation de la législation de la chaîne logistique par les différents acteurs (Campost, Douanes,...) tenu	OUI	-	RAS	
Maitrise de l'environnement postal (évaluation SPU 2021-2022 & évaluation du cahier de charge de la Campost)	Juin 2024	Aout 2024	Décembre 2024	Décembre 2024	- Coût réel du SPU déterminé - cahier de charges évalué	NON OUI	-	RAS pour cahier l'évaluation du de charges	Activité à reprogrammer en 2025 -
Acquisition du matériel de transport automobile de service	Juillet 2024	Aout 2024	Octobre 2024	Octobre 2024	Véhicule de régulation acquis	NON	-		À payer 2025
Recouvrement des créances du CAS-Poste auprès des opérateurs privés postaux et consolidation des chiffres d'affaires mensuelles déclarés exercice 2023	Mars 2024	Juillet 2024	Juillet 2024	Août 2024	Créances recouvrées et chiffres d'affaires consolidés	OUI	-	RAS	-
Contrôle des activités et des cahiers de charges des opérateurs privés postaux	Juillet 2023	Juillet 2023	Octobre 2023	Octobre 2023	Activités des opérateurs privés postaux contrôlées et cahier de charges	OUI	-	RAS	-
Renforcement de la capacité des acteurs du secteur postal	Septembre 2024	Novembre 2024	Novembre 2024	Novembre 2024	Maitrise des procédures d'instruction par les OPJ du domaine postal et des textes en vigueur par les opérateurs postaux.	OUI	-		
Opérationnalisation et appropriation de la plateforme de régulation des activités postales	Septembre 2024	Septembre 2024	Septembre 2024	Septembre 2024	Maitrise de la plateforme de régulation	NON			Activité à reprogrammer en 2025
Cadre d'application des sanctions aux opérateurs	Septembre 2024	Septembre 2024	Novembre 2024	Novembre 2024	Sessions tenues	NON	-		-

III.2.b. BILAN FINANCIER

a. Situation des dépenses (Ordonnateur)						
NO	Nature du projet/ activité	Montant budgétisé	Niveau d'exécution	Estimation fin 2024	Difficultés et perspectives	Prévision 2025
1	Contribution et participation aux organisations internationales	2 733 000	100%	100%		60 000 000
2	Pilotage des activités du programme 129 par le Responsable	17 000 000	44.44%	100%	RAS	
3	Activités de gestion du CAS-Postes par l'ordonnateur	75 000 000	73.33%	100%	RAS	

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

4	Activité de comptabilité matières	7 500 000	99.9%	100%	RAS	
5	Activité de contrôle des opérations de gestion du CAS-Poste	12 500 000	60%	100%	RAS	
6	Cadre de concertation permanente régulateur- acteurs du secteur postal et de la société civile	17 000 000	99%	100%	RAS	
7	Examen des projets du CAS-Poste en commission ministérielle de Passation des Marchés	24 967 000	79.84%	100%	RAS	
8	Activité de l'Agent comptable du Cas-Poste	13 500 000	99.9%	100%	RAS	
9	Subvention aux autres entités	40 000 000	0%	0%	RAS	
10	Célébration de la Journée Mondiale la Poste	8 000 000	99.99%	100%	RAS	
11	Electrification et connexion des bureaux de poste en énergie solaire	100 000 000	24.46%	100%	Reprogrammation de l'exécution dans certains Bureaux de Poste 2025	64 034 103
12	Réhabilitation des infrastructures postales	202 908 150	31.25%	78.16%	Reprogrammation de l'exécution de certaines lettres de commande en 2025	
13	Construction d'une barrière à la résidence de fonction du Ministre des P&T à Bamenda	24 423 295	0%	0%	Reprogrammation de l'exécution de certaines lettres de commande en 2025	24 423 295
14	Atelier d'appropriation de la législation de la chaîne logistique par les différents acteurs	20 000 000	49.99%	100%	RAS	
15	Equipement des bureaux de Poste en matériel informatique	20 000 000	99.99%	100%	RAS	
16	Equipement des bureaux de Poste en mobilier de bureau	17 500 000	0%	0%	Reprogrammation de l'exécution den 2025	17 500 000
17	Maîtrise de l'environnement postal (Evaluation du SPU 2021-2022 et 2valuation des cahiers des charges de la Campost)	74 501 850	0%	50%	Evaluation SPU 21-22 reprogrammée en 2025	39 960 000
18	Contrôle des activités et des cahiers de charges des opérateurs privés postaux	41 800 000	65.78%	100%	RAS	
19	Séminaire de renforcement des capacités des acteurs du secteur postal	25 000 000	0%	100%		
20	Activité de recouvrement du CAS-Poste auprès des opérateurs et consolidation des chiffres d'affaires déclarés au titre de l'exercice 2023	33 000 000	84.84%	100%	RAS	
21	Cadre d'application d'application des sanctions	27 000 000	81.48%			
22	Opérationnalisation de la plateforme de régulation des activités postales	41 000 000	0%	0%	Activité à reprogrammer en 2025	41 000 000
23	Acquisition du matériel de transport automobile de service de fonction	30 000 000	0%	0%	Programmation du paiement en 2025	30 000 000
24	Amélioration de la qualité de service	52 576 705	0%	0%	Activité à reprogrammer en 2025	52 576 705
Total		900 000 000	37.66%	87.2%		

■ **III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION**

■ **III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS**

■ **Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :**

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2025	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2025		
Programme : 129 - DENSIFICATION DU RESEAU ET AMELIORATION DE LA COUVERTURE POSTALE NATIONALE							
Action : 01 - Développement des infrastructures du réseau postal						Rehabilitation des bureau de poste	2025
Séminaire atelier des acteurs de la chaîne logistique (CAMPOST-DOUANES , etc	10 000 000	rapport de l'atelier	2024	0.0	1.0		
Construction de la barrière à la résidence de fonction du Ministre des Postes et Télécommunications à Bamenda	24 000 000	lineaire construit	2024	0.0	1.0		
Électrification et connexion des bureaux de poste a l'énergie solaire	64 034 103	nombre de bureaux de poste électrifiés	2024	0.0	1.0		
Equipement des bureaux de poste en mobilier de bureau	15 025 500	nombre de materiel livré	2024	0.0	1.0		
Réhabilitation des infrastructures postales	203 329 024	nombre de Bureaux de poste réhabilités	2024	0.0	1.0		
Total Action	316 388 627						
Action : 03 - régulation et développement des activités postales						suivi des envois postaux	annuel
mise en place d'une plateforme de traitement et de tracking des envois postaux	86 000 000	plateforme	2025	0.0	1.0		
Cadre d'application des sanctions aux opérateurs postaux	9 000 000	Les rapports des sessions	2024	0.0	1.0		
Opérationnalisation et appropriation de la plateforme de régulation des activités postales	36 000 000	rapport de mise en œuvre du séminaire disponible	2024	0.0	1.0		
Acquisition du matériel de transport automobile de service et de fonction et des motos pour les brigades régionales de contrôle	70 074 668	nombre de vehicule	2024	0.0	1.0		
Contrôle des activités et des cahiers de charges des opérateurs privés postaux	29 000 000	rapport final de mise en œuvre du l'activité	2024	0.0	1.0		
Séminaire de renforcement des capacités des acteurs du secteur postal	25 000 000	nombre de participants	2024	0.0	1.0		
Activité de recouvrement des ressources du CAS- Poste auprès des opérateurs privés postaux et consolidation des chiffres d'affaires déclarés au titre de l'exercice 2023 par la DRP	35 000 000	rapport final de recouvrement et de consolidation des chiffres d'affaires	2024	0.0	1.0		
Total Action	290 074 668						
Action : 05 - Amélioration du financement de l'offre de Service Postal Universel						Maitrise du coût réel du SPU et cahier de charges évalué	2024
Evaluation du coût réel du SPU	39 960 000	nombre rapports d'étude disponibles	2024	0.0	1.0		
Total Action	39 960 000						
Action : 06 - Amélioration de la qualité de service postal						Qualité de service améliorée	2025
Evaluation de la qualité de service offert par les opérateurs postaux	52 576 705	rapport final de mise en œuvre du l'activité	2024	0.0	1.0		

Total Action	52 576 705						
Action : 07 - Coordination et suivi des activités des services de la Poste						ameliorer les conditions de travail	2025
Subvention aux autres entreprises publiques	40 000 000	Appui à l'institution sous tutelle	2024	0.0	1.0		
Célébration de la Journée Mondiale de la Poste	8 000 000	nombre de celebration	2024	0.0	1.0		
Contribution et participation aux Organisations Internationales	39 000 000	Contribution effective aux Organisations Internationales	2024	0.0	1.0		
Pilotage des activités du programme129 par le responsable du programme	12 000 000	gestion du programme	2025	0.0	1.0		
Activité de gestion du CAS-Poste par l'ordonnateur	50 000 000	Suivi des activités par l'ordonnateur.	2024	0.0	1.0		
Activité de comptabilité matière	5 000 000	Production des documents comptables	2023	0.0	1.0		
Activité de contrôle des opérations de gestion du CAS-Poste	5 000 000	nombre d'activités réalisées	2023	0.0	1.0		
Cadre de concertation permanente Régulateur-acteurs du secteur postal et de la société civile	12 000 000	nombre de concertation tenue	2023	0.0	1.0		
Examen des projets du CAS-Poste en Commission Ministérielle de Passation des Marchés	10 000 000	nombre de session d'examen tenues	2023	0.0	1.0		
Activité de l'Agent Comptable du CAS-Poste	20 000 000	nombre d'activités réalisée	2024	0.0	1.0		
Total Action	201 000 000						
Total Programme	900 000 000						
TOTAL GENERAL	900 000 000						

■ III.3.b. MOYENS DU CAS

■ III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE

■ Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		300 000 000
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	48 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	45 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	79 000 000
361120	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	6 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	46 000 000
361170	Indemnités de mission des agents en mission à l'étranger	8 000 000
361720	Fêtes officielles et cérémonies	8 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	35 000 000
464640	Contributions aux organisations internationales	25 000 000
BUDGET D'INVESTISSEMENT		600 000 000
361311	Etudes d'organisation, schémas d'organisation bureautique ou informatique	30 000 000
361314	Enquêtes statistiques, études d'économie générale et recensements	24 960 000
361319	Autres études générales et d'organisation, suivi et contrôle	52 576 705
464116	Transferts aux établissements publics à caractère professionnel	40 000 000
523112	Bâtiments administratifs à usage de bureau de l'administration déconcentrée	193 329 024
523211	Bâtiments administratifs à usage de logement de l'administration centrale	24 000 000
524112	Installations électriques et de générateurs d'électricité	64 034 103
524118	Mobilier et matériel de bureau	15 025 500
524311	Matériel de transport automobile de service et de fonction	156 074 668
TOTAL DES DEPENSES DU C.AS		900 000 000

■ III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

■ Tableau 7 : Détails des dépenses par activités

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programme : 129 - DENSIFICATION DU RESEAU ET AMELIORATION DE LA COUVERTURE POSTALE NATIONALE		
Action : 01 - Développement des infrastructures du réseau postal		
Activité : Séminaire atelier des acteurs de la chaîne logistique (CAMPOST-DOUANES , etc		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000 000
Total Activité		10 000 000
Activité : Construction de la barrière à la résidence de fonction du Ministre des Postes et Télécommunications à Bamenda		
523211	Bâtiments administratifs à usage de logement de l'administration centrale	24 000 000
Total Activité		24 000 000
Activité : Électrification et connexion des bureaux de poste a l'énergie solaire		
524112	Installations électriques et de générateurs d'électricité	64 034 103
Total Activité		64 034 103
Activité : Equipement des bureaux de poste en mobilier de bureau		
524118	Mobilier et matériel de bureau	15 025 500
Total Activité		15 025 500
Activité : Réhabilitation des infrastructures postales		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	7 000 000
523112	Bâtiments administratifs à usage de bureau de l'administration déconcentrée	193 329 024
Total Activité		203 329 024
Total Action		316 388 627
Action : 03 - régulation et développement des activités postales		
Activité : mise en place d'une plateforme de traitement et de tracking des envois postaux		
524311	Matériel de transport automobile de service et de fonction	86 000 000
Total Activité		86 000 000
Activité : Cadre d'application des sanctions aux opérateurs postaux		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	2 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	3 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000 000
Total Activité		9 000 000
Activité : Opérationnalisation et appropriation de la plateforme de régulation des activités postales		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	3 000 000
361311	Etudes d'organisation, schémas d'organisation bureautique ou informatique	30 000 000
Total Activité		36 000 000
Activité : Acquisition du matériel de transport automobile de service et de fonction et des motos pour les brigades régionales de contrôle		
524311	Matériel de transport automobile de service et de fonction	70 074 668
Total Activité		70 074 668
Activité : Contrôle des activités et des cahiers de charges des opérateurs privés postaux		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	4 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	4 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	16 000 000
Total Activité		29 000 000
Activité : Séminaire de renforcement des capacités des acteurs du secteur postal		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000

361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	20 000 000
Total Activité		25 000 000
Activité : Activité de recouvrement des ressources du CAS-Poste auprès des opérateurs privés postaux et consolidation des chiffres d'affaires déclarés au titre de l'exercice 2023 par la DRP		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	5 000 000
COMPTE		
LIBELLE		MONTANT
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	5 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	20 000 000
Total Activité		35 000 000
Total Action		290 074 668
Action : 05 - Amélioration du financement de l'offre de Service Postal Universel		
Activité : Evaluation du coût réel du SPU		
361314	Enquêtes statistiques, études d'économie générale et recensements	24 960 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	15 000 000
Total Activité		39 960 000
Total Action		39 960 000
Action : 06 - Amélioration de la qualité de service postal		
Activité : Evaluation de la qualité de service offert par les opérateurs postaux		
361319	Autres études générales et d'organisation, suivi et contrôle	52 576 705
Total Activité		52 576 705
Total Action		52 576 705
Action : 07 - Coordination et suivi des activités des services de la Poste		
Activité : Subvention aux autres entreprises publiques		
464116	Transferts aux établissements publics à caractère professionnel	40 000 000
Total Activité		40 000 000
Activité : Célébration de la Journée Mondiale de la Poste		
361720	Fêtes officielles et cérémonies	8 000 000
Total Activité		8 000 000
Activité : Contribution et participation aux Organisations Internationales		
361120	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	6 000 000
361170	Indemnités de mission des agents en mission à l'étranger	8 000 000
464640	Contributions aux organisations internationales	25 000 000
Total Activité		39 000 000
Activité : Pilotage des activités du programme 129 par le responsable du programme		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	3 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	4 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
Total Activité		12 000 000
Activité : Activité de gestion du CAS-Poste par l'ordonnateur		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	10 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors	15 000 000

	fournitures de bureau et matériels techniques)	
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	25 000 000
Total Activité		50 000 000
Activité : Activité de comptabilité matière		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	3 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000 000
Total Activité		5 000 000
Activité : Activité de contrôle des opérations de gestion du CAS-Poste		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	3 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000 000
Total Activité		5 000 000
Activité : Cadre de concertation permanente Régulateur- acteurs du secteur postal et de la société civile		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	3 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	4 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
Total Activité		12 000 000
Activité : Examen des projets du CAS-Poste en Commission Ministérielle de Passation des Marchés		
COMPTE	LIBELLE	MONTANT
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	5 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	5 000 000
Total Activité		10 000 000
Activité : Activité de l'Agent Comptable du CAS-Poste		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	10 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	5 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
Total Activité		20 000 000
Total Action		201 000 000
Total Programme		900 000 000
TOTAL GENERAL		900 000 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

2025

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

FONDS SPECIAL POUR LA SECURITE
ELECTRONIQUE

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	3
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	5
I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	5
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS	7
II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	8
II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	8
II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	8
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS	10
III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	11
III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	11
III.2.a. BILAN TECHNIQUE	12
III.2.b. BILAN FINANCIER	14
III.3. IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	15
III.3.b. MOYENS DU CAS	17
III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	17
III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	17
ANNEXE	23

NOTE EXPLICATIVE

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE
D'AFFECTATION SPECIALE**

La Loi de Finances n°2019/023 du 24 décembre 2019 crée en son article vingt quatrième, un Compte d'Affectation Spéciale intitulé « Fonds Spécial des Activités de Sécurité Electronique » et ses modalités de fonctionnement sont fixées par le décret n°2012/309 du 26 juin 2012 fixant les modalités de gestion du FSE.

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

Au terme de l'article vingt quatrième de la loi des finances suscitée, les ressources du CAS proviennent :

- des subventions de l'État ;
- des contributions annuelles autorités de certification accréditées, des auditeurs de sécurité, des éditeurs de logiciels de sécurité, des autres prestataires de services de sécurité agréés ;
- des dons et legs.

Il convient de signaler que toutes les recettes du FSE sont collectées par l'ANTIC et l'ART et reversées selon les pourcentages fixés par les textes réglementaires.

En dehors des recettes fixées à l'article vingt quatrième ci-dessus, le Gouvernement a pris un certain nombre de textes pour diversifier les contributions et renforcer les ressources du FSE à travers les arrêtés suivants:

- **arrêté N°44/CAB/PM du 02 mai 2013**, fixant la clé de répartition des frais perçus au titre des droits d'entrée et de renouvellement des autorisations dans le domaine des communications électroniques, qui à l'article 2 alinéa 2 (a) stipule que 5% des droits d'entrée et de renouvellement des concessions sont reversés au FSE ;

arrêté N°41/CAB/PM du 07 avril 2017, fixant les modalités de répartition de la redevance d'utilisation des adresses, des préfixes et des numéros téléphoniques qui à l'article 3 attribue au FSE 10% du montant recouvré.

■ I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

Le CAS FSE a pour mission le financement des activités/projets liées à la recherche, au développement, à la formation et aux études en matière de cybersécurité.

■ I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

Le CAS FSE finance les activités relevant :

- du soutien au développement des activités liées à la sécurisation des réseaux et des systèmes d'information et à la certification ;
- du soutien à la mise en place des mécanismes destinés à assurer la sécurité la veille technologique des réseaux et des systèmes d'information au niveau national ;
- des contributions financières de l'État aux organisations internationales chargées des questions de cybersécurité ;
- des prestations de services d'audits de sécurité des réseaux et des systèmes d'information ;
- des prestations des programmes et projets relatifs aux études et à la recherche dans le domaine de la cybersécurité, à la formation ainsi qu'au renforcement des capacités

humaines dans le domaine de la cybersécurité.

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

Comme l'on peut le constater, les recettes du fonds proviennent essentiellement de la Redevance d'utilisation des adresses, des préfixes et des numéros téléphoniques. Toutefois, les dispositions sont en cours en vue de pouvoir capter les recettes des autres contributeurs.

■ Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.

NATURES DES RECETTES	REALISATION			
	2024	2023	2022	2021
Reports (solde à reporter)	1 162 331 693	1 267 994 295	783 700 111	1 500 000 000
TOTAL	1 162 331 693	1 267 994 295	783 700 111	1 500 000 000

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

La principale difficulté du FSE réside dans la mobilisation des recettes dues aux facteurs inhérents des contributeurs initiaux (l'essentiel de ces activités sont nouvelles, le fonctionnement de certains acteurs se fait dans l'informel, la faiblesse des procédures de recouvrement, la non prise en compte de nouveaux acteurs dans le secteur de la sécurité électronique, ...).

Les autres difficultés rencontrées sont les suivantes :

- l'ANTIC qui sert d'agent intermédiaire entre les auditeurs et les structures auditées n'accompagne pas ces derniers dans le recouvrement des frais de prestations d'audit de sécurité réalisées.
- d'autre part, l'ANTIC est à la fois régulateur et opérateur. Elle détient le portefeuille le plus important en matière d'audit de sécurité des systèmes d'information et ne reverse rien au FSE.
- Il n'est fait mention d'aucune précision du montant total recouvré par l'ART dans le cadre des redevances d'utilisation des adresses, des préfixes et des numéros téléphoniques, afin de permettre à l'Agent Comptable du FSE de s'assurer de la sincérité des chiffres ;
- Aucun versement n'est enregistré en provenance de l'ANTIC qui a la charge d'effectuer les recouvrements auprès des Autorités de Certification accréditées, des Auditeurs de sécurité agréés, des Éditeurs de logiciels de sécurité et autres prestataires de service de sécurité agréés ;
- Les listes des contributeurs du FSE sont toujours non maîtrisées.

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Comme le montre le tableau ci-dessus pour les trois (03) prochaines années, les projections de recettes proviennent de l'ensemble des contributeurs et de la redevance d'utilisation des adresses, des préfixes et des numéros téléphoniques.

Pour atteindre cet objectif et redynamiser le processus de recouvrement, le MINPOSTEL, par note de service n° 00001288/MPT/SG/DAG du 23 mars 2020, a mis sur pied une équipe conjointe MINFI-MINPOSTEL chargé de l'accompagner dans le recouvrement optimal des

ressources.

Par ailleurs, l'élaboration d'un fichier des contributeurs du FSE est en cours de finalisation, pour présenter les informations détaillées sur chaque contributeur selon sa catégorie ainsi que ses contributions annuelles en vue de permettre le suivi et la dynamisation du recouvrement des recettes.

Aussi, le MINPOSTEL a commis une étude sur les tendances de l'activité de certification électronique au Cameroun et les mécanismes de développement d'un marché local de la certification. Les résultats de l'étude a permis d'avoir des données sur le marché de certification avec des conséquences directes sur les contributions au FSE.

■ **Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années**

NATURES DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTION		
	2025	2026	2027
Contributions annuelles des autorités de certification accréditées, les auditeurs de sécurité, les éditeurs de logiciels de sécurité et les autres prestataires de services de sécurité agréés, à hauteur de 1,5 % de leur chiffre d'affaires hors taxes	1 000 000	1 000 000	5 000 000
Reports (solde à reporter)	789 000 000	0	0
Redevance d'utilisation des adresses, des préfixes et des numéros téléphoniques	710 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
TOTAL	1 500 000 000	1 001 000 000	1 005 000 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

Selon les textes en vigueur, les ressources du FSE sont destinées au financement :

- du développement et de la promotion des activités liées à la sécurité des réseaux et des systèmes d'information sur l'ensemble du territoire national ;
- des études et de la recherche en matière de cybersécurité ;
- de la formation, du renforcement des capacités humaines en matière de cybersécurité.

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

Le fonds trouve son ancrage dans le programme 132: Sécurisation de l'écosystème national du numérique dont l'objectif est de garantir la sécurité du cyberspace camerounais. L'indicateur visé par ce programme étant l'indice national de cybersécurité. Ceci se traduit par le financement des projets et le paiement des prestations réalisées au titre notamment:

- du soutien au développement des activités liées à la sécurisation des réseaux et des systèmes d'information et à la certification ;
- du soutien à la mise en place des mécanismes destinés à assurer la sécurité, la veille technologique des réseaux et des systèmes d'information au niveau national;
- des contributions financières de l'État aux organisations internationales chargées des questions de cybersécurité ;
- des prestations de services d'audits technique, financier et comptable ;
- des programmes et projets relatifs aux études et à la recherche dans le domaine de la cyber sécurité ;
- des programmes et projets relatifs à la formation et au renforcement des capacités humaines dans le domaine de la cybersécurité ;
- de toute autre activité qui concourt au renforcement de la sécurité des réseaux et systèmes d'information.

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

■ III.2.a. BILAN TECHNIQUE

Les activités suivantes ont été inscrits dans le budget du CAS-FSE 2024 :

- la dématérialisation et sécurisation du traitement des dossiers du MINPOSTEL ;
- la mise en place d'un centre d'archivage numérique et d'une bibliothèque numérique sécurisés au MINPOSTEL ;
- l'étude en vue de la mise en place des CIRTs sectoriels (santé et banque) ;
- la mise en place des laboratoires dans les Universités d'Etat ;
- l'acquisition des logiciels de sécurité pour la protection des applications web et les équipements de bureau du MINPOSTEL ;
- la mise en place d'une plateforme de Management de la sécurité des systèmes d'informations, phase 2 ;
- l'organisation des campagnes nationales pour la promotion de la culture de la cybersécurité et la sensibilisation à l'utilisation responsable des réseaux sociaux ;
- le renforcement des capacités du personnel du MINPOSTEL en matière de cyber sécurité ;
- la révision de la politique nationale de la sécurité des réseaux et des systèmes d'informations ;
- l'élaboration du Plan National de Protection des enfants en ligne ;
- l'élaboration d'un manuel de procédure d'Investigation numérique ;
- l'organisation du forum national sur la cybersécurité et la lutte contre la cybercriminalité ;
- l'organisation des assises sectorielles des statistiques du domaine de sécurité.

Rendu en fin octobre 2024, la situation de leur exécution se présente comme suit :

- les marchés se rapportant à la dématérialisation et sécurisation du traitement des dossiers du MINPOSTEL et à la mise en place d'un centre d'archivage numérique et d'une bibliothèque numérique sécurisés au MINPOSTEL ainsi que celui relatif à l'étude en vue de la mise en place des CIRTs sectoriels (santé et banque) n'ont pas été lancés ;
- les marchés portant sur l'acquisition des logiciels de sécurité pour la protection des applications web et les équipements de bureau du MINPOSTEL et la mise en place d'une plateforme de Management de la sécurité des systèmes d'informations, phase 2 sont en cours d'exécution ;
- relativement à l'organisation des campagnes nationales pour la promotion de la culture de la cybersécurité et la sensibilisation à l'utilisation responsable des réseaux sociaux, les activités se poursuivent activement sur le terrain ;
- en ce qui concerne le renforcement des capacités du personnel du MINPOSTEL en matière de cyber sécurité, le marché est signé et en cours d'exécution ;
- les marchés relatifs à la révision de la politique nationale de la sécurité des réseaux et des systèmes d'informations, à l'élaboration du Plan National de Protection des enfants en ligne et à l'élaboration d'un manuel de procédure d'Investigation numérique sont en cours de signature ;
- les travaux préparatoires à l'organisation du forum national sur la cybersécurité et la lutte contre la cybercriminalité se poursuivent,

plusieurs séances de travail ont eu lieu avec l'ensemble des parties prenantes. L'accord de déblocage des fonds a été obtenu du MINFI et le projet de décision de déblocage est en cours de signature. Ce forum se tiendra à Bertoua du 10 au 11 décembre 2024 ;

- les assises sectorielles des statistiques du domaine de sécurité qui ont réuni l'ensemble des acteurs du domaine se sont tenues à l'hôtel Franco de Yaoundé les 8 et 9 octobre 2024.

ACTIVITES	Date début		Date Fin		Résultats		Écart	Justifications des écarts	Activités à reprogrammer / Justifications des actions à entreprendre
	Prévue	Réalisée	Prévue	Réalisée	Prévue	Réalisée			
Dématérialisation et sécurisation du traitement des dossiers du MINPOSTEL	2023	Non	2024	Non	Plateforme de dématérialisation mise en place	00%	100%	Marché non signé	Oui
Mise en place d'un centre d'archivage numérique et d'une bibliothèque numérique sécurisés au MINPOSTEL	2023	Non	2024	Non	Centre d'archivage numérique mis en place	00%	100%	Marché non signé	Oui
Etude en vue de la mise en place des CIRTs sectoriels (santé et banque)	2022	Non	2024	Non	Rapport d'étude	00%	100%	Marché non signé	Oui
mise en place des laboratoires de cybersécurité à l'Université inter-Etat de Sangmélima et à SUP'PTIC	2023	Non	2024	Non	Laboratoire mis en place	00%	100%	Marché en cours de signature	Oui
Acquisition des logiciels de sécurité pour la protection des applications web et les équipements de bureau du MINPOSTEL	2023	Non	2024	Oui	Logiciels acquis	10%	90%	Marché en cours d'exécution	Oui
mise en place d'une plateforme de management de la sécurité des systèmes d'information, phase 2	2023	Non	2024	Non	Plateforme mise en place	00%	100%	Marché en cours d'exécution	Oui
Organisation des campagnes nationales pour la promotion de la culture de la cybersécurité et la sensibilisation à l'utilisation responsable des réseaux sociaux	2021	Oui	2024	Oui	Rapport des activités	90%	10%	Les activités se poursuivent sur le terrain	Oui
Renforcement des capacités du personnel du MINPOSTEL en matière de cyber sécurité	2022	Oui	2024	Oui	Rapport de formation	30%	70%	Formation en cours	RAS
Révision de la politique nationale de la sécurité des réseaux et des systèmes d'informations	2023	Non	2024	Oui	Document de politique	0%	100%	Marché en cours d'exécution	Oui
Elaboration du Plan National de Protection des enfants en ligne	2023	Non	2024	Oui	Document de plan national	0%	100%	Marché en cours d'exécution	Oui
Elaboration d'un manuel de procédure d'Investigation numérique	2023	Non	2024	Oui	Manuel de procédure	0%	100%	Marché en cours d'exécution	Oui
Organisation du forum national sur la cybersécurité et la lutte contre la cybercriminalité	2022	Non	2024	Oui	Rapport général du forum	30%	70%	Activité programmée du 10 au 11 décembre 2024	Oui
Organisation des assises sectorielles des statistiques du domaine de sécurité	2023	Oui	2024	Oui	Rapport général des assises	100%	0%	Activité réalisée du 8 au 9 octobre 2024	RAS

■ III.2.b. BILAN FINANCIER

Situation des dépenses (ordonnateur)						
Compte	Nature du projet/activité	Montant budgétisé	Niveau d'exécution	Estimation fin 2024	Difficultés rencontrées et perspectives	Prévisions 2025
	Dématérialisation et sécurisation du traitement des dossiers du MINPOSTEL	90 000 000	00%	00%	Renvoyer au BIP	0
	Mise en place d'un centre d'archivage numérique et d'une bibliothèque numérique sécurisés au MINPOSTEL	88 000 000	00%	00%	Marché non lancé	0
	Etude en vue de la mise en place des CIRT's sectoriels (santé et banque)	75 000 000	00%	00%	Marché non lancé	0
	Mise en place des laboratoires de cybersécurité à l'Université inter-Etat de Sangmélima et à SUP'PTIC	225 000 000	00%	00%	Marché en cours de signature	225 000 000
	Acquisition des logiciels de sécurité pour la protection des applications web et les équipements de bureau du MINPOSTEL	70 000 000	00%	0%	Marché en cours d'exécution	0
	Mise en place d'une plateforme de management de la sécurité des systèmes d'information, phase 2	85 000 000	00%	00%	Marché en cours d'exécution	85 000 000
	Organisation des campagnes nationales pour la promotion de la culture de la cybersécurité et la sensibilisation à l'utilisation responsable des réseaux sociaux	250 000 000	90%	100%	RAS	200 000 000
	Renforcement des capacités du personnel du MINPOSTEL en matière de cyber sécurité	40 000 000	00%	100%	Marché en cours d'exécution	0
	Etude sur les tendances de l'activité de certification électronique au Cameroun et les mécanismes de développement d'un marché local de certification	65 000 000	100%	100%	Marché réceptionné et payé	0.
	Révision de la politique nationale de la sécurité des réseaux et des systèmes d'informations	154 000 000	00%	00%	Marché en cours signature	154 000 000
	Elaboration du Plan National de Protection des enfants en ligne	155 000 000	00%	00%	Marché en cours signature	155 000 000
	Elaboration d'un manuel de procédure d'Investigation numérique	99 000 000	00%	00%	Marché en cours signature	90 000 000
	Organisation du forum national sur la cybersécurité et la lutte contre la cybercriminalité	85 000 000	00%	100%	Le forum se tiendra du 10 au 11 décembre 2024 à Bertoua Accord de déblocage obtenu du MINFI	0
	Organisation des assises sectorielles des statistiques du domaine de sécurité	20 000 000	100%	100%	Assises tenues du 8 au 9 octobre 2024	0
	Appui aux activités de SUP'PTIC de Yaoundé	29 000 000	00%	0%	Déblocage en cours	0
	Maturation des projets du FSE et Appui à La Commission de Passation des Marchés FSE	20 000 000	80%	100%	RAS	20 000 000
	Suivi du traitement comptable des activités du FSE	25 000 000	90%	100%	RAS	30 000 000
	Appui aux activités d'identification et de sensibilisation des contributeurs du FSE	15 000 000	60%	100%	RAS	25 000 000
	Total Général	1 500 000 000	21,5 %	23,82%		984 000 000

■ **III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION**

■ **III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS**

■ Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2025	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2025		
Programme : 132 - SECURISATION DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE							
Action : 01 - Développer des outils techniques de cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité.						Améliorer les conditions de travail du personnel	2025
Acquisition des ordinateurs de bureau au MINPOSTEL	95 000 000	Nombre d'ordinateurs	2025	0.0	100.0		
Acquisition des logiciels de sécurité pour la protection des applications web et les équipements de bureau du MINPOSTEL	70 000 000	Nombre de postes de travail sécurisés	2023	0.0	1.0		
Mise en place d'une plateforme de Management de la sécurité des systèmes d'informations, phase 2	85 000 000	plateforme mise en place et fonctionnelle	2023	0.0	1.0		
Mise en place d'un Centre de veille sécuritaire au MINPOSTEL	90 000 000	Centre de veille	2025	0.0	1.0		
Etude en vue de la mise en place des CIRTs sectoriels (santé et banque)	67 000 000	Rapport d'étude	2023	0.0	1.0		
Mise en place des laboratoires de cybersécurité dans les Universités d'Etat	170 000 000	Nombre de laboratoire mise en place	2022	3.0	6.0		
Total Action	577 000 000						
Action : 02 - Promouvoir la culture de cybersécurité						Eveil de l'attention des citoyens camerounais sur les menaces en provenance du cyberspace mondial	2024
Organisation des journées nationales de cybersécurité	65 000 000	rapport d'activité	2023	0.0	1.0		
Campagne nationale pour la promotion de la culture de la cybersécurité et sensibilisation à l'utilisation responsable des réseaux sociaux	175 000 000	rapport de la campagne	2019	4.0	6.0		
Total Action	240 000 000						
Action : 05 - Renforcer la gouvernance de la cybersécurité						Appropriation de l'indice	2025
Appui aux activités du Comité national pour le développement de l'Intelligence artificielle au Cameroun	110 000 000	stratégie nationale de développement de l'intelligence artificielle	2025	0.0	1.0		
Evaluation de l'indice de développement numérique et social Cameroun	20 000 000	Mesurer le niveau de développement de l'indice	2025	0.0	1.0		
Révision de la politique nationale de la sécurité des réseaux et des systèmes d'informations	154 000 000	Document de politique disponible	2016	1.0	2.0		
Élaboration du Plan National de Protection des enfants en ligne	150 000 000	Plan National de Protection élaboré	2023	0.0	1.0		
Élaboration d'un manuel de procédure d'Investigation numérique	94 000 000	manuel de procédure d'investigation numérique élaboré	2023	0.0	1.0		
Appui au processus d'identification des abonnés des réseaux de communications électroniques	20 000 000	rapport d'activités	2021	0.0	2.0		
Total Action	548 000 000						

Action : 06 - Coordination et suivi des activités des services de sécurité des réseaux et des systèmes d'information						Faciliter les interventions de l'Ordonnateur	2025
Maturation des projets du CAS FSE	20 000 000	projet de performance du CAS disponible	2025	0.0	1.0		
Activité de gestion du CAS-FSE par l'Ordonnateur	50 000 000	faciliter les interventions de l'Ordonnateur	2025	0.0	1.0		
Appui à La Commission interne de Passation des Marchés du MINPOSTEL	20 000 000	rapport d'activités	2021	2.0	3.0		
Suivi du traitement comptable des activités du FSE	30 000 000	rapport d'activité	2021	2.0	3.0		
Appui aux activités d'identification et de sensibilisation des contributeurs du FSE	15 000 000	rapport d'activité	2021	1.0	2.0		
Total Action	135 000 000						
Total Programme	1 500 000 000						
TOTAL GENERAL	1 500 000 000						

■ III.3.b. MOYENS DU CAS

■ III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE

■ Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		500 000 000
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	45 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	25 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	45 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	80 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	90 000 000
361780	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	20 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	190 000 000
BUDGET D'INVESTISSEMENT		1 000 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	85 000 000
361311	Etudes d'organisation, schémas d'organisation bureautique ou informatique	127 000 000
361312	Etudes des normes, conception des documents et élaboration des textes réglementaires ou législatifs	383 000 000
524211	Matériels informatiques de bureau	405 000 000
TOTAL DES DEPENSES DU C.AS		1 500 000 000

■ III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

■ Tableau 7 : Détails des dépenses par activités

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programme : 132 - SECURISATION DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE		
Action : 01 - Développer des outils techniques de cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité.		
Activité : Acquisition des ordinateurs de bureau au MINPOSTEL		
524211	Matériels informatiques de bureau	95 000 000
Total Activité		95 000 000
Activité : Acquisition des logiciels de sécurité pour la protection des applications web et les équipements de bureau du MINPOSTEL		
524211	Matériels informatiques de bureau	70 000 000
Total Activité		70 000 000
Activité : Mise en place d'une plateforme de Management de la sécurité des systèmes d'informations, phase 2		
524211	Matériels informatiques de bureau	85 000 000
Total Activité		85 000 000
Activité : Mise en place d'un Centre de veille sécuritaire au MINPOSTEL		
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	90 000 000
Total Activité		90 000 000
Activité : Etude en vue de la mise en place des CIRTs sectoriels (santé et banque)		
361311	Etudes d'organisation, schémas d'organisation bureautique ou informatique	67 000 000
Total Activité		67 000 000
Activité : Mise en place des laboratoires de cybersécurité dans les Universités d'Etat		
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	15 000 000
524211	Matériels informatiques de bureau	155 000 000
Total Activité		170 000 000
Total Action		577 000 000
Action : 02 - Promouvoir la culture de cybersécurité		
Activité : Organisation des journées nationales de cybersécurité		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	15 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	45 000 000
Total Activité		65 000 000
Activité : Campagne nationale pour la promotion de la culture de la cybersécurité et sensibilisation à l'utilisation responsable des réseaux sociaux		
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	70 000 000
361780	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	20 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	85 000 000
Total Activité		175 000 000
Total Action		240 000 000
Action : 05 - Renforcer la gouvernance de la cybersécurité		
Activité : Appui aux activités du Comité national pour le développement de l'Intelligence artificielle au Cameroun		
361311	Etudes d'organisation, schémas d'organisation bureautique ou informatique	60 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	50 000 000
Total Activité		110 000 000
Activité : Evaluation de l'indice de développement numérique et social Cameroun		
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	5 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	10 000 000
Total Activité		20 000 000
Activité : Révision de la politique nationale de la sécurité des réseaux et des systèmes d'informations		

360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	5 000 000
361312	Etudes des normes, conception des documents et élaboration des textes réglementaires ou législatifs	149 000 000
Total Activité		154 000 000
Activité : Élaboration du Plan National de Protection des enfants en ligne		
COMPTE		
LIBELLE		
MONTANT		
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	5 000 000
361312	Etudes des normes, conception des documents et élaboration des textes réglementaires ou législatifs	145 000 000
Total Activité		150 000 000
Activité : Élaboration d'un manuel de procédure d'Investigation numérique		
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	5 000 000
361312	Etudes des normes, conception des documents et élaboration des textes réglementaires ou législatifs	89 000 000
Total Activité		94 000 000
Activité : Appui au processus d'identification des abonnés des réseaux de communications électroniques		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	15 000 000
Total Activité		20 000 000
Total Action		548 000 000
Action : 06 - Coordination et suivi des activités des services de sécurité des réseaux et des systèmes d'information		
Activité : Maturation des projets du CAS FSE		
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	10 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	10 000 000
Total Activité		20 000 000
Activité : Activité de gestion du CAS-FSE par l'Ordonnateur		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	20 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	10 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000 000
Total Activité		50 000 000
Activité : Appui à La Commission interne de Passation des Marchés du MINPOSTEL		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	5 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	5 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000 000
Total Activité		20 000 000
Activité : Suivi du traitement comptable des activités du FSE		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	15 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000 000
Total Activité		30 000 000
Activité : Appui aux activités d'identification et de sensibilisation des contributeurs du FSE		

361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	15 000 000
	Total Activité	15 000 000
	Total Action	135 000 000
	Total Programme	1 500 000 000
	TOTAL GENERAL	1 500 000 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

2025

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

SOUTIEN DE LA POLITIQUE
CULTURELLE

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	3
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	6
I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	6
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS	7
II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	8
II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	8
II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	9
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS	10
III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	11
III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	11
III.2.a. BILAN TECHNIQUE	12
III.2.b. BILAN FINANCIER	12
III.3. IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	14
III.3.b. MOYENS DU CAS	15
III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	15
III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	15
ANNEXE	17

NOTE EXPLICATIVE

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE
D'AFFECTATION SPECIALE**

Créé, par Décret N°2001/389 du 05 décembre 2001 du Président de la République, S.E.M. Paul BIYA, le Compte d'Affectation Spéciale pour le Soutien de la Politique Culturelle est doté d'une enveloppe initiale d'un milliard (1 000 000 000) de FCFA. Ce nouvel instrument public de financement du secteur culturel permettra à l'Etat de :

- Encourager l'excellence dans la création, la production et la diffusion des œuvres de l'esprit ;
- Encourager la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel national ;
- Aider à la création ou à la modernisation des organismes de gestion collective ;
- Garantir les prêts consentis par les établissements de crédit ;
- Décerner des prix aux meilleures œuvres à l'issue des concours organisés dans les différents genres de création ;
- Allouer des secours aux conjoints ou aux descendants des artistes décédés ;
- Contribuer au financement d'organisations de solidarité professionnelle ;
- Aider les associations culturelles traditionnelles.

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

Les ressources du Compte d'Affectation Spéciale arrêtées annuellement par la loi de finances, sont constituées par :

- Les redevances versées au titre de la représentation ou de fixation du folklore en vue de son exploitation lucrative ;
- Les redevances versées au titre de la rémunération pour copie privée des œuvres imprimées ;
- La rémunération pour copie privée des œuvres audio-visuelles et sonores ;
- Contribution des OCG à la promotion de la politique culturelle ;
- Frais d'autorisation de spectacles et autres manifestations occasionnelles ;
- Contribution forfaitaire au fonds de promotion culturelle ;
- Frais de délivrance des licences d'entrepreneurs des spectacles ;
- Droit d'exploitation de biens culturels dans le cadre des activités commerciales régulières ;
- Demandes d'autorisation d'ouverture définitive du musée ;
- Droits d'accès au monument de la Réunification ;
- Autorisations de prises de vues cinématographiques et des enregistrements sonores ;
- Droits d'inscription au registre des distributeurs cinématographiques agréés ;
- Droits d'inscription au registre des exploitants cinématographiques agréés ;
- Visa d'exploitation des films ;
- Contribution du Musée National au fonds de soutien de la politique culturelle ;
- Contribution des Archives Nationales au fonds de soutien de la politique culturelle ;
- Contribution de l'Ensemble National au fonds de soutien de la politique culturelle ;
- Frais de location de la salle de la Galerie d'Art Contemporain de Yaoundé ;
- Droits ISBN (International Standard Book Number) ;
- Frais d'acquisition des numéros ISBN ;
- Frais d'adhésion à la Centrale de Lecture Publique ;
- Frais d'adhésion à la Bibliothèque Nationale ;
- Frais de location de la salle polyvalente de la centrale de lecture publique ;
- Frais de location du Centre Culturelle Camerounais ;

- Frais de location de la salle Sita BELLA ;
- Frais de location du car podium ;
- Frais de location de l'esplanade principale du MINAC ;
- Toutes autres ressources autorisées par la loi des finances.

NB : Il convient de noter ici que les 3 premiers postes de recettes dont des projets d'arrêtés avaient été transmis à la Primature courant mai 2018 n'ont toujours pas eu de suite. Dans les prévisions de recettes de l'année 2024, ceux-ci représentent 80% des ressources attendues.

■ I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

Ce nouvel instrument public de financement du secteur culturel permettra à l'Etat de :

- Encourager l'excellence dans la création, la production et la diffusion des œuvres de l'esprit ;
- Encourager la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel national ;
- Aider à la création ou à la modernisation des organismes de gestion collective ;
- Garantir les prêts consentis par les établissements de crédit ;
- Décerner des prix aux meilleures œuvres à l'issue des concours organisés dans les différents genres de création ;
- Allouer des secours aux conjoints ou aux descendants des artistes décédés ;
- Contribuer au financement d'organisations de solidarité professionnelle ;
- Aider les associations culturelles traditionnelles.

■ I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

L'Article 4 du Décret 2001/389 dispose que le Compte d'Affectation Spéciale est destiné à encourager la production littéraire et artistique camerounaise. Il permet notamment à l'Etat de :

- Appuyer les acteurs aux recouvrements des recettes sur le terrain
- Subventionner la création et la diffusion des œuvres ;
- Concourir à l'édition ou à la diffusion des œuvres ;
- Aider à la création ou à la modernisation des organismes de gestion collective ;
- Garantir les prêts consentis par les établissements de crédit ;
- Décerner des prix ;
- Allouer des secours aux artistes malades, aux conjoints ou aux descendants des artistes décédés ;
- Contribuer au financement d'organisations de solidarité professionnelle ;
- Subventionner les festivals culturels nationaux et internationaux ;
- Appuis au fonctionnement du CASSPC ;
- Réaliser et réhabiliter les infrastructures et outils de promotion culturelle.

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

Le Compte d'Affectation Spéciale pour le Soutien de la Politique Culturelle a été un compte de subvention jusqu'en 2019. Et en 2020, il est passé de compte de subvention à compte de création.

En ce qui concerne les recettes propres, un recouvrement timide a été effectif en 2021 à hauteur de **FCFA 17 751 162** ; Pour l'exercice 2022 ; **FCFA 60 606 819** ont été recouverts ; **FCFA 61 449 153** recouverts en 2023, et en 2024 nous estimons recouvré environs 123 000 000 **FCFA**

Avec l'arrimage au nouveau régime financier du 11 juillet 2018, des travaux avaient été menés au sein du MINAC visant à déceler les niches de recettes pouvant alimenter le CASSPC. A l'issue de ceux-ci, plusieurs décisions (17) avaient été signées, visant à augmenter le champ des recettes.

■ **Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.**

NATURES DES RECETTES	REALISATION			
	2024	2023	2022	2021
Rémunération pour copie privée des phonogrammes, vidéogrammes et œuvres imprimées	10 000	0	0	0
Contributions des organismes de gestion collective à la promotion de la politique culturelle	26 600 000	75 000	46 512 686	6 618 649
Doits issus de l'activités des spectacles	9 940 000	655 000	635 000	2 290 000
Doits d'exploitation du patrimoine culturel	493 700	78 000	1 687 580	1 505 100
Doits d'exploitation des activités liées à la cinématographie	10 378 510	1 284 057	30 661 550	198 000
Contribution des services rattachés au Ministère en charge des arts et de la culture	9 009 200	5 286 100	5 969 800	3 846 000
Droits d'exploitation des activités du livre et de la lecture	883 000	529 500	618 500	937 000
Revenus de la location des centres culturels, des salles et des cars podium	5 944 000	630 000	550 000	1 220 000
Reports (solde à reporter)	31 987 865	57 664 712	40 010 234	0
TOTAL	95 246 275	66 202 369	126 645 350	16 614 749

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- absence des actions fortes sur les recettes inscrites dans la loi de finance 2023 à l'instar des licences d'entrepreneurs jadis inscrites depuis 2023 ;
- le manque d'insérer dans le budget général du Ministère des Arts et de la Culture une provision pour recouvrement des recettes non fiscales;
- le manque de communication active sur les nouvelles recettes inscrites afin que celles-ci soient recouvrées à partir du début d'année 2025.

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

■ **Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années**

NATURES DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2025	2026	2027
Rémunération pour copie privée des phonogrammes, vidéogrammes et œuvres imprimées	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Contributions des organismes de gestion collective à la promotion de la politique culturelle	40 000 000	70 000 000	90 000 000
Doits issus de l'activités des spectacles	20 000 000	35 000 000	35 000 000
Doits d'exploitation du patrimoine culturel	8 000 000	10 000 000	10 000 000
Doits d'exploitation des activités liées à la cinématographie	62 000 000	64 000 000	94 000 000
Contribution des services rattachés au Ministère en charge des arts et de la culture	15 000 000	20 000 000	20 000 000
Droits d'exploitation des activités du livre et de la lecture	3 000 000	4 000 000	6 000 000
Revenus de la location des centres culturels, des salles et des cars podium	5 000 000	10 000 000	15 000 000
Reports (solde à reporter)	27 000 000	0	0
TOTAL	200 000 000	233 000 000	290 000 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

L'Article 4 du Décret 2001/389 dispose que le Compte d'Affectation Spéciale est destiné à encourager la production littéraire et artistique camerounaise. Il permet notamment à l'Etat de :

- Subventionner la création et la diffusion des œuvres ;
- Appui au recouvrement des directions ;
- Concourir à l'édition ou à la diffusion des œuvres ;
- Aider à la création ou à la modernisation des organismes de gestion collective ;
- Garantir les prêts consentis par les établissements de crédit ;
- Décerner des prix ;
- Allouer des secours aux artistes malades, aux conjoints ou aux descendants des artistes décédés ;
- Contribuer au financement d'organisations de solidarité professionnelle ;
- Subventionner les festivals culturels nationaux et internationaux ;
- Appuis au fonctionnement du CASSPC ;
- Réaliser et réhabiliter les infrastructures et outils de promotion culturelle.

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

Le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement confère au Ministère des Arts et de La Culture la responsabilité de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de promotion et de développement artistique et culturel.

Les activités du CASSPC trouvent leur ancrage dans les deux (02) programmes du MINAC. A savoir :

- Programme 148 : **CONSERVATION DE LA CULTURE ET DE L'ART CAMEROUNAIS**
- Programme 149 : **DEVELOPPEMENT ET VALORISATION DE LA PRODUCTION DES BIENS ET SERVICES CULTURELS**

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

III.2.a. BILAN TECHNIQUE

Activités	01/01/2024		20/10/2024		Ecart	Justif écart	Activités à reprogrammer / Action à entreprendre
	Prévue	Réalisée	Prévue	Réalisée			
Achats de Fournitures de bureau	-	-	-	-	-	Dossiers prêts et en attente. Cependant les recettes restent timides la majeure partie est recouvré en fin d'année.	5 000 000
Achat de consommables informatiques	-	-	-	-	-		5 000 000
Carburants et lubrifiants	-	-	-	-	-		10 000 000
participation au fonctionnement et aide au recouvrement des OGC	15 000 000	-	15 000 000	-	15 000 000		15 000 000
Participation aux festivals et événements culturels nationaux	20 000 000	-	20 000 000	-	20 000 000		48 000 000
Appuis à la production, réalisation et promotion des œuvres cinématographiques	50 000 000	-	50 000 000	21 500 000	28 500 000		50 000 000
Concours de beauté et prix littéraire	5 000 000	-	5 000 000	-	5 000 000		5 000 000
Subvention pour la création, la promotion et la diffusion des autres œuvres culturelles camerounaise	80 000 000	-	80 000 000	10 000 000	70 000 000		10000000
Appuis à la création, l'édition et la diffusion des œuvres musicales	70 000 000	-	70 000 000	15 852 850	54 147 150		42 000 000
Soutien à l'édition, la traduction et la réédition des œuvres littéraires	35 000 000	-	35 000 000	1 350 000	33 650 000		3 000 000
Aides et secours aux artistes malades	15 000 000	-	15 000 000	652 850	14 347 150		5 000 000
Aides aux conjoints et descendants des artistes décédés	10 000 000	-	10 000 000	200 000	9 800 000		2 000 000
TOTAL	300 000 000	0	300 000 000	49 555 700	250 444 300		200 000 000

III.2.b. BILAN FINANCIER

nous pouvons constaté que le niveau de recouvrement étant en baisse drastique cela a influencé considérablement le taux d'execution des credits en dépenses

Comptes	Activités	2024		Taux
		Prévue	Réalisée	
BUDGET DE FONCTIONNEMENT				
610 010	Achats de Fournitures de bureau	0	0	0
610 002	Achats de consommables informatiques	0	0	0
610 220	Carburants et lubrifiants	0	0	0
	TOTAL	0	0	0
650 024	contribution du CASSPC au fonctionnement de l' OGC	15 000 000	11 000 000	5,2

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

COMPTÉ D'AFFECTATION SPECIAL

650 025	Appui aux artistes prenant part aux festivals et événements culturels nationaux	20 000 000	9 600 000	48
650 028	Appuis à la production, réalisation et promotion des œuvres cinématographiques	50 000 000	21 500 000	43
650 028	Concours de beauté et prix littéraire	5 000 000	0	0
650 015	Subvention pour la création, la promotion et la diffusion des autres œuvres culturelles camerounaise	80 000 000	10 000 000	12.5
	Appuis à la création, l'édition et la diffusion des œuvres musicales	70 000 000	15 852 850	22.64
	Soutien à l'édition, la traduction et la réédition des œuvres littéraires	35 000 000	1 350 000	9
	Aides et secours aux artistes malades	15 000 000	652 850	4.3
660 116	Aides aux conjoints et descendants des artistes décédés	10 000 000	200 000	2
TOTAL		300 000 000	70 155 700	23.86%

III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION

PROGRAMMES	ACTIONS	Activités	Taches	MONTANTS	Année de Ref	Valeur de Ref	Valeur Cible	Effets directs attendus des extrants	Horizon d'évaluation des effets
Programme : 148 CONSERVATION DE L'ART ET DE LA CULTURE CAMEROUNAIS	Action1: RECONSTITUTION DE LA MÉMOIRE COLLECTIVE NATIONALE	Promotion du patrimoine culturel	Appui pour le fonctionnement des OGC	15 000 000	2024	0	0	Redynamisation Culturelle	2025
			Allocation de secours artistes malades, aux conjoints et descendants d'artistes décédés	7 000 000	2024	2	1		2025
			Achats de Fournitures de bureau	5 000 000	2024	0	1		2025
Programme : 149 RENFORCEMENT DE L'APPAREIL DE PRODUCTION DES BIENS ET SERVICES CULTURELS	Action:1 développement et VALORISATION de la CULTURE et de l'identité culturelle CAMEROUNAISE	1.1: Organisation des concours des Arts	Concours et prix Littéraires	5 000 000	2024	2	2		2025
			Achats de consommables informatiques	10 000 000	2024	0	1		2025
			Carburant et lubrifiant	5 000 000	2024	0	1		2025
		1.3: Promotion et diffusion de l'Art et de la Culture	appui aux festivals et événements culturels nationaux	48 000 000	2024	5	3		2025
			Appuis à la production, réalisation et promotion des œuvres cinématographiques	50 000 000	2024	9	6		2025
			Subvention pour la création, la promotion et la diffusion des autres œuvres culturelles camerounaise	10 000 000	2024	0	2		2025
			Appuis à la création, l'édition et la diffusion des œuvres musicales	42 000 000	2024	14	10		2025
Soutien à l'édition, la traduction et la réédition des œuvres littéraires	3 000 000	2024	2	2	2025				
TOTAL			200 000 000						

III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS

Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2025	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2025		
Programme : 148 - CONSERVATION DE LA CULTURE ET DE L'ART CAMEROUNAIS							
Action : 01 - Reconstitution de la mémoire collective nationale						Redynamisation Culturelle	2022
Promotion du Patrimoine Culturel	32 000 000	promotion du patrimoine culturel	2024	2.0	3.0		
Total Action	32 000 000						
Total Programme	32 000 000						
Programme : 149 - DEVELOPPEMENT ET VALORISATION DE LA PRODUCTION DES BIENS ET SERVICES CULTURELS							
Action : 01 - DEVELOPPEMENT ET VALORISATION DE LA CULTURE ET DE L'IDENTITE CAMEROUNAISE						VULGARISATION DE LA CULTURE CAMEROUNAISE	2022
Organisation des concours des Arts	15 000 000						
Promotion et diffusion de l'Art et de la Culture	153 000 000	developpement et valorisation de la culture camerounaise	2024	31.0	27.0		
Total Action	168 000 000						
Total Programme	168 000 000						
TOTAL GENERAL	200 000 000						

■ III.3.b. MOYENS DU CAS

TITRE II : DES DEPENSES			
CODES		LIBELLES	MONTANTS
TITRE		APPUI AU FONCTIONNEMENT DU CASSPC	
ARTICLE	Classe 6	COMPTES DE CHARGES	
Paragraphe	610010	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	5 000 000
Paragraphe	610002	Achats de matériels consommables informatiques	10 000 000
Paragraphe	610220	Carburant et lubrifiants	5 000 000
Sous-total 1			20 000 000
ARTICLE		Appuis aux festivals et autres évènements culturels nationaux	
TITRE		Appuis aux Festivals et autres évènements culturels et artistiques	
Paragraphe	650 015	Subvention pour la création, la promotion et la diffusion des œuvres culturelles cinématographiques	50 000000
Paragraphe	650 020	Appui pour le fonctionnement des OGC	15 000 000
Paragraphe	650025	appui aux festivals et évènements culturels nationaux	48 000 000
Paragraphe	650 029	Appui aux productions locales concernant l'audio-visuel	10 000 000
Paragraphe	650 029	Concours de beauté et littéraire	5 000000
Paragraphe	650 062	Subvention pour la création, la promotion et la diffusion des autres œuvres culturelles	10 000000
Paragraphe	650 017	Appui à la création, l'édition et la diffusion des œuvres musicales	42 000 000
Sous-total 3			175 500 000
Appuis à l'industrie du Livre et aux productions Littéraires et artistiques			
Paragraphe	650042	Soutien à l'édition, la traduction et la réédition des œuvres	3 000 000
Sous-total 4			3 000 000
Appuis sociaux divers			
Paragraphe	660116	Aides et secours aux artistes malades,	5 000 000
Paragraphe	660117	Aides aux conjoints et descendants d'artistes décédés	2 000 000
Sous-total 5			7000 000
TOTAL GENERAL			200 000 000

■ III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE

■ Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		200 000 000
362757	Recettes des spectacles et des manifestations culturelles	15 000 000
464103	Transferts aux établissements publics à caractère culturel	185 000 000
TOTAL DES DEPENSES DU C.AS		200 000 000

■ III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

■ Tableau 7 : Détails des dépenses par activités

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programme : 148 - CONSERVATION DE LA CULTURE ET DE L'ART CAMEROUNAIS		
Action : 01 - Reconstitution de la mémoire collective nationale		
Activité : Promotion du Patrimoine Culturel		
362757	Recettes des spectacles et des manifestations culturelles	15 000 000
464103	Transferts aux établissements publics à caractère culturel	17 000 000
Total Activité		32 000 000
Total Action		32 000 000
Total Programme		32 000 000
Programme : 149 - DEVELOPPEMENT ET VALORISATION DE LA PRODUCTION DES BIENS ET SERVICES CULTURELS		
Action : 01 - DEVELOPPEMENT ET VALORISATION DE LA CULTURE ET DE L'IDENTITE CAMEROUNAISE		
Activité : Organisation des concours des Arts		
464103	Transferts aux établissements publics à caractère culturel	15 000 000
Total Activité		15 000 000
Activité : Promotion et diffusion de l'Art et de la Culture		
464103	Transferts aux établissements publics à caractère culturel	153 000 000
Total Activité		153 000 000
Total Action		168 000 000
Total Programme		168 000 000
TOTAL GENERAL		200 000 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

2025

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

FINANCEMENT DES PROJETS DE
DEVELOPPEMENT DURABLE EN
MATIERE D'EAU ET ASSAINISSEMENT

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	3
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	5
I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	6
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS	7
II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	8
II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	8
II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	9
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS	10
III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	11
III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	11
III.2.a. BILAN TECHNIQUE	12
III.2.b. BILAN FINANCIER	12
III.3. IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	14
III.3.b. MOYENS DU CAS	14
III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	14
III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	15
ANNEXE	17

NOTE EXPLICATIVE

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE
D'AFFECTATION SPECIALE**

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

La loi N°98/005 du 14 Avril 1998 portant Régime de l'eau au Cameroun et la Loi n°2023/019 du 19 Décembre 2023 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 prévoient comme recettes du secteur de l'eau :

- la taxe d'assainissement ;
- la redevance de prélèvement des eaux ;
- les dons et legs ;
- les contributions de donateurs internationaux et toutes autres contributions volontaires ;
- les autres recettes non réparties ;
- les amendes et transactions ;
- la quote part de la Redevance d'eau.

Les nouvelles niches de recettes identifiées à inscrire dans la loi de Finances pour l'exercice 2025 sont les frais d'ouverture de dossiers et les frais de renouvellement des autorisations.

Les recettes ci-dessus sont perçues par l'Etat sur les personnes physiques ou morales propriétaires d'installation de prélèvement et /ou de déversement des eaux de surface ou souterraines à des fins industrielles ou commerciales à l'exception de la quote-part de redevance d'eau collectée auprès des opérateurs exploitants les Barrages Hydroélectriques.

En application des dispositions de la Loi portant régime de l'eau susvisée, le décret N°2001/216 du 02 Août 2001 a créé un Compte d'Affectation Spéciale pour le financement des projets de développement durable en matière d'eau et d'assainissement (CAS/MINEE) et la Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 a recrée ce Compte pour qu'il respecte les prescriptions du régime financier de 2018.

■ I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

La loi N°98/005 du 14 Avril 1998 portant Régime de l'eau au Cameroun et la Loi n°2023/019 du 19 Décembre 2023 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 prévoient comme recettes du secteur de l'eau :

- la taxe d'assainissement ;
- la redevance de prélèvement des eaux ;
- les dons et legs ;
- les contributions de donateurs internationaux et toutes autres contributions volontaires ;
- les autres recettes non réparties ;
- les amendes et transactions ;
- la quote part de la Redevance d'eau.

Les nouvelles niches de recettes identifiées à inscrire dans la loi de Finances pour l'exercice 2025 sont les frais d'ouverture de dossiers et les frais de renouvellement des autorisations.

Les recettes ci-dessus sont perçues par l'Etat sur les personnes physiques ou morales propriétaires d'installation de prélèvement et /ou de déversement des eaux de surface ou souterraines à des fins industrielles ou commerciales à l'exception de la quote-part de redevance d'eau collectée auprès des opérateurs exploitants les Barrages Hydroélectriques.

En application des dispositions de la Loi portant régime de l'eau susvisée, le décret N°2001/216 du 02 Août 2001 a créé un Compte d'Affectation Spéciale pour le financement des projets de développement durable en matière d'eau et d'assainissement (CAS/MINEE) et la Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 a recrée ce Compte pour qu'il respecte les prescriptions du régime financier de 2018.

■ I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

Les dépenses éligibles sont de deux ordres :

Les dépenses d'investissement :

- Arriérés budgétaires ;
- Constructions, aménagements et rénovations des réseaux d'eaux (forages) ;
- Constructions, aménagements, rénovations des réseaux d'eaux des ouvrages et installations hydrauliques et digues (Adductions en eaux potables) ;
- Constructions, aménagements, rénovations d'assainissement (latrines) ;
- Rénovation des réseaux informatiques ;

Les dépenses de fonctionnement :

- Achat de fourniture et petit entretien de bureau ;
- Mobilier et matériel de bureau ;
- Fournitures et prestations de service pour réédition, impression et distribution ;
- Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles,
- Location des véhicules ;
- Indemnité de mission des agents à l'intérieur ;
- Frais de communication ;
- Frais de formation pour le renforcement des capacités du personnel du CAS/MINEE;
- Frais bancaires ;

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

Les recettes du CAS/MINEE ont été progressives durant ces trois (03) dernières années comme l'illustre le tableau de l'évolution des recettes du CAS ci-dessous.

■ Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.

NATURES DES RECETTES	REALISATION			
	2024	2023	2022	2021
Reports (solde à reporter)	181 073 374	27 859 902	155 491 384	0
Autres Recettes Non Réparties	498 044 413	420 917 773	351 067 662	398 992 436
TOTAL	679 117 787	448 777 675	506 559 046	398 992 436

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Les difficultés rencontrées sont dues à plusieurs facteurs suivants :

- Le manque des moyens de coercition pour effectuer le recouvrement des restes à recouvrer dans les Régions ;
- Le décret n° 2014/2379/PM du 24 Aout 2014 relatif aux inspections conjointes dans les Régions dont les programmations se font par le MINMIDT sous la supervision des Gouverneurs ;
- Le décret N°2005/3089/PM du 29 Aout 2005 précisant les règles d'assiette de recouvrement et de contrôle de la Taxe d'Assainissement et de la Redevance de Prélèvement des Eaux dont l'abattement de 75% de la base taxable lors du calcul de la taxe d'assainissement réduit drastiquement les recettes ;
- L'arrêté n° 102/PM du 09 Décembre 2020 fixant les modalités de réalisation des inspections au sein des établissements de tourisme et de loisir ; les inspections ne couvrent pas tous les établissements de tourisme et de loisirs qui prélèvent ou déversent des eaux ;
- La mauvaise comptabilisation des recettes du secteur de l'eau dans les Trésoreries Générales de certaines Régions et à la Trésorerie Générale de Yaoundé ;
- L'ignorance de l'existence de la taxe d'assainissement et la redevance de prélèvement des eaux par les contribuables ;
- La non maîtrise des textes par tous les acteurs de la chaîne d'inspection et de recouvrement des recettes du secteur de l'eau ;
- Le non reversement de la quote-part de la redevance d'eau du fait de l'absence de paramétrage du compte de cette recette dans l'application PROBMIS et de l'absence d'imputation y relative.

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Pour les trois prochaines années, le CAS /MINEE propose un plafonnement au moins égal à neuf cent millions (900 000 000) de FCFA pour l'année 2025, 1 200 000 000 (un milliard deux cent millions) pour l'année 2026 et au moins un milliard cinq cent millions (1 500 000 000) de FCFA à partir de 2027. Cela sera possible si les mesures ci-après sont exécutées :

- L'amendement de la loi n°98/005 du 14 Avril 1998 portant régime de l'eau ;
- L'amendement du décret N°2014/2379/PM du 20/08/2014 du Premier Ministre, sur les inspections conjointes des Etablissements classés dangereux, insalubres ou incommodes qui portait préjudice aux recettes du CAS /MINEE (joint en annexe)
- L'amendement dans la Loi de Finances de l'abattement sur la Taxe d'Assainissement à l'instar de celui inscrit pour la redevance de prélèvement des eaux. Confère le **décret 2005/3089/PM** du 29 Aout 2005 précisant les règles d'assiette de recouvrement et de contrôle de la Taxe d'Assainissement et de la Redevance de Prélèvement des Eaux ;
- La création d'une brigade nationale de contrôle et des inspections dans le secteur de l'eau dont le produit alimentera le CAS /MINEE ;
- Le suivi permanent de la comptabilisation des recettes du CAS à la Recette des Impôts de la Direction des Grandes Entreprises (RIDGE) et à la trésorerie générale de Yaoundé ;
- L'organisation de missions conjointes trimestrielles de suivi, de recouvrement et évaluation des recettes du CAS à travers le territoire national (CAS-MINEE, le Programme de Sécurisation des Recettes des Mines, de l'Eau et de l'Energie (PSRMEE), IMPOTS et Forces de Maintien de l'Ordre), la DGB ;
- La publicité des deux taxes du CAS/MINEE dans les médias nationaux et au sein de toutes les structures assujetties au paiement des retenues ci-dessus ;
- L'organisation de missions de recouvrement des restes à recouvrer en instance dans certaines Délégations Régionales et des grandes entreprises en collaboration avec le (PSRMEE) ;
- La poursuite de la confection d'un fichier national actualisé des contribuables assujettis au paiement des taxes, redevance amendes et pénalités du secteur de l'eau ;
- Le reversement par la RIDGE des recettes liées à la Taxe d'Assainissement dans le compte dédié et paramétré.

■ Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années

NATURES DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2025	2026	2027
taxe d'assainissement	250 000 000	300 000 000	350 000 000
Redevance de prélèvement des eaux	350 000 000	375 000 000	450 000 000
Amendes et transactions	50 000 000	50 000 000	75 000 000
Quote-part de la redevance d'eau	100 000 000	125 000 000	175 000 000
Reports (solde à reporter)	100 000 000	0	0
Autres Recettes Non Réparties	50 000 000	50 000 000	50 000 000
TOTAL	900 000 000	900 000 000	1 100 000 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

Le Ministère de l'Eau et de l'Energie a quatre programmes dans son budget :

016: offre d'énergie ;

137: accès à l'énergie ;

138 : accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide ;

139: gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Eau et Energie.

Le CAS/MINEE est rattaché au programme 138 conformément aux missions qui lui sont assignées par son décret de création. En effet, les missions du CAS/MINEE sont celles de la production, du transport, et de distribution de l'eau potable, l'assainissement liquide, la maintenance des ouvrages construits. Tout cela doit contribuer à l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide.

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

Présenter les principaux extraits obtenus et justifier les écarts par rapport à ce qui était attendu.

III.2.a. BILAN TECHNIQUE

Activité	Date fin		Résultats			Ecart	Justification des écarts	Activités à programmer/Action à entreprendre		
	prévue	Réaliser	Réaliser	Prévue	Réalisé					
Construction des Forages	12	4		31 janvier 2025		12	04	8	Lancement tardif des marches	Attribution des marchés à temps Programmation des marchés dans les temps juridiques
Construction des AEP	05	04		1er février 2025		05	04	01	Ile marché était infructueux	
Construction des latrines	10	04		13 février 2025		10	04	6	Lancement tardif des marches	

III.2.b. BILAN FINANCIER

Pour le bilan financier de l'exercice 2024, et concernant principalement le recouvrement, il est effectué dans les dix Régions du pays. Les recettes recouvrées au 31 Octobre 2024 sont de 75% et proviennent du Littoral, du Centre, du Sud, du Sud-Ouest, de l'Est, de l'Ouest, de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua.

Compte	Libellés	Prévision Budgétaire (budget révisé)	Exécutions	Taux d'exécution
BUDGET DE FONCTIONNEMENT				
360 140	Achat de fourniture et petit entretien du bureau	9 972 725	0	0%
360150	Achat de matériels informatiques et bureautiques	10 000 000		
360160	Achat de mobilier de bureau	5 000 000	0 14 933 747 3 747 14 933 747 33 747	0%
360 610	Fourniture et prestations de service pour édition impression et distribution	5 000 000	0	0%
360560	Carburants et lubrifiants entretien véhicules automobiles	40 000 000	39 914 000	99,78 %
361160	Indemnité de mission des agents à l'intérieur	63 027 227	47 862 725	95,72%
361 210	Location des Véhicules	15 000 000	11 448 000	76,32%
361790	Frais de communication	1 500 000	0	0%
361 810	Frais de formation et de stages	10 000 000	9 999 253	99,99%
361910	Frais bancaires	500 000	0	0%
	Total	160 000 000	109 223 978	68 ,26%

BUDGET D'INVESTISSEMENT				
524114	Arriérés budgétaires de l'État audités et admis en dette intérieure: eau et assainissement financement CAS	305 000 000	0	0%
524113	Constructions, aménagements, et rénovations des réseaux d'eaux (forage)	100 000 000	80 000 000	80%
524114	Constructions, aménagements et rénovations des réseaux d'assainissement s (latrines et rigoles)	45 000 000	19 997 470	44,43%
523412	Constructions, aménagement, rénovations des réseaux d'eaux des ouvrages et installations hydrauliques et digues (Adductions en eaux potables)	290 000 000	224 662 711	77,46%
Total		740 000 000	324 660 181	43,87%

III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION

Pour chaque programme où le CAS a des activités à inscrire, rappeler la stratégie programme avant de montrer le lien avec une action du programme et la pertinence des activités ou des projets proposés par rapport à l'atteinte de l'objectif de l'action :

III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS

Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2025	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2025		
Programme : 138 - ACCES A L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE							
Action : 01 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE						construire les adductions d'eau potable	2025
Construction des Adductions en eau potable	364 906 710	Capacité de production journalière	2023	686059.0	100546 0.0		
prise en charge des arriérés audités et admis en dette intérieur-AEP	100 149 882	Capacité de production journalière	2023	686059.0	100546 0.0		
Total Action	465 056 592						
Action : 02 - AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE						construction des forages	2025
Construction des forages	174 943 408	Taux de desserte en eau potable	2023	53.36	57.0		
Prise en charge des arriérés budgétaire du CAS-MINEE-Forage	100 000 000	Taux de desserte en eau potable	2023	53.36	57.0		
Total Action	274 943 408						
Action : 07 - AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA FOURNITURE DE L'EAU POTABLE						accroissement de la performance des services du CAS-Eau.	2025
Amélioration de la performance du CAS-MINEE	160 000 000	Taux de couverture des besoins exprimés par le personnel	2022	80.0	85.0		
Total Action	160 000 000						
Total Programme	900 000 000						
TOTAL GENERAL	900 000 000						

III.3.b. MOYENS DU CAS

III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE

Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		150 000 000
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	5 000 000
360160	Achats de mobilier de bureau	5 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	40 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	68 000 000
361210	Locations de véhicules	15 000 000
361790	Autres frais de relations publiques – communications	1 500 000
361810	Frais de formation et de stages	10 000 000
361910	Frais bancaires	500 000
BUDGET D'INVESTISSEMENT		750 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000 000
523412	Ouvrages hydrauliques (barrages, digues, canaux...)	489 975 072
524113	Plomberies et réseaux d'eau	250 024 928
TOTAL DES DEPENSES DU C.AS		900 000 000

■ III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

■ Tableau 7 : Détails des dépenses par activités

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programme : 138 - ACCES A L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE		
Action : 01 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE		
Activité : Construction des Adductions en eau potable		
523412	Ouvrages hydrauliques (barrages, digues, canaux...)	364 906 710
Total Activité		364 906 710
Activité : prise en charge des arriérés audités et admis en dette intérieur-AEP		
523412	Ouvrages hydrauliques (barrages, digues, canaux...)	100 149 882
Total Activité		100 149 882
Total Action		465 056 592
Action : 02 - AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE		
Activité : Construction des forages		
523412	Ouvrages hydrauliques (barrages, digues, canaux...)	24 918 480
524113	Plomberies et réseaux d'eau	150 024 928
Total Activité		174 943 408
Activité : Prise en charge des arriérés budgétaire du CAS-MINEE-Forage		
524113	Plomberies et réseaux d'eau	100 000 000
Total Activité		100 000 000
Total Action		274 943 408
Action : 07 - AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA FOURNITURE DE L'EAU POTABLE		
Activité : Amélioration de la performance du CAS-MINEE		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	5 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000 000
360160	Achats de mobilier de bureau	5 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	40 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	68 000 000
361210	Locations de véhicules	15 000 000
361790	Autres frais de relations publiques – communications	1 500 000
361810	Frais de formation et de stages	10 000 000
361910	Frais bancaires	500 000
Total Activité		160 000 000
Total Action		160 000 000
Total Programme		900 000 000
TOTAL GENERAL		900 000 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

2025

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

FONDS NATIONAL DE
L'ENVIRONNEMENT ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	3
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	6
I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	7
I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	7
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS	9
II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	10
II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	11
II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	11
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS	13
III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	14
III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	15
III.2.a. BILAN TECHNIQUE	17
III.2.b. BILAN FINANCIER	20
III.3. IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	24
III.3.b. MOYENS DU CAS	29
III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	29
III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	30
ANNEXE	35

NOTE EXPLICATIVE

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE
D'AFFECTATION SPECIALE**

Le Cameroun, s'est fixé comme objectif "un pays émergent, démocratique et unie dans sa diversité" à l'horizon 2035. Ainsi, la vision prônée par le ministère de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable se résume en "un Cameroun émergent dans un environnement sain".

Dans cette veine, la contribution du MINEPDED à l'atteinte des objectifs globaux de la SND30, notamment le troisième qui consiste à renforcer les mesures d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques et la gestion environnementale pour garantir une croissance économique et un développement social durable et inclusif, vise spécifiquement à assurer la compatibilité sociale et environnementale par la prise en compte de l'environnement dans toutes les politiques publiques, afin de parvenir à un développement durable.

A cet effet, les axes prioritaires retenus dans le sous-secteur sont :

- L'intégration des principes de développement durable dans l'élaboration des politiques nationales;
- La lutte contre les effets néfastes des Changements Climatiques ;
- La préservation des ressources naturelles;
- La gestion des pollutions et des nuisances ;
- L'amélioration de la gouvernance et la gestion stratégique du sous – secteur Environnement, Protection de la Nature et Développement Durable.

Les priorités sus-évoquées suggèrent une délimitation précise des compétences du ministère, suivant le Décret N° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement. Ainsi, le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'environnement et de protection de la nature dans une perspective de développement durable.

A ce titre, il est chargé :

- de la définition des modalités et des principes de gestion rationnelle et durable des ressources naturelles ;
- de la définition des mesures de gestion environnementale en liaison avec les Ministères et Organismes Spécialisés concernés ;
- de l'élaboration des plans directeurs sectoriels de protection de l'environnement en liaison avec les Départements Ministériels intéressés ;
- de la coordination et du suivi des interventions des organismes de coopération régionale ou internationale en matière d'environnement et de la nature en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures et les Administrations concernées ;
- du suivi de la conformité environnementale dans la mise en œuvre des grands projets ;
- de l'information du public en vue de susciter sa participation à la gestion, à la protection et à la restauration de l'environnement et de la nature ;
- de la négociation des Conventions et Accords internationaux relatifs à la protection de l'environnement et de la nature et de leur mise en œuvre en liaison avec le Ministère des relations Extérieures ;
- de la mise en œuvre des Conventions et Accords internationaux relatifs à la protection de l'environnement et de la nature et du développement durable en liaison avec les administrations concernées.

Il exerce la tutelle d'une part sur l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC) réorganisé par le décret N°2019/026 du 19 janvier 2019, et d'autre part sur le Comité Interrégional de Lutte contre la sécheresse dans le Nord (CILSN) réorganisé par décret

N°2019/166 du 09 avril 2019.

Au regard des missions sus-énumérées, les programmes du MINEPDED sont alignés sur la fonction principale « assainissement et protection de l'environnement, 8.4. ». Pour l'accomplissement de ses missions le MINEPDED s'appuie sur son Compte d'Affectation pour la période 2023 - 2025. Le FNEDD appuie le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) dans la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'environnement et de protection de la nature dans une perspective de développement durable.

Pour ce faire, le CAS MINEPDED doit contribuer auprès du MINEPDED à l'atteinte des objectifs globaux du Stratégie Nationale de Développement 2030 à savoir assurer la compatibilité sociale et environnementale par la prise en compte de l'environnement dans les politiques publiques pour un développement durable.

Le **Fonds National de l'Environnement et du Développement Durable** (FNEDD) est un Compte d'Affectation Spéciale (CAS) créée pour le soutien de la politique environnementale et le développement durable. Il a été créé par l'article 17 de la Loi des Finances 2020. Il a pour objectif d'appuyer les actions de protection et de restauration de l'environnement, de lutte contre le changement climatique et de promouvoir le développement durable. A cet effet, il assure le financement des projets de développement durable dans le domaine de l'environnement, la recherche et l'éducation environnementale et la promotion des technologies propres.

Le fonctionnement du FNEDD est fixé par le Décret n° 2008/064 du 04 février 2008 fixant les modalités de gestion du Fonds National de l'Environnement et du Développement Durable.

IL s'appuie également sur l'article 11 de la loi n°96/12 du 5 août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement qui a institué ledit Fonds.

Le présent Projet de Performance des Administrations du CAS MINEPDED comprend les fondements juridiques du CAS, l'évaluation des recettes et des moyens du CAS. Il est élaboré conformément à l'article 47 alinéa1 du nouveau régime financier de l'Etat qui dispose que « les comptes d'affectation spéciale retracent, dans les conditions prévues par une loi de finances, les opérations budgétaires financées au moyen de recettes particulières qui sont, par nature, en relation directe avec les dépenses concernées » et l'article 44 alinéa 3 de la même loi qui dispose que « Tout compte spécial concourt à l'atteinte des objectifs d'un ou de plusieurs programmes ». Le budget du FNEDD est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de **1 500 000 000** (un milliards cinq cent millions) pour l'exercice 2025.

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

Les recettes destinées à alimenter le FNEDD sont constituées selon le Décret n° 2008/064 du 04 février 2008 fixant les modalités de gestion du Fonds National de l'Environnement et du Développement Durable par :

1. le produit des amendes des transactions prévues par la loi relative à la gestion de l'environnement et la loi relative aux établissements classés dangereux, insalubres et incommodes ;
2. des sommes recouvrées aux fins de remise en l'Etat des sites;
3. des frais d'inspections et produits des amendes prévues par la loi n°2003/996 du 21 avril 2003 portant régime de sécurité en matière de biotechnologie moderne au Cameroun;
4. des frais d'examen des dossiers des études d'impact et d'audits environnementaux;
5. des contributions de l'Etat;
6. des contributions des Collectivités Territoriales Décentralisées et/ou des associations désireuses de promouvoir la protection de l'environnement et le développement durable
7. des dons et legs, aides diverses ;
8. de toutes autres ressources autorisées par les lois et règlements en vigueur.

■ I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

Le Compte d'Affectation Spéciale du MINEPDED a pour objet selon le Décret n° 2008/064 du 04 février 2008 fixant les modalités de gestion du Fonds National de l'Environnement et du Développement Durable:

- d'appuyer les projets de Développement durables ;
- d'appuyer la recherche et l'éducation environnementales ;
- de contribuer aux financements de la remise en l'état des sites ;
- de contribuer au financement de l'audit environnemental réalisé par l'Administration en charge de l'environnement ;
- d'appuyer les programmes de promotion des technologies propres;
- de contribuer aux frais de fonctionnement et d'audit du Fonds ;
- d'encourager les initiatives locales en matière de protection de l'environnement et développement durable;
- d'appuyer les associations agréées engagées dans la protection de l'environnement qui mènent des actions significatives dans ce domaine;
- de contribuer aux frais de fonctionnement du Comité Interministériel pour l'environnement ;
- de contribuer aux frais de fonctionnement de la commission Nationale consultative de l'environnement du développement durable ;
- de contribuer au paiement de la quote-part de 25% des agents, des produits des amendes, dommages et intérêts, résultant de la vente aux enchères publiques ou de gré à gré des objets divers saisis et affectés au Fonds.

■ I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

L'objectif stratégique du MINEPDED est de prévenir et protéger l'environnement contre toutes formes de dégradation. Les Ressources du Fonds sont destinées, suivant les priorités arrêtées par le MINEPDED, à :

- appuyer les projets de Développement durable;
- appuyer la recherche et l'éducation environnementale;
- contribuer aux financements de la remise en l'état des sites;
- contribuer aux financements de l'audit environnemental réalisé par l'Administration en charge de l'environnement;
- appuyer les programmes de promotion des technologies propres;
- contribuer aux frais de fonctionnement et d'audit du Fonds ;
- encourager les initiatives locales en matière de protection de l'environnement et de développement durable ;
- contribuer à l'élaboration du rapport sur l'état de l'environnement;
- appuyer les opérations de restauration des écosystèmes dégradés;
- contribuer au paiement et la quote-part de 25% aux agents, des produits des recettes environnementales, dommages et intérêts, résultant de la vente aux enchères public ou de gré à gré des objets divers saisis et affectés au Fonds;
- appuyer les associations agréer engagées dans la protection de l'environnement qui mène des actions significatives dans ce domaine;
- contribuer aux frais de fonctionnement du Comité Interministériels pour l'environnement;
- contribuer aux frais de fonctionnements de la commission Nationale consultative de l'environnement du développement durable;

- financer les études stratégiques dans le domaine de l'environnement.

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

Au vu des nombreuses atteintes à l'environnement et en application des textes réglementaires en vigueur y afférents, les recettes actuelles du FNEDD proviennent en détail :

- des produits des amendes et des transactions prévues par la Loi N°96/12 du 05 Août 1996 portant Loi-cadre relative à la Gestion de l'Environnement et ses textes d'applications.
- des frais d'examen des TDR et des rapports relatifs aux Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) et Audits Environnementaux (AE) crée par décret N° 2013/0171/PM du 14 février 2013 fixant les modalités de réalisation des Etudes d'Impact Environnemental et Social en son article 17 alinéa (01)
- des frais de visas techniques; institués par arrêté conjoint N°005 /MINEPDED/ MINCOMMERCE du 24 octobre 2012 fixant les conditions spécifiques de gestion des équipements électriques et électroniques ainsi que l'élimination des déchets issus de ces équipements article 4 alinéa (2)
- des frais de délivrance des manifestes de traçabilité institués par la Loi cadre art 12 (1); l'arrêté N°002/MINEPDED du 15 octobre 2012 fixant les conditions spécifiques de gestion des déchets industriels (toxiques et/ou dangereux)
- des frais d'examen des demandes de permis environnemental institués par l'Article 12 (1) de la Loi N°96/12 du 05 Août 2012 portant Loi-cadre relative à la Gestion de l'Environnement; Décret 2012/2809/PM du 26 septembre 2012 (Articles 9, 14, 27 et 30), Arrêté N°001/MINEPDED du 15 octobre 2012 (Articles 5, 8, 11, 12 et 17)
- des frais d'agrément des cabinets institués par Arrêté N°00004/MINEP du 03 juillet 2007 fixant les conditions d'agrément des bureaux d'études à la réalisation des études et audits environnementaux ;
- les recettes liées à l'accès aux ressources génétiques instituées par Loi N°2021/014 DU 09 Juillet 2021 régissant l'accès aux ressources génétiques, à leurs dérivées, aux connaissances associées et le partage juste et équitable des avantages issues de leur utilisation.
- les frais de délivrance AROE.

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

Le tableau ci-après présente les recettes collectées par type et par année (entre 2021 et 2024) et les éléments essentiels à l'évaluation du potentiel actuel en termes de recettes du FNEDD.

■ Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.

NATURES DES RECETTES	REALISATION			
	2024	2023	2022	2021
Frais de délivrance AROE	4 500 000	0	0	0
Produit des amendes de transaction telle que prévue par la loi cadre relative à la gestion de l'environnement	663 250 000	28 437 000	12 812 000	83 390 000
Frais d'examen des termes de références relatifs aux Etudes d'impact Environnemental et social et Audits Environnementaux	342 000 000	287 000 000	335 500 000	339 000 000
Frais d'examen des rapports d'Etudes d'impact Environnemental et social et Audits Environnementaux	423 500 000	484 500 000	449 000 000	512 000 000
Frais d'examen des dossiers d'agrément des bureaux d'Etudes aux Etudes d'impact Environnemental et social et Audits Environnementaux	1 550 000	2 650 000	1 900 000	0
Frais de Visas techniques	86 076 500	65 410 000	132 950 000	33 352 000
Frais de délivrance des manifestes de traçabilité des déchets	44 855 000	87 195 000	70 580 000	76 585 000
Frais d'examen des dossiers de permis environnemental	38 800 000	35 850 000	32 950 000	31 400 000
Frais d'accès aux ressources génétiques	5 000 000	6 500 000	3 800 000	0
TOTAL	1 609 531 500	997 542 000	1 039 492 000	1 075 727 000

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

La majorité des recettes prévues ont été recouvrées à l'exception des sommes recouvrées aux fins de remise en l'état des sites et des Dons et legs, subventions et aides diverses.

La mobilisation desdites recettes se heurte aux difficultés suivantes :

- Le taux de recouvrement des amendes environnementales est évalué à environ 10% des pénalités dues. Les contrevenants qui sont dans ce cas les entreprises privées refusent de payer leurs amendes. Le MINEPDED ne dispose d'aucun moyen de contrainte efficace sur lesdits contrevenants.
- Le recouvrement des frais de visas techniques pour les équipements importés est confronté à : la non exhaustivité de la liste des produits assujettis auxdits visas, l'insuffisance du contrôle physique dans les ports par les agents ; absence des bureaux du MINEPDED au niveau des portes d'entrée (aéroports, ports et frontières terrestres), la non sécurisation des documents, l'absence des matériels et d'appareils de contrôle.
- La collecte des frais de délivrance des manifestes de traçabilité est confrontée à l'absence des postes de contrôle aux frontières et à l'intérieur du pays, l'absence des moyens nécessaires au suivi de la traçabilité des déchets, l'absence de sécurisation des manifestes de traçabilité et des recettes générées.
- Le potentiel des frais d'examen des dossiers de permis environnemental n'est pas atteint à cause de l'insuffisance de contrôle des mouvements des déchets.
- Le non reversement d'une quote-part des taxes environnementales telles que les droits d'assise sur les emballages non biodégradables, la taxe à la pollution au FNEDD.

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

L'exécution des recettes du Fonds National de l'Environnement et du Développement Durable (FNEDD) pour l'exercice 2023, s'est effectuée dans un contexte marqué par la crise économique mondiale et l'inflation.

Les recettes du FNEDD en mis début novembre 2024 s'élèvent à la **somme de 1 100 876 000 (un milliard cent millions huit cent soixante seize mille)** de francs CFA, **soit un taux de réalisation de 73,39 %**.

Le niveau de recettes est inférieur au niveau des prévisions de la Loi de Finances 2024.

La majorité des recettes prévues ont été recouvrées.

En termes de recettes le potentiel du FNEDD est estimé à **1 500 000 000 (un milliard cinq cent millions)** Francs CFA pour l'exercice 2025.

Le CAS MINEPDED n'a reçu aucun don et aucune subvention pour l'exercice 2024.

Pour l'exercice 2025 le MINEPDED a sollicité du MINFI un appui pour le recouvrement des restes à apurer des amendes environnementales les avis à tierce détenteurs sont déjà disponibles.

Au vu des prévisions d'augmentation des recettes pour les trois prochaines années, on pourrait estimer les recettes du FNEDD à environ **1 500 000 000 (un milliard cinq cent millions)** de FCFA pour l'exercice 2025. Ceci ne sera possible que si les mesures suivantes sont mises en place. Il s'agit :

- d'intensifier les missions de recouvrement des recettes;
- poursuivre le recouvrement forcé des amendes environnementales avec l'appui du MINFI;
- d'intensifier les missions d'inspections environnementales;
- de sécuriser les documents de traçabilité des déchets et les recettes y relatives ;
- de sécuriser le document de visa technique afférentes;
- généraliser la mise en œuvre de la convention de digitalisation de la délivrance du visa technique avec le GUCE;
- motiver les inspecteurs, contrôleurs de l'environnement et personnel associé en rendant opérationnel le versement de la quote-part de 25% des amendes environnementales telle que prévu par le texte instituant les modalités de fonctionnement du FNEDD. Les prévisions de recettes pour les trois prochaines années se présentent ainsi qu'il suit :

■ **Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années**

NATURES DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2025	2026	2027
Frais de délivrance AROE	50 000 000	75 000 000	100 000 000
Produit des amendes de transaction telle que prévue par la loi cadre relative à la gestion de l'environnement	133 000 000	133 000 000	133 000 000
Frais d'examen des termes de références relatifs aux Etudes d'impact Environnemental et social et Audits Environnementaux	350 000 000	450 000 000	500 000 000
Frais d'examen des rapports d'Etudes d'impact Environnemental et social et Audits Environnementaux	500 000 000	550 000 000	575 000 000
Frais d'examen des dossiers d'agrément des bureaux d'Etudes aux Etudes d'impact Environnemental et social et Audits Environnementaux	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Frais de Visas techniques	220 000 000	235 000 000	235 000 000
Frais de délivrance des manifestes de traçabilité des déchets	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Frais d'examen des dossiers de permis environnemental	35 000 000	45 000 000	45 000 000
Reports (solde à reporter)	100 000 000	0	0
Frais d'accès aux ressources génétiques	10 000 000	10 000 000	10 000 000
TOTAL	1 500 000 000	1 600 000 000	1 700 000 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

L'évaluation des charges du Compte d'Affectation du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable pour les exercices budgétaires futurs se fera suivant trois axes.

Dans un premier temps, il sera question de présenter l'encrage stratégique du CAS, dans un second temps de présenter le bilan de l'exécution technique et financière des activités du CAS et, dans un troisième temps, d'identifier les Activités/Projets par programme et action à financer dans le cadre du budget en cours d'élaboration.

cette performance antérieure sera présentée suivant les trois axes que sont:

- le Bilan technique;
- le Bilan financier ;
- et les Perspectives.

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

L'objectif poursuivi par le MINEPDED est de prévenir et protéger l'environnement contre toutes formes de dégradation. Dans cet esprit, il s'inscrit dans les objectifs poursuivis par la SND 30 et relevant du sous-secteur environnement, à savoir :

- Assurer un environnement durable en réduisant de moitié la proportion de la population qui n'a pas accès à l'eau potable (OMD N° 7) ;
- Améliorer sensiblement l'habitat en intégrant les principes de développement durable dans les politiques nationales ;
- inverser les tendances actuelles de la déperdition des ressources naturelles ;
- organiser et encourager les initiatives des particuliers, des associations, des partenaires de la société civile en faveur d'un développement durable et rationnel de l'environnement.

Par ailleurs, il convient de rappeler qu'au sommet des Nations Unies sur le développement durable le 25 Septembre 2015, les États membres de l'ONU ont adopté un nouveau programme de développement durable, qui comprend un ensemble de 17 objectifs mondiaux pour mettre fin à la pauvreté, la lutte contre les inégalités et l'injustice, et faire face au changement climatique d'ici à 2030. Dans cet agenda mondial, le MINEPDED trouve son ancrage entre autres sur les ODD suivants :

- Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable (ODD 2)
- Garantir l'accès de tous à l'eau, l'assainissement et assurer une gestion durable ressources en eau (ODD 6)
- Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables, modernes et abordables (ODD 7)
- Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et répercussions (ODD 13)
- Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources (ODD 14)
- Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable (ODD 15)

L'objectif stratégique du MINEPDED est de prévenir et protéger l'environnement contre toutes formes de dégradation. Sur la base de la corrélation entre l'objectif ministériel et les objectifs visant notre contribution dans la mise en œuvre de la stratégie décennale nationale de développement, cinq (5) programmes dont quatre (4) programmes opérationnels et un (01) programme support ont été extrait du Cadre Stratégique des Programmes et du Cadre de

Dépenses à Moyen Terme pour la période 2025 - 2027. Il s'agit du :

- **Programme 002 : changements climatiques, désertification et sécheresse ;**
- **programme 069 : biodiversité ;**
- **programme 091 : développement durable ;**
- **programme 093 : pollutions, nuisances et substances chimiques nocives et/ou dangereuses ;**
- **programme 094 (support) : gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur environnement protection de la nature et développement durable**

Compte-tenu de missions assignées au CAS du MINEPDED, l'ancrage stratégique du CAS MINEPDED est :

- le **programme 002 : changements climatiques, désertification et sécheresse ;**
- le **programme 091 : développement durable.**

Le FNEDD viendra donc renforcer les actions menées dans les Programme opérationnels 002 et 091.

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

Le CAS MINEPDED a permis de réaliser pour l'exercice 2024 certaines activités dont les résultats sont les suivants:

Le bilan technique des activités menées par le MINEPDED dans cette partie se présente sous la forme de l'évaluation des résultats atteints par les indicateurs de performance à mi – parcours 2024, les extraits majeurs (Investissement ou Fonctionnement) de chaque programme ainsi que les changements obtenus dans l'amélioration des conditions de vie des populations.

Programme 091 : DEVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre du **RENFORCEMENT DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES**, nous relevons :

- L'organisation de 9 audiences publiques des études d'impact et audits environnementaux et sociaux;
- La réception et traitement de 124 Termes de Référence des études d'impact et audits environnementaux et sociaux ;
- La Préparation et tenue de 06 réunions du Comité Interministériel de l'Environnement ;
- L'évaluation de 89 rapports des Evaluations Environnementales ;
- La délivrance de 93 Certificats de Conformité Environnementales (CCE) et 08 agréments de Bureaux d'Etude ;
- La délivrance de 02 agréments.

Dans le cadre de **RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ET DU SUIVI ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DS PROJETS DE DEVELOPPEMENT**, nous notons :

- Réception et traitement de vingt-quatre (24) dossiers de demande d'AROE, dont dix-sept (19) AROE délivrées. Ce qui a induit un encaissement des frais d'examen de dix millions quatre cent mille (10 400 000) FCFA ;

Dans le cadre de l'**INTENSIFICATION DE LA SENSIBILISATION ET DE L'EDUCATION ENVIRONNEMENTALES**, des campagnes de sensibilisation ont été organisées à l'occasion de la célébration des journées mondiales relatives à l'environnement (journée mondiale de l'environnement, journée mondiale de la biodiversité, journée mondiale de lutte contre la désertification, journée internationale des zones humides, journée mondiale de l'ozone). Le suivi de la mise en œuvre des initiatives de sensibilisation des associations bénéficiaires de l'appui de la GIZ a été effectué.

- Sensibiliser la jeunesse sur les changements climatiques suivant trois (03) thématiques à savoir les feux de brousse, la désertification et la déforestation ;

Dans le cadre de la **MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE**, on note :

- 11 bases de données thématiques disponibles dans le Système d'Information Environnemental (SIE) ;

Pour ce qui est de la restauration des sites:

- 10 000 propagules de palétuviers acquis;
- 2 hangars construits;
- le matériel et outils techniques acquis (sachets de pépinières; paires de bottes, pioches, plantoirs, gangs, imperméables, machettes, seaux, sacs, ficelles, etc...);
- 10 000 pépinières de palétuviers produits ;
- Au moins 05 outils sur l'importance de la biodiversité des mangroves en cours de conception dans le cadre de l'éducation et sensibilisation des enfants, des jeunes, des femmes, etc... des zones cibles.

III.2.a. BILAN TECHNIQUE

Le bilan technique des activités menées par le MINEPDED à mi – parcours de l'exercice 2024 sont présentés suivant les différents programmes du MINEPDED.

Les activités réalisées de l'année 2024 se trouvent dans le tableau ci-après :

Le bilan technique des activités menées par le MINEPDED dans cette partie se présente sous la forme de l'évaluation des résultats atteints par les indicateurs de performance à mi – parcours 2024, les extrants majeurs (Investissement ou Fonctionnement) de chaque programme ainsi que les changements obtenus dans l'amélioration des conditions de vie des populations.

Programme 091 : DEVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre du **RENFORCEMENT DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES**, nous relevons :

- L'organisation de 9 audiences publiques des études d'impact et audits environnementaux et sociaux;
- La réception et traitement de 124 Termes de Référence des études d'impact et audits environnementaux et sociaux ;
- La Préparation et tenue de 06 réunions du Comité Interministériel de l'Environnement ;
- L'évaluation de 89 rapports des Evaluations Environnementales ;
- La délivrance de 93 Certificats de Conformité Environnementales (CCE) et 08 agréments de Bureaux d'Etude ;
- La délivrance de 02 agréments.

Dans le cadre de **RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ET DU SUIVI ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DS PROJETS DE DEVELOPPEMENT**, nous notons :

- Réception et traitement de vingt-quatre (24) dossiers de demande d'AROE, dont dix-sept (19) AROE délivrées. Ce qui a induit un encaissement des frais d'examen de dix millions quatre cent mille (10 400 000) FCFA ;

Dans le cadre de **l'INTENSIFICATION DE LA SENSIBILISATION ET DE L'EDUCATION ENVIRONNEMENTALES**, des campagnes de sensibilisation ont été organisées à l'occasion de la célébration des journées mondiales relatives à l'environnement (journée mondiale de l'environnement, journée mondiale de la biodiversité, journée mondiale de lutte contre la désertification, journée internationale des zones humides, journée mondiale de l'ozone). Le suivi de la mise en œuvre des initiatives de sensibilisation des associations bénéficiaires de l'appui de la GIZ a été effectué.

- Sensibiliser la jeunesse sur les changements climatiques suivant trois (03) thématiques à savoir les feux de brousse, la désertification et la déforestation ;

Dans le cadre de la **MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE**, on note :

- 11 bases de données thématiques disponibles dans le Système d'Information Environnemental (SIE) ;

Pour ce qui est de la restauration des sites:

- 10 000 propagules de palétuviers acquis;
- 2 hangars construits;

- le matériel et outils techniques acquis (sachets de pépinières; paires de bottes, pioches, plantoirs, gangs, imperméables, machettes, seaux, sacs, ficelles, etc...);
- 10 000 pépinières de palétuviers produits ;
- Au moins 05 outils sur l'importance de la biodiversité des mangroves en cours de conception dans le cadre de l'éducation et sensibilisation des enfants, des jeunes, des femmes, etc... des zones cibles.

Activités	Date début		Date fin		Résultats		Ecart	Justification des écarts	Activités à reprogrammer/ Action à entreprendre
	Prévue	Réalisée	Prévue	Réalisée	Prévus	Réalisés			
Cartographie des plantes aquatiques envahissantes dans le Nyong supérieur	1/1/2024	1/1/2024	31/12/2024	31/12/2024	01 document	En cours			
Acquisition de 01 bateaux collecteurs de la jacinthe d'eau et autres plantes aquatiques envahissantes	1/1/2024	1/1/2024	31/12/2024	31/12/2024	Acquisition de 01 bateaux collecteurs	En cours			
Projet une école un hectare de forêt	1/1/2024	1/1/2024	31/12/2024	31/12/2024					
Restauration des mangroves	1/1/2024	1/1/2024	31/12/2024	31/12/2024	Restauration de 10 km				
Evaluation de la prise en compte environnementaux dans les projets et programmes	1/1/2024	1/1/2024	31/12/2024	31/12/2024	Nombre d'agrément aux EE délivré aux cabinets d'étude : 18 Nombre de TDR examinés à date:240 Nombre de rapports d'EIES et d' AES examinés à date :119 Nombre de CCE obtenus : 141 Nombre de rapports examinés au CIE:97	Nombre d'agrément aux EE délivré aux cabinets d'étude : 18 Nombre de TDR examinés à date:240 Nombre de rapports d'EIES et d' AES examinés à date :119 Nombre de CCE obtenus : 141 Nombre de rapports examinés au CIE:97			
Révision de la loi cadre	1/1/2024	1/1/2024	31/12/2024	31/12/2024	01 avant projet de loi disponible	01 projet de loi disponible			
Communication sur les thématiques environnementales et	1/1/2024	1/1/2024	31/12/2024	31/12/2024	05 rapports de sensibilisation dispo	05 rapports de sensibilisation dispo			

organisation des campagnes de sensibilisation sur les thématiques environnementales									
Elaboration de la politique de mise a jour des données climatiques	1/1/2024	1/1/2024	31/12/2024	31/12/2024	01 document	En cours			
Centralisation des inventaires et études sur la biodiversité	1/1/2024	1/1/2024	31/12/2024	31/12/2024	01 document	En cours			
Organisation des missions d'inspections environnementales	1/1/2024	1/1/2024	31/12/2024	31/12/2024	10 rapports de mission disponibles	10 rapports de mission dispo			
Missions de suivi de manifestes de traçabilité des déchets	1/1/2024	1/1/2024	31/12/2024	31/12/2024	O1 rapport de mission Délivrance de 19 150 manifestes de traçabilité des déchets pour suivre et contrôler tous les mouvements des déchets sur l'ensemble du territoire national et alimenter la base des données statistiques sur les déchets gérés de manière écologiquement rationnelle ;	O1 rapport de mission Délivrance de 19 150 manifestes de traçabilité des déchets pour suivre et contrôler tous les mouvements des déchets sur l'ensemble du territoire national et alimenter la base des données statistiques sur les déchets gérés de manière écologiquement			
Mission de suivi des PGD	1/1/2024	1/1/2024	31/12/2024	31/12/2024	01 rapport Mission de suivi évaluation de la mise en œuvre des plans de gestion des déchets et des prescriptions des cahiers de charges des permis environnementaux pour les activités de gestion des déchets d'une part et de fabrication, d'importation ou distribution des emballages non biodégradables d'autre part ;	01 rapport Mission de suivi évaluation de la mise en œuvre des plans de gestion des déchets et des prescriptions des cahiers de charges des permis environnementaux pour les activités de gestion des déchets d'une part et de fabrication, d'importation ou distribution des emballages non biodégradables d'autre part ;			
Production des carnets de manifestes de traçabilité des déchets	1/1/2024	1/1/2024	31/12/2024	31/12/2024	Carnets dispo	Carnets dispo			
Examen demande de Permis APA	1/1/2024	1/1/2024	31/12/2024	31/12/2024	02 sessions 26 Permis APA délivrés	02 sessions 26 Permis APA délivrés			
Mise en place de la bourse nationale des déchets	1/1/2024	1/1/2024	31/12/2024	31/12/2024	matériel	En cours			
Examen des dossiers de permis environnemental	1/1/2024	31/12/2024	31/12/2024	31/12/2024		Tenue de neuf (09) sessions de délivrance de permis environnementaux au cours desquelles deux-cent-quinze (215) dossiers de demande de permis ont été examinés ; Délivrance de cent quatre-vingt-dix (190) permis environnementaux relatifs à			

						la gestion des déchets non dangereux, des déchets dangereux, des déchets d'équipements électriques et électroniques, et à la fabrication, l'importation et la commercialisation ou distribution des emballages non biodégradables.			
Acquisition des, normes environnementales	1/1/2024	1/1/2024	31/12/2024	31/12/2024	01 rapport étude	En cours			
Acquisition des EPI	1/1/2024	1/1/2024	31/12/2024	31/12/2024	PV de reception	En cours			
Formation des acteurs de la chaine des VT	1/1/2024	1/1/2024	31/12/2024	31/12/2024	01 rapport	En cours			
Examen des demandes AROE	1/1/2024	1/1/2024	31/12/2024	31/12/2024					

III.2.b. BILAN FINANCIER

Le CAS du MINEPDED a permis de mettre en œuvre plusieurs activités au cours de l'exercice budgétaire 2024. Le tableau ci-après présente les différentes dépenses effectuées au cours de l'exercice 2024.

ARTICLE	DOTATION INITIALE		ENGAGEMENT			
	AE	CP				
Titre 3 : Les Dépenses de Biens et Services	1 034 000	1 034 000	751 206			
60 - Achats de Biens	377 500	377 500	478 651			
61 - Achat de Services	656 500	656 500	272 555			
Titre 4 : Les Dépenses de Transfert	85 000	85 000	0			
64 - Transferts	85 000	85 000	0			
Titre 5 : Les Dépenses d'Investissement	381 000	381 000	169 829			
21 - Immobilisations Incorporelles	10 000	10 000	0			
22 - Immobilisations Non Produites	120 000	120 000	40 000			
24 - Acquisitions, Constructions et Grosses Réparations du Matériel et mobilier	251 000	251 000	129 829			
TOTAUX	1 500 000	1 500 000	921 035			

■ III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION

Le FNEDD va baser ses activités sur les 02 programmes dont les stratégies programmes sont les suivantes :

1. PROGRAMME 002 - Changements climatiques, désertification et sécheresse

Champ de couverture du programme

Réduction des émissions de GES et résilience des populations

Gestion rationnelle et durable des terres (des ressources naturelles)

Problème central à résoudre

Des facteurs géographiques et anthropiques ont exercé des pressions négatives sur les ressources naturelles et sont à l'origine de la diminution ou la disparition dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches, de la productivité biologique ou économique et de la complexité des terres cultivées non irriguées, des terres cultivées irriguées, des parcours, des pâturages, des forêts ou des surfaces boisées ainsi que de l'apparition des poches de désertification.

Problèmes spécifiques

- **Élévation du niveau de la mer**

Entre 1948 et 2003, la hauteur de l'eau a augmenté de 1,8 à 2,2 millimètres sur les côtes camerounaises contribuant ainsi à l'augmentation de la fréquence des inondations dans les villes côtières. Les inondations sont la troisième cause des décès liés aux risques naturels au Cameroun après les mouvements de terrain et les éruptions volcaniques. Les inondations sont également un facteur déclencheur du choléra, favorisé par le manque de latrines et d'eau potable et des mauvaises pratiques d'hygiène.

L'élévation du niveau de la mer a déjà des répercussions sur la mangrove en plus des pressions induites par l'homme (prélèvement du bois et des produits forestiers non ligneux, pollution par les déchets, etc.). Les activités des populations (pêche, aquaculture, etc.) vivant au large des côtes sont également affectées.

- **Dégradation des sols et des ressources en eau**

Les températures de plus en plus élevées accélèrent l'évaporation au niveau des eaux de surface alors que la recharge des nappes phréatiques est perturbée par les ruptures de pluies et leur mauvaise répartition au cours de l'année. Cette situation entraîne la baisse du niveau d'eau et l'assèchement de certains cours d'eau avec des risques de disparition. Par ailleurs, les cours d'eau de la partie septentrionale du Cameroun au régime saisonnier temporaire (mayo) sont durement éprouvés par les changements climatiques ; plusieurs ayant totalement disparus au fil des années. Le phénomène a également fortement contribué à l'assèchement progressif du Lac Tchad. Cette réduction a eu des répercussions sur les plans social, économique et environnemental / écologique.

- **Migrations des populations**

Les changements climatiques contribuent aux migrations à l'intérieur du territoire camerounais. Ces mouvements migratoires sont particulièrement observés dans les zones sahéliennes du pays. Par ailleurs, la pénurie des ressources en eau et les destructions causées par l'élévation du niveau de la mer et les inondations (destructions d'habitations, de cultures...) amènent de nombreux camerounais à se déplacer vers des localités plus viables à l'intérieur du pays.

- **Perturbations des activités économiques**

Les phénomènes tels que les inondations, les mouvements de terrain, la sécheresse affectent les ressources naturelles dont de nombreux secteurs d'activités (agriculture, foresterie, pêche, tourisme, etc.) sont tributaires. Les activités économiques centrées autour de ces secteurs sont par conséquent durement touchés de même que les moyens de subsistance des populations.

- Avancée du désert ;

- Forte dégradation des écosystèmes fragiles ; et des terres en générales ;

- mise en œuvre des Conventions et Accords internationaux relatifs à la lutte contre la

désertification et la sécheresse et de la nature en liaison avec les administrations concernées ;

- perception, des comportements, attitudes et pratiques des populations par rapport à la gestion de leurs ressources naturelles ;
- insuffisance d'engagement dans l'application des technologies adaptées à la défense et la restauration des sols
- la précarité des conditions de vie des populations rurales les pousse à surexploiter les ressources naturelles pour satisfaire leurs besoins croissants;
- pratique de la transhumance,
- feux de brousse,
- l'évaluation de l'effort national en matière de lutte
- contre la désertification.
- Dégradation des mangroves et destruction des écosystèmes côtiers, du fait des activités anthropiques (pêche, exploitation forestière), changements climatiques et pollution ;

Erosion côtière et baisse de la qualité des sols et des eaux.

Le Cameroun entend poursuivre l'atténuation des effets des changements climatiques en renforçant les initiatives prometteuses déjà engagées en faveur de la réduction des émissions de GES, mais aussi en mettant en avant résilience des populations. La stratégie à prendre pour traiter ces phénomènes dans toutes leurs dimensions concerne cinq (05) actions retenues pour promouvoir la réduction des émissions de GES tout en améliorant les conditions de vie des populations à travers des options d'adaptation et de résilience.

Ces actions sont :

- La promotion d'un développement sobre en carbone pour l'atténuation des effets aux changements climatiques ;
- Le renforcement de la résilience des populations et des systèmes de production pour l'adaptation au changement climatique ;
- Le renforcement du système d'information climatique et d'alerte précoce ;
- L'amélioration de l'accès aux différents guichets dédiés à la finance climatique ;
- La mise en œuvre de la contribution déterminée au niveau national (CDN).

En ce qui concerne la désertification, le Cameroun entend poursuivre l'atténuation des effets de la désertification et de la sécheresse en renforçant les initiatives prometteuses déjà engagées en faveur de la gestion durable des terres, mais aussi de faire preuve d'innovation. La stratégie à prendre pour traiter ces phénomènes dans toutes leurs dimensions concerne quatre (4) domaines d'intervention suivants correspondant aux actions retenus :

- conservation et protection des ressources naturelles
 - aménagement des zones à écologie fragile, notamment par des actions de régénération des zones dégradées
 - promotion de la participation populaire et de l'éducation écologique, en mettant l'accent sur la lutte contre la désertification et la gestion des conséquences de la sécheresse ;
- L'épine dorsale de l'ensemble des axes stratégiques précités est, de toute évidence, la communication dont l'objectif est d'informer, de sensibiliser, de former et d'éduquer.

Le Cameroun entend poursuivre l'atténuation des effets des changements climatiques en renforçant les initiatives prometteuses déjà engagées en faveur de la réduction des émissions de GES, mais aussi en mettant en avant résilience des populations. La stratégie à prendre pour traiter ces phénomènes dans toutes leurs dimensions concerne cinq (05) actions retenues pour promouvoir la réduction des émissions de GES tout en améliorant les conditions de vie des populations à travers des options d'adaptation et de résilience.

Ces actions sont :

- La promotion d'un développement sobre en carbone pour l'atténuation des effets aux changements climatiques ;
- Le renforcement de la résilience des populations et des systèmes de production pour l'adaptation au changement climatique ;
- Le renforcement du système d'information climatique et d'alerte précoce ;

- L'amélioration de l'accès aux différents guichets dédiés à la finance climatique ;
- La mise en œuvre de la contribution déterminée au niveau national (CDN).

En ce qui concerne la désertification, le Cameroun entend poursuivre l'atténuation des effets de la désertification et de la sécheresse en renforçant les initiatives prometteuses déjà engagées en faveur de la gestion durable des terres, mais aussi de faire preuve d'innovation. La stratégie à prendre pour traiter ces phénomènes dans toutes leurs dimensions concerne quatre (4) domaines d'intervention suivants correspondant aux actions retenus :

- conservation et protection des ressources naturelles
- aménagement des zones à écologie fragile, notamment par des actions de régénération des zones dégradées
- promotion de la participation populaire et de l'éducation écologique, en mettant l'accent sur la lutte contre la désertification et la gestion des conséquences de la sécheresse ;

L'épine dorsale de l'ensemble des axes stratégiques précités est, de toute évidence, la communication dont l'objectif est d'informer, de sensibiliser, de former et d'éduquer.

La stratégie du programme sera axée sur les interventions suivantes :

- La promotion d'un développement sobre en carbone pour l'atténuation des effets au changement climatique ;
- Le renforcement de la résilience des populations et des systèmes de production pour l'adaptation au changement climatique ;
- Le renforcement du système d'information climatique et d'alerte précoce ;
- L'amélioration de l'accès aux différents guichets dédiés à la finance climatique ;
- Coordination et suivi des engagements du Cameroun dans le cadre des contributions déterminées au niveau national (CDN) ;
- La conservation et protection des ressources naturelles ;
- L'aménagement des zones à écologie fragile, notamment par des actions de restauration des zones dégradées
- La promotion de la participation populaire et de l'éducation écologique, en mettant l'accent sur la lutte contre la désertification et la gestion des conséquences de la sécheresse ;
- la communication dont l'objectif est d'informer, de sensibiliser, de former et d'éduquer les acteurs.

- 2. PROGRAMME 091 – Développement Durable

a. Objectif du programme : Promouvoir la prise en compte par les différents acteurs socio-économiques et culturels des questions environnementales dans les programmes et projets de développement.

b. Indicateurs de performance associés à l'objectif.

- Nombre des programmes et projets de développement intégrant les questions environnementales dans leurs élaborations et leurs mises en œuvre ;
- Nombre d'initiatives de développement promouvant la prise en compte des aspects environnementaux encadrés par le MINEPDED.

L'objectif ci-dessus vise une meilleure prise en compte des aspects de durabilité dans les politiques, stratégies, programmes et projets de développement du Cameroun. Il se décline en 06 objectifs spécifiques:

- renforcement des évaluations environnementales ;
- renforcement de la surveillance et du suivi environnemental et social des projets de développement ;
- intensification de la sensibilisation et de l'éducation environnementales ;
- mise en place d'un système d'information environnementale ;
- promotion de l'économie environnementale ;
- renforcement de la planification environnementale, de l'encadrement et du partenariat local

Le programme 091 contribue à promouvoir et à s'assurer de la mise en commun de l'ensemble

des piliers du développement durable dans la définition des politiques publiques nationale, la mise en œuvre des programmes et projets de développement, afin de garantir leur durabilité. Parvenir à un changement progressif mais profond des comportements et modes de gouvernance émane de l'exigence de « répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », avec la perspective de préparer un avenir conciliant le développement économique, la justice sociale et la protection de la santé et de l'environnement. C'est dans ce contexte que la protection de la nature pour un développement durable retient l'attention des pouvoirs publics camerounais depuis plus d'une vingtaine d'année déjà. La prise en compte des questions de développement durable par le Gouvernement a en effet pour référence la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED) au cours du Sommet de Rio 1992. L'objectif poursuivi est de Promouvoir la prise en compte par les différents acteurs socio-économiques et culturels des questions environnementales dans tous les aspects de la vie publique en vue d'un développement harmonieux qui intègre le présent sans omettre l'avenir.

Dans le nouvel agenda mondial adopté le 25 septembre 2015 par les Etats membre de l'ONU, deux des 17 Objectifs du Développement Durable à savoir l'objectif 14 et 15, interpellent directement le sous-secteur environnement, protection de la nature et développement durable. En effet, Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines (Objectif 14) et Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable (Objectif 15) entendent participer directement à la mise en œuvre de la convention sur la diversité biologique, ratifiée en 1994 par l'Etat du Cameroun avec pour objectifs spécifiques: la conservation de la biodiversité, l'utilisation durable de ses composantes et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques.

C'est dans cette perspective que ce programme est mis en œuvre et ses sept (07) actions concourant à assurer un environnement durable, à travers entre autre la réalisation des évaluations environnementale, le renforcement de la sensibilisation et l'éducation environnementale et la diffusion de l'information environnementale.

L'objectif ci-dessus vise une meilleure prise en compte des aspects de durabilité dans les politiques, stratégies, programmes et projets de développement du Cameroun.

Pour 2025, le CAS va axer ses activités sur le renforcer les évaluations en environnementales et la lutte contre les emballages plastiques. Le renforcer les évaluations en environnementales vise à accroître la prise en compte des aspects environnementaux dans tous les domaines de la vie publique. Il s'agit de réaliser les évaluations environnementales non seulement pour les activités nécessitant des études d'impact ou des audits environnementaux, mais aussi pour celles soumises aux notices d'impact environnemental.

Ce qui permettra de Promouvoir la prise en compte par les différents acteurs socioéconomiques

Le CAS MINEPDED va baser ses activités sur la restauration des terres dégradées, la protection des mangroves,

la restauration des cours d'eaux par l'acquisition des bateaux collecteurs de jacinthe d'eau, la mise en ligne de la bourse nationale des déchets et la lutte contre la pollution par les plastiques.

■ III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS

L'ensembles des activités à mener pour l'exercice 2025 se résume dans le tableau suivant:

■ Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2025	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2025		
Programme : 002 - CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DESERTIFICATION ET SECHERESSE							
Action : 02 - Renforcement de la résilience des populations et des systèmes de production pour l'adaptation au changement climatique						amélioration des prévisions climatiques	2024
Renforcement de la résilience des populations et des systèmes de production pour l'adaptation au changement climatique	50 000 000						
Total Action	50 000 000						
Action : 04 - Amélioration de l'accès aux différents guichets dédiés a la finance climatique						rapport pays	2024
Partipation aux COPs relatives aux conventions sur l'environnement	28 000 000	rapport	2023	0.0	1.0		
Total Action	28 000 000						
Action : 05 - Coordination et suivi des engagements du Cameroun dans le cadre des Contributions Déterminées au niveau National (CDN)						Comptabiliser les gaz à effet de serre au Cameroun dans les cinq secteurs émetteurs pour la période 1990-2022.	2024
Réalisation des inventaires de gaz a effet de serre dans le cadre de la transparence pour la mise en œuvre de la CDN du Cameroun et de l'accord de Paris	67 000 000	•Quatre (04) GPS Map 64SC Worldwide livrés et testés •Dix (10) ordinateurs portables ExpertBook B5 Flip (B5402F, 11th Gen Intel) livrés et testés	2024	0.0	14.0		
Elaboration de Trois Plans Régionaux pour la Mise en œuvre de la CDN	100 000 000	document et rapport	2024	0.0	3.0		
Total Action	167 000 000						
Action : 06 - Restauration des terres et des paysages dégradés						document de cartographie disponible et mini bateau disponible	2024
Lutte contre la jacinthe d'eau et autres plantes aquatiques envahissantes	78 000 000	01 bateau collecteur de jacinthe d'eau	2024	3.0	4.0		
Projet « une école , un hectare de forêt »	83 000 000	espace restauré	2023	0.0	100.0		
Restauration des écosystèmes de mangroves	88 000 000	espace restauré	2023	0.0	50.0		
Restauration des terres et des paysages	85 000 000						
Total Action	334 000 000						
Action : 08 - PROMOTION DES ENERGIES ALTERNATIVES ET DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE						amélioration du niveau de vie	2024
Développer et vulgariser à grande échelle des sources d'énergie de substitution au bois-énergie et l'efficacité énergétique	50 000 000	nombre de foyers	2023	0.0	10000.0		
Total Action	50 000 000						
Action : 09 - PILOTAGE DU PROGRAMME						Documents budgetaires	2022
Appui au fonctionnement du CAS	20 000 000						
Elaboration de la stratégie genre du MINEPDED	32 000 000						
Total Action	52 000 000						
Total Programme	681 000 000						
Programme : 091 - DEVELOPPEMENT DURABLE							
Action : 01 - Renforcement des Évaluations Environnementales						Examen des rapports et TDR des EIEs et AE par le CIE	2024

Evaluation de la prise en compte des aspects environnementaux dans les projets et programmes de développement	480 000 000	Nbre de CCE	2023	100.0	200.0		
Révision des textes du sous secteur environnement	40 000 000						
Total Action	520 000 000						
Action : 02 - RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ET DU SUIVI ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT						nombre AROE	2024
Examen demandes AROE	10 000 000	nombre d"AROE délivrés	2024	0.0	70.0		
Total Action	10 000 000						
Action : 03 - Intensification de la Sensibilisation et de l'éducation environnementales						Nbre de personnes sensibilisées	2024
Communications sur les thématiques environnementales	20 000 000	Nbre de personnes sensibilisées	2023	50.0	200.0		
Action jeune sur l'environnement et le développement durable en milieux rural et urbain	32 000 000						
Total Action	52 000 000						
Action : 04 - Mise en place d'un système d'information environnementale						Au moins 30% de données sont centralisées dans le SIB d'ici 2024	
Centralisation des données des différents inventaires et études menés sur la biodiversité (espèces endémiques, espèces à haute valeur socio-économique)	5 000 000	% de données centralisées	2024	0.0	30.0		
Total Action	5 000 000						
Action : 05 - Promotion de l'économie environnementale						demandes APA examinées	2021
Examen des demandes d'accès aux ressources génétiques	10 000 000	nombre de demandes et CPCC examinés	2024	0.0	10.0		
Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2025	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2025		
Lutte contre la pollution par due aux déchets plastiques par la promotion de l'économie verte à travers la Reduction, l'amélioration de la promotion de la collecte des déchets plastiques et leur gestion écologique rationnelle	50 000 000	qté de déchets	2023	0.0	50.0		
Mise en œuvre de la convention cadre e-Waste relative à la	10 000 000	Matériel diaponible	2023	0.0	20.0		

sécurisation des frais entre le MINEPDED et le GUCE						
Missions de Contrôle de conformité des emballages plastiques, lutte contre la pollution et nuisance et de suivi des manifestes de traçabilité des déchets, suivi du contentieux environnemental	28 000 000					
Poduction des carnets de manifestes de traçabilité des déchets	10 000 000					
Acquisition de matériel et interconnexion des sites abritant de la bourse nationale des déchets	20 000 000					
Examen des dossiers de permis environnemental	17 000 000					
Total Action	145 000 000					
Action : 07 - Pilotage du programme promotion du développement durable						Amélioration de la protection de l'environnement
						2022
Appui aux Postes de Contrôles environnementaux	20 000 000					
Appui au suivi des recettes environnementales	40 000 000					
Appui au fonctionnement du CAS	27 000 000					
Total Action	87 000 000					
Total Programme	819 000 000					
TOTAL GENERAL	1 500 000 000					

III.3.b. MOYENS DU CAS

Le bilan financier prévisionnel est décrit dans la synthèse des dépenses par nature économique et les détails des dépenses par activités.

III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE

Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		700 000 000
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	164 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	60 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	170 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	39 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	40 000 000
361110	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	30 000 000
361301	Honoraires et frais annexes	5 000 000
361420	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes et plomberies	2 000 000
361430	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	2 000 000
361720	Fêtes officielles et cérémonies	20 000 000
361750	Sites web, abonnements et consommations internet	20 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	62 000 000
361890	Autres frais de formation du personnel	85 000 000
BUDGET D'INVESTISSEMENT		800 000 000
361311	Etudes d'organisation, schémas d'organisation bureautique ou informatique	180 000 000
361312	Etudes des normes, conception des documents et élaboration des textes réglementaires ou législatifs	60 000 000
361316	Etudes agricoles, forestières, halieutiques et sur l'élevage	27 000 000
361730	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	28 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	28 000 000
521119	Autres frais de recherche et de développement	10 000 000
522114	Terrains pour espaces verts et jardins	155 000 000
524119	Autres mobiliers et matériels	20 000 000
524211	Matériels informatiques de bureau	42 000 000
524317	Documentation professionnelle et rayonnages de bibliothèque	10 000 000
524418	Machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	48 000 000
524419	Autres matériel et outillage techniques	192 000 000
TOTAL DES DEPENSES DU C.AS		1 500 000 000

■ **III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS**

■ **Tableau 7 : Détails des dépenses par activités**

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programme : 002 - CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DESERTIFICATION ET SECHERESSE		
Action : 02 - Renforcement de la résilience des populations et des systèmes de production pour l'adaptation au changement climatique		
Activité : Renforcement de la résilience des populations et des systèmes de production pour l'adaptation au changement climatique		
361316	Etudes agricoles, forestières, halieutiques et sur l'élevage	22 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	28 000 000
Total Activité		50 000 000
Total Action		50 000 000
Action : 04 - Amélioration de l'accès aux différents guichets dédiés a la finance climatique		
Activité : Participation aux COPs relatives aux conventions sur l'environnement		
361730	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	28 000 000
Total Activité		28 000 000
Total Action		28 000 000
Action : 05 - Coordination et suivi des engagements du Cameroun dans le cadre des Contributions Déterminées au niveau National (CDN)		
Activité : Réalisation des inventaires de gaz a effet de serre dans le cadre de la transparence pour la mise en œuvre de la CDN du Cameroun et de l'accord de Paris		
361311	Etudes d'organisation, schémas d'organisation bureautique ou informatique	50 000 000
524211	Matériels informatiques de bureau	17 000 000
Total Activité		67 000 000
Activité : Elaboration de Trois Plans Régionaux pour la Mise en œuvre de la CDN		
361311	Etudes d'organisation, schémas d'organisation bureautique ou informatique	100 000 000
Total Activité		100 000 000
Total Action		167 000 000
Action : 06 - Restauration des terres et des paysages dégradés		
Activité : Lutte contre la jacinthe d'eau et autres plantes aquatiques envahissantes		
361311	Etudes d'organisation, schémas d'organisation bureautique ou informatique	30 000 000
524418	Machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	48 000 000
Total Activité		78 000 000
Activité : Projet « une école , un hectare de forêt »		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	1 000 000
521119	Autres frais de recherche et de développement	10 000 000
522114	Terrains pour espaces verts et jardins	20 000 000
524419	Autres matériel et outillage techniques	50 000 000
Total Activité		83 000 000
Activité : Restauration des écosystèmes de mangroves		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	1 000 000
361316	Etudes agricoles, forestières, halieutiques et sur l'élevage	5 000 000
522114	Terrains pour espaces verts et jardins	50 000 000
524119	Autres mobiliers et matériels	20 000 000
524419	Autres matériel et outillage techniques	10 000 000
Total Activité		88 000 000
Activité : Restauration des terres et des paysages		
522114	Terrains pour espaces verts et jardins	85 000 000
Total Activité		85 000 000
Total Action		334 000 000

Action : 08 - PROMOTION DES ENERGIES ALTERNATIVES ET DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE		
Activité : Développer et vulgariser à grande échelle des sources d'énergie de substitution au bois-énergie et l'efficacité énergétique		
524419	Autres matériel et outillage techniques	50 000 000
Total Activité		50 000 000
Total Action		50 000 000
Action : 09 - PILOTAGE DU PROGRAMME		
COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Activité : Appui au fonctionnement du CAS		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	5 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	5 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000 000
Total Activité		20 000 000
Activité : Elaboration de la stratégie genre du MINEPDED		
361301	Honoraires et frais annexes	5 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	27 000 000
Total Activité		32 000 000
Total Action		52 000 000
Total Programme		681 000 000
Programme : 091 - DEVELOPPEMENT DURABLE		
Action : 01 - Renforcement des Évaluations Environnementales		
Activité : Evaluation de la prise en compte des aspects environnementaux dans les projets et programmes de développement		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	135 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	60 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	150 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	30 000 000
361750	Sites web, abonnements et consommations internet	20 000 000
361890	Autres frais de formation du personnel	85 000 000
Total Activité		480 000 000
Activité : Révision des textes du sous secteur environnement		
361312	Etudes des normes, conception des documents et élaboration des textes réglementaires ou législatifs	40 000 000
Total Activité		40 000 000
Total Action		520 000 000
Action : 02 - RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ET DU SUIVI ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT		
Activité : Examen demandes AROE		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	5 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	5 000 000
Total Activité		10 000 000
Total Action		10 000 000
Action : 03 - Intensification de la Sensibilisation et de l'éducation environnementales		

Activité : Communications sur les thématiques environnementales		
361720	Fêtes officielles et cérémonies	20 000 000
Total Activité		20 000 000
Activité : Action jeune sur l'environnement et le développement durable en milieux rural et urbain		
524419	Autres matériel et outillage techniques	32 000 000
Total Activité		32 000 000
Total Action		52 000 000
Action : 04 - Mise en place d'un système d'information environnementale		
Activité : Centralisation des données des différents inventaires et études menés sur la biodiversité (espèces endémiques, espèces à haute valeur socio-économique)		
524211	Matériels informatiques de bureau	5 000 000
Total Activité		5 000 000
Total Action		5 000 000
Action : 05 - Promotion de l'économie environnementale		
Activité : Examen des demandes d'accès aux ressources génétiques		
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	10 000 000
Total Activité		10 000 000
Activité : Lutte contre la pollution par due aux déchets plastiques par la promotion de l'économie verte à travers la Reduction, l'amélioration de la promotion de la collecte des déchets plastiques et leur gestion écologiquement rationnelle		
COMPTE		
LIBELLE		
MONTANT		
524419	Autres matériel et outillage techniques	50 000 000
Total Activité		50 000 000
Activité : Mise en œuvre de la convention cadre e-Waste relative à la sécurisation des frais entre le MINEPDED et le GUCE		
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	10 000 000
Total Activité		10 000 000
Activité : Missions de Contrôle de conformité des emballages plastiques, lutte contre la pollution et nuisance et de suivi des manifestes de traçabilité des déchets, suivi du contentieux environnemental		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000 000
361110	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	20 000 000
Total Activité		28 000 000
Activité : Poduction des carnets de manifestes de traçabilité des déchets		
524317	Documentation professionnelle et rayonnages de bibliothèque	10 000 000
Total Activité		10 000 000
Activité : Acquisition de matériel et interconnexion des sites abritant de la bourse nationale des déchets		
361312	Etudes des normes, conception des documents et élaboration des textes réglementaires ou législatifs	20 000 000
Total Activité		20 000 000
Activité : Examen des dossiers de permis environnemental		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	4 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	10 000 000
Total Activité		17 000 000
Total Action		145 000 000

Action : 07 - Pilotage du programme promotion du développement durable		
Activité : Appui aux Postes de Contrôles environnementaux		
524211	Matériels informatiques de bureau	20 000 000
Total Activité		20 000 000
Activité : Appui au suivi des recettes environnementales		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	10 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	10 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	5 000 000
Total Activité		40 000 000
Activité : Appui au fonctionnement du CAS		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	5 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	5 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	3 000 000
361420	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes et plomberies	2 000 000
361430	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	2 000 000
Total Activité		27 000 000
Total Action		87 000 000
Total Programme		819 000 000
TOTAL GENERAL		1 500 000 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

2025

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

DEVELOPPEMENT FORESTIER

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	3
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	5
I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	6
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS	7
II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	8
II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	8
II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	8
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS	10
III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	11
III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	11
III.2.a. BILAN TECHNIQUE	12
III.2.b. BILAN FINANCIER	21
III.3. IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	23
III.3.b. MOYENS DU CAS	26
III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	26
III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	27
ANNEXE	35

NOTE EXPLICATIVE

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE
D'AFFECTATION SPECIALE**

L'existence du Fonds Spécial du Développement Forestier est respectivement prévue par la Loi N° 2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024 modifiée et complétée par l'ordonnance N°2024/001 du 20 juin 2024 et la Loi N°2024/008 du 24 janvier 2024 portant Régime des Forêts et de la Faune en son Article 186. Son fonctionnement est basé sur le Décret n° 96/237/PM du 10 avril 1996 fixant les modalités de fonctionnement des Fonds Spéciaux et l'ensemble les dispositions de la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités publiques en ses articles 44 à 47.

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

Les ressources du Fonds Spécial de Développement Forestier sont définies dans le Décret n° 96/237/PM du 10 avril 1996 fixant les modalités de fonctionnement des Fonds Spéciaux. Ces ressources devraient provenir de la quote-part des recettes issues :

- De la redevance forestière annuelle assise sur la superficie ;
- De la taxe d'abattage des produits forestiers ;
- De la taxe de transfert d'une concession forestière ;
- des droits de sortie;
- De la surtaxe progressive à l'exportation des produits forestiers non transformés ;
- Du prix de vente des produits forestiers ;
- Des amendes, transactions, dommages-intérêts, ventes aux enchères publiques ou de gré à gré des produits et objets divers saisis ;
- Les recettes affectées par la loi ;
- Les subventions, contributions, dons ou legs de toute personne physique ou morale.

Pour 2024, les ressources retenues dans la Loi de Finances sont la vente des documents sécurisés, l'attribution et le renouvellement des permis annuels d'opération, les frais d'attribution et de renouvellement des permis annuels d'exploitation, les permis Cites, les certificats d'enregistrement en qualité de transformateur et d'exportateur de bois et les autorisations d'ouverture des parcs de rupture, les frais de délivrance de l'attestation de matérialisation des limites, les frais de délivrance du certificat d'origine, les frais de délivrance pour l'attestation de conformité du plan de sondage, les frais de demande d'approbation des plans d'aménagement, les frais de dossier pour l'attribution des agréments, les frais de dossier pour l'attribution des concessions forestières, les frais de dossier pour l'attribution des ventes de coupes , les frais de dossier pour l'exploitation des produits spéciaux. S'il est à noter la présence de la Quote-part des recettes provenant des amendes, transactions, dommages intérêts, ventes aux enchères publiques ou de gré à gré des produits et objets saisis, il reste vrai que nos ressources sont issues des services rendus à l'exclusion de toutes celles qui sont prévues dans le décret de création.

■ I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

Le CAS-FSDF assure le financement des opérations d'aménagement, de conservation et de développement durable des ressources forestières, notamment :

- L'aménagement des réserves forestières non concédées en exploitation ;
- La régénération et le reboisement ;
- L'inventaire forestier;
- Les opérations de matérialisation des limites et de création des infrastructures ;

- Les équipements requis pour la réalisation des travaux d'inventaire et d'aménagement forestier ;
- Le contrôle technique et de suivi des aménagements forestiers réalisés dans les concessions ;
- La vulgarisation des techniques et des résultats des recherches sur les ressources forestières ;
- La réalisation des études sectorielles dans le domaine forestier, notamment sur la conservation durable de la biodiversité ;
- Le fonctionnement du Comité de programmes prévu par le présent décret, du comité technique des agréments et de la commission interministérielle d'attribution des titres d'exploitation forestière ;
- La contribution de l'Etat aux organismes internationaux ;
- La mise en œuvre de la stratégie de développement des plantations forestières.

■ I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

Les dépenses supportées par le Fonds Spécial comprennent :

- Les frais d'aménagement des réserves forestières non concédées en exploitation ;
- Les frais de régénération et de reboisement ;
- les frais d'inventaire forestier;
- Les opérations de matérialisation des limites et de création des infrastructures ;
- Les équipements requis pour la réalisation des travaux d'inventaire et d'aménagement forestier ;
- Les frais de contrôle technique et de suivi des aménagements forestiers réalisés dans les concessions ;
- Les frais de vulgarisation des techniques et des résultats des recherches sur les ressources forestières ;
- Le coût des études sectorielles dans le domaine forestier, notamment sur la conservation durable de la biodiversité ;
- Les frais de fonctionnement du Comité de programmes prévu par le présent décret, du comité technique des agréments et de la commission interministérielle d'attribution des titres d'exploitation forestière ;
- Les frais d'appui aux activités de l'agent comptable tels qu'approuvés par le Ministre chargé des forêts après avis du Ministre chargé des finances ;
- Les frais d'audit du Fonds Spécial ;
- Les fonds de contrepartie aux projets lorsque de tels fonds sont fournis par l'Etat ;
- Les contributions de l'Etat aux organismes internationaux. Toutefois, ces contributions ne peuvent être imputées ni sur le produit des recettes énumérées à l'article 5, ni sur les frais de participation du concessionnaire aux travaux d'aménagement ;
- Les remises aux agents de l'administration chargée des forêts et de toute autre administration ayant participé aux activités de répression et de recouvrement, dans la limite du produit disponible à cet effet.

Par ailleurs, le Compte d'Affectation Spéciale finance des activités mises en œuvre par l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier, de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts et du Centre spécialisé de Promotion du Bois.

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

■ **Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.**

NATURES DES RECETTES	REALISATION			
	2024	2023	2022	2021
Ressources de la vente des documents sécurisés issues de la contribution des opérateurs conformément aux dispositions réglementaires dont le coût unitaire est de FCFA 100 000	65 945 000	569 390 000	677 295 000	844 031 907
Frais d'attribution et de renouvellement des Permis Annuels d'Exploitation (PAO)	2 600 000	15 200 000	14 400 000	28 600 000
Frais d'attribution et renouvellement des Certificats Annuels d'Exploitation (CAO)	4 050 000	10 050 000	19 500 000	39 000 000
Certificats d'Enregistrement en Qualité d'Exportateur de Bois (CEQEB)	3 150 000	24 900 000	32 100 000	31 950 000
Autorisations d'ouverture des parcs de rupture	52 500 000	114 500 000	105 000 000	85 000 000
Permis Cites	257 000 000	512 000 000	66 000 000	79 000 000
Permis d'exploitation pour les produits spéciaux	1 050 000	4 040 000	6 830 000	7 250 000
Quote-part des recettes provenant des amendes, transactions, dommages-intérêts, ventes aux enchères publiques ou de gré à gré des produits et objets saisis	350 907 306	362 594 167	557 787 089	0
Reports (solde à reporter)	2 364 221 198	1 867 702 727	1 025 470 110	0
Frais de dossier pour l'attribution des agréments	150 000	900 000	0	0
Frais de délivrance du certificat d'origine	750 000	18 050 000	0	0
Frais de délivrance de l'attestation de matérialisation des limites	2 550 000	9 350 000	0	0
Frais de demande d'approbation des plans d'aménagement	1 000 000	2 500 000	0	0
TOTAL	3 105 873 504	3 511 176 894	2 504 382 199	1 114 831 907

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

1-La multiplicité des applications intervenant dans la collecte des recettes (PROBMIS-CAS ; GIDOCEP ; TRESOR-PAY et très prochainement Service Public)

2-Le démarrage tardif de l'exécution du Budget des CAS

3- L'impossibilité à date de pouvoir passer les marchés pluri annuels dans les CAS

4- Les BUGS récurrents de PROBMIS-CAS

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

■ **Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années**

NATURES DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2025	2026	2027
Ressources de la vente des documents sécurisés issues de la contribution des opérateurs conformément aux dispositions réglementaires dont le coût unitaire est de FCFA 100 000	917 475 000	917 475 000	917 475 000
Frais d'attribution et de renouvellement des Permis Annuels d'Exploitation (PAO)	40 000 000	40 000 000	40 000 000
Frais d'attribution et renouvellement des Certificats Annuels d'Exploitation (CAO)	40 000 000	40 000 000	40 000 000
Certificats d'Enregistrement en Qualité de Transformateur de Bois (CEQTB)	4 000 000	4 000 000	4 000 000
Certificats d'Enregistrement en Qualité d'Exportateur de Bois (CEQEB)	40 000 000	40 000 000	40 000 000
Autorisations d'ouverture des parcs de rupture	180 000 000	180 000 000	180 000 000
Permis Cites	650 000 000	650 000 000	650 000 000
Permis d'exploitation pour les produits spéciaux	6 500 000	6 500 000	6 500 000
Quote-part des recettes provenant des amendes, transactions, dommages-intérêts, ventes aux enchères publiques ou de gré à gré des produits et objets saisis	500 000 000	500 000 000	500 000 000
Reports (solde à reporter)	523 700 000	0	0
Frais de dossier pour l'attribution des agréments	2 025 000	2 025 000	2 025 000
Frais de dossier pour l'attribution des ventes de coupes	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Frais de délivrance du certificat d'origine	35 000 000	35 000 000	35 000 000
Frais de délivrance de l'attestation de matérialisation des limites	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Frais de délivrance pour l'attestation de conformité du plan de sondage	1 300 000	1 300 000	1 300 000
Frais de demande d'approbation des plans d'aménagement	15 000 000	15 000 000	15 000 000
TOTAL	3 000 000 000	2 476 300 000	2 476 300 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

Dans l'objectif de répondre aux attentes de la Stratégie Nationale de Développement (SND30) qui opérationnalise la seconde phase de la vision de développement 2035 et des nouveaux enjeux de l'heure comme les changements climatiques, le braconnage transfrontalier et les aspirations des populations à la base, la stratégie du sous-secteur forêt et faune qui reste arrimée à celle du secteur rural, consiste à « assurer la conservation, la gestion et l'exploitation durable des écosystèmes forestiers en vue de répondre aux besoins locaux, nationaux, régionaux et mondiaux des générations présentes et futures ». De façon spécifique, ladite stratégie se traduit à travers les objectifs ci-après :

- L'aménagement et la régénération du domaine forestier permanent ;
- La valorisation des ressources forestières ;
- La promotion de nouvelles essences (peu ou pas connues et de substitution) ;
- La stabilisation des volumes exploités de grumes, autour de deux (2) millions de m³ ;
- La promotion de l'exploitation du bois dans les forêts de plantation ;
- Le développement de la transformation plus poussée du bois ;
- La promotion de la conversion énergétique des déchets forestiers pour la résolution des problèmes de bois énergie ;
- L'optimisation de l'exploitation des forêts communales et communautaires.

Le cadre logique du Ministère des Forêts et de la Faune connaît une stabilité avec trois (03) programmes opérationnels et un (01) programme support à la suite des travaux interministériels MINFI-MINEPAT en liaison avec l'Institut National de la Statistique relatifs à l'examen des cadres stratégiques des performances des administrations adossées sur la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), nonobstant la définition de nouvelles actions assorties des objectifs, des indicateurs et des cibles. Bien plus, ces programmes ont été validés par le Comité Interministériel d'Examen des Programmes (CIEP) au cours de ses sessions tenues du 30 mai au 10 juin 2022. Le CAS-FSDF doit contribuer à l'atteinte des objectifs dans les programmes **054**(Aménagement et renouvellement de la ressource forestière) dont l'objectif est d'Assurer la gestion durable des forêts et **058**(Valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses) dont l'objectif est d'Optimiser l'utilisation des ressources ligneuses et non ligneuses.

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

■ III.2.a. BILAN TECHNIQUE

Le tableau ci-dessous présente les détails de l'état de mise en œuvre technique par tâche programmées. Il ressort de ladite matrice de synthèse les informations suivantes :

- **29 activités** ont été inscrites, dont **11** portées par le **P.054** et **18** portées par le **P.058** ;
- **87 tâches** ont été programmées, dont **50** dans le **P.054** et **37** dans le **P.058**.

Tableau 1: Matrice de synthèse de la mise en œuvre des activités de CAS-FSDF au 15 octobre 2024.

Désignations		Structures responsables	Nature de la tâche i/f	Indicateurs de résultat	Résultats attendus	Etat de mise en œuvre	Taux de mise en œuvre (%)	Sources de vérification	Résultats obtenus	Justification de l'écart	Observations
TAUX DE MISE EN ŒUVRE GLOBAL							69,79%	TAUX DE REALISATION GLOBAL			
PROGRAMME 054: Aménagement et renouvellement de la ressource forestiers					TAUX DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME		57,67%				
ACTION 01 : Aménagement des forêts					Taux de mise en œuvre de l'action		57,14%				
ACTIVITE 1 : Suivi du couvert forestier du DFP de l'Etat					Taux de mise en œuvre de l'activité		57,14%				
TÂCHE 1	Acquisition du matériel dendrométrie et informatique pour les opérations de cartographie, de dendrologie, et d'inventaire	SDIAF	I	Nbre de matériels acquis	• 03 imprimantes + accessoires • 04 lap-tops • 02 onduleurs • 02 deck-stop • 01 scanner	Réalisée	100,00%	PV réception	• 03 imprimantes + accessoires • 04 lap-tops • 02 onduleurs • 02 deck-stop • 01 scanner	/	/
TÂCHE 2	Formation du personnel à la réalisation des inventaires et de botanique	SDIAF	F	Nbre de personnels formés	10 personnels formés	Non réalisée	0,00%	Rapport de formation	/	TDRs non rédigés	/
TÂCHE 3	Finalisation du classement d'au moins une forêt du domaine forestier permanent	SDIAF	F	Nbre de Forêts accompagnée	Au moins 1 forêt du domaine permanent classée	Réalisée	100,00%	Rapport d'activités	/	Descentes sur le terrain prévues pour le mois d'Août 2024	/
TÂCHE 4	Suivi des paramètres d'aménagement	SDIAF	F	Nbre de plans d'aménagement suivi	10 Plans	Réalisée	100,00%	Rapport d'activités	06 Plans d'aménagement suivi dans les Régions du Centre et du Sud		/
TÂCHE 5	Suivi de l'impact du SIGIF 2 sur la mise en œuvre des plans quinquennaux de développement des forêts Communautaires	SDFC	F	Nbre de forêts suivies	5 Forêts communautaires suivies	Non réalisée	0,00%	Rapport d'activités	/	TDRs en discussion	/
TÂCHE 6	Validation des plans d'aménagement	SDIAF	F	Nbre de plans d'aménagement approuvés	5 plans d'aménagement approuvés	Non réalisée	0,00%	Rapport d'analyse et Pv des résultats de la commission	/	En attente des projets de Plans d'aménagement des sociétés forestières	/
TÂCHE 7	Contrôle de la mise en œuvre	BNC	F	Nbre titres d'exploitation	Au moins 15 titres	Réalisée	100,00%	Rapport	05 titres	/	/

	du SIGIF 2 dans les exploitations forestières du Domaine Forestier Permanent			forestières contrôlées	exploitations forestières contrôlées			d'activités	d'exploitations contrôlées		
ACTION 02 : Approvisionnement du bois légal sur les marches					Taux de mise de l'action		65,83%				
ACTIVITE 1 : Mise en place du SIGIF 3					Taux de mise en œuvre de l'activité		48,33%				
TÂCHE 1	Mission de déploiement et d'implémentation du SIGIF II au sein des structures du MINFOF et des entités forestières de Mission de déploiement et d'implémentation du SIGIF II au sein des structures du MINFOF et des entités forestières de l'Adamaoua, Centre, Est, extrême-nord, Littoral, Nord, Nord-ouest, Ouest, Sud et Sud-ouest	SDAFF	F	<ul style="list-style-type: none"> Nbre de délégations départementales ; Nbre de sociétés 	<ul style="list-style-type: none"> Application SIGIF 2 déployée dans 15 délégations départementales Application SIGIF 2 déployée dans 20 sociétés 	En cours de réalisation	75,00%	Rapport d'activités	/	/	/
TÂCHE 2	Organisation des ateliers de formation, sensibilisation et information des différents acteurs sur les sites dans les régions de l'Adamaoua, Centre, Est, Extrême-nord, Littoral, Nord, Nord-ouest, Ouest, Sud et Sud-ouest	SDAFF	F	<ul style="list-style-type: none"> Nbre de personnels formés Nbre de société formées 	<ul style="list-style-type: none"> 150 personnels du MINFOF et des structures formés au SIGIF 2 	Non réalisée	0,00%	Rapport de formation	/	/	/
TÂCHE 3	Edition et acquisition des documents (Documents sécurisés, Manuels utilisateur, Support de formation, Prospectus, affiche)	SDAFF	F	Nbre de documents sécurisés édités	10 000 documents sécurisés livrés	Réalisée	100,00%	Rapport d'atelier	10 000 documents sécurisés livrés	/	/
TÂCHE 4	Entretien des locaux	SDAFF	F	Nbre de locaux entretenus	xxxx opérations d'entretien effectuées	Réalisée	100,00%	Rapport d'activités	/	/	/
TÂCHE 5	Maintenance des équipements (serveurs et réseaux)	SDAFF	F	Nbre d'Equipements réseau maintenu et opérationnel	06 opérations de maintenance des équipements réseau effectuées	Non réalisée	0,00%	/	/	Crédit réorienté	/
TÂCHE 6	Maintenance des installations (climatiseurs, électricité, plomberie)	SDAFF	F	Nbre de Matériel d'entretien des locaux acquis	02 opérations de maintenance des installations (climatiseurs, électricité, plomberie) effectuées	Non réalisée	0,00%	Rapport d'activités	/	/	/
TÂCHE 7	Achat des Outils pour la mise en place du SIGIF2	SDAFF	F	Nbre d'outils achetés	/	Non réalisée	0,00%	Factures d'achat	/	/	/
TÂCHE 8	Assistance à la maintenance et à l'entretien des équipements du SIGIF2	SDAFF	I	/	/	Demande gré à gré signée et en cours de transmission au MINMAP	0,00%	Rapport d'activités	/	/	Signature du contrat de maintenance
TÂCHE 9	Acquisition des équipements et outils pour la mise en place du SIGIF II	SDAFF	I	<ul style="list-style-type: none"> Nbre de PDA acquis Nbre de licences (support) Oracle 	<ul style="list-style-type: none"> 100 PDA acquis 16 licences (support) Oracle acquises 	Réalisée	100,00%	PV réception	<ul style="list-style-type: none"> 100 PDA acquis 16 licences (support) Oracle acquises 		
TÂCHE 10	Interconnexion par fibre optique des check-points traçabilité	SDAFF	I	/	/	Marché attribué au profit de N2T SOLUTIONS	30,00%	PV réception	/	Contrat en cours de signature	/
TÂCHE 11	Extension du SIGIF 2 dans les services centraux du MINFOF	SDAFF	I	/	/	Marché attribué	30,00%	PV réception	/	Contrat en cours de signature	/

ACTIVITE 2 : Attribution des titres d'exploitation forestière					Taux de mise en œuvre de l'action		83,33%				
TÂCHE 1	Appui à l'organisation du Comité Technique des Agréments	SDAFF	F	Nbre de demandes d'agréments analysés	15 demandes d'agrément	Réalisée	100,00%	Rapport d'activités; PV des résultats de la Commission	27 demandes d'agrément analysés dont : • 15 demandes approuvées, • 09 demandes rejetées • 03 demandes ajournées	/	/
TÂCHE 2	Appui à l'organisation de la Commission Interministérielle d'attribution des titres d'exploitation forestière	SDAFF	F	Nbre de titres d'exploitation attribués	50 titres attribués	Non réalisée	0,00%	Rapport d'activités; PV des résultats de la Commission	Analyse des zones à attribuées en cours	/	/
TÂCHE 3	Appui à l'organisation de la Commission Interministérielle d'attribution des quotas d'exploitation des produits forestiers spéciaux	SDAFF	F	Nbre de quotas des PS analysés	50 quotas d'exploitation des produits forestiers spéciaux	Réalisée	100,00%	Rapport d'activités; PV des résultats de la Commission	5 853 t de produit spéciaux attribué • 1 642 t pour l'ébène, • 520 t pour le Yohimbé, • 140 t pour le Gnetum, • 3 186 t pour le charbon, • 150 t pour le Voaganga, • 40 t Pygeum, • 175t pour le Gomme arabique	/	/
TÂCHE 4	Elaboration des avis de commerce non préjudiciable des espèces inscrites en annexe 2 de la CITES	SDAFF	F	Nbre d'ACNP élaborés	6 ACNP élaborés	Réalisée	100,00%	Rapport d'activités	06 Avis de commerce identifiés et 05 élaborés	/	/
TÂCHE 5	Suivi du respect de la mise en œuvre des normes d'intervention en milieu forestier	SDAFF	F	Nombre de forêt de production suivi	12 UFA suivis	Réalisée	100,00%	Rapport d'activités	12 UFA suivis	/	/
TÂCHE 6	Appui à l'organisation du Comité d'analyse des plans simples de gestion	SDFC	F	Nbre de PSG analysés	50 PSG	Réalisée	100,00%	Rapport d'activités; PV des résultats de la Commission	32 PSG • 32 PSG • 32 avis favorables • 02 rejets • 04 favorables sous réserves	/	/
ACTION 04 : Reboisement et régénération des ressources forestières					Taux de mise en œuvre de l'action		50,97%				
ACTIVITE 1 : création de 200 hectares dans l'UFA 08008, réserves forestières et périmètre de reboisement transférés à l'ANAFOR					Taux de mise en œuvre de l'activité		50,00%				
TÂCHE 1	Suivi -évaluation sylvicole de la création de 200 Ha de plantation dans l'UFA 08008, RF et PR transférés à l'ANAFOR	CSRRS	F	/	/	Non réalisée	0,00%	Rapport d'activités	/	/	/
TÂCHE 2	Transfert et plantation en champs de 180 228 plants dans les RF,UFA et PR transférés à l'ANAFOR.	CSRRS	I	/	/	Réalisée	100,00%	• Convention signée • Mémoire de dépense	Transfert des fonds effectué	/	/
ACTIVITE 2 : Création de 100 ha de plantation dans l'UFA 08005 transféré à l'ENEF dans la Région du Centre					Taux de mise en œuvre de l'activité		0,00%				
TÂCHE 1	Suivi - évaluation sylvicole des activités de création et de plantation par l'ENEF.	CSRRS	F	/	/	Non réalisée	0,00%	/	/	/	/

TÂCHE 2	Transfert et plantation en champ de 116 760 plants dans UFA 08005 par l'ENEF	CSRRS	I	/	/	Non réalisée	0,00%	• Convention signée • Mémoire de dépense	/	/	/
ACTIVITE 3 : Création de 50 ha dans les RFT aux CTD de zone de savane humide et forêt dense des Régions du Centre et de l'Ouest					Taux de mise en œuvre de l'activité		15,00%				
TÂCHE 1	Suivi-évaluation sylvicole de la création de 50 ha dans les RFT aux CTD de zone de savane humide et forêt dense dans les Régions du l'Ouest et du Centre	CSRRS	F	/	/	Non réalisée	0,00%	Rapport d'activités	/	/	/
TÂCHE 2	Création de deux lots de 25 ha dans les RFT aux CTD des Régions du Centre et de l'Ouest	CSRRS	I	/	/	Convention signée, transfert des fonds réalisé	30,00%	• Convention signée • Mémoire de dépense	/	/	/
ACTIVITE 4 : Création de 15 ha de jardin botanique de zone de savane humide et forêt dense des Régions du Sud et de l'Ouest					Taux de mise en œuvre de l'activité		100,00%				
TÂCHE 1	Mise en place d'un jardin botanique de 5ha en zone urbaine ou périurbaine de Bafoussam (MIFI)	CSRRS	I	/	/	Convention signée le 14 juin 2024, transfert des fonds réalisé	100,00%	• Convention signée • Mémoire de dépense	Transfert des fonds effectué	/	/
TÂCHE 2	Mise en place d'un jardin botanique de 5ha chacun en zone urbaine ou périurbaine de Bipindi (Océan)	CSRRS	I	/	/	Convention signée le 14 juin 2024, transfert des fonds réalisé	100,00%	• Convention signée • Mémoire de dépense	Transfert des fonds effectué	/	/
TÂCHE 3	Mise en place d'un jardin botanique de 5ha en zone urbaine ou périurbaine de Zoétélé (Dja et lobo).	CSRRS	I	/	/	Convention signée le 14 juin 2024, transfert des fonds réalisé	100,00%	• Convention signée • Mémoire de dépense	Transfert des fonds effectué	/	/
ACTIVITE 5 : Création de 15 Ha de plantations forestières dans quelques communes urbaines et rurales du Cameroun soit 3 lots de 5 Ha.					Taux de mise en œuvre de l'activité		83,33%	Taux de réalisation de l'activité			
TÂCHE 1	Production en pépinière et transfert en champs et entretien sylvicole de 30220 plants (22220 plants de Neem, 8000 plants Anacardier) dans la Région de l'Extrême Nord, Commune de Bogo.	CSRRS	I	/	/	Convention signée le 14 juin 2024, transfert des fonds réalisé	100,00%	• Convention signée • Mémoire de dépense	Transfert des fonds effectué	/	à reprogrammer
TÂCHE 2	Création d'une pépinière municipale d'arbres forestiers dans la Commune de NGOUMOU.	CSRRS	I	/	/	Convention signée le 14 juin 2024, transfert des fonds réalisé	100,00%	• Convention signée • Mémoire de dépense	Transfert des fonds effectué	/	/
TÂCHE 3	Opérations de reboisement et de création des bois communaux (Mise en place de la pépinière/Reboisement) dans la Commune d'Esse.	CSRRS	I	/	/	Convention signée le 14 juin 2024, transfert des fonds réalisé	100,00%	• Convention signée • Mémoire de dépense	Transfert des fonds effectué	/	/
TÂCHE 4	Production en pépinière, transfert en champs sylvicole de 2500 plants d'Irvingia dans la Région du Sud, Commune de Lolodorf.	CSRRS	I	/	/	Convention signée le 14 juin 2024, transfert des fonds réalisé	100,00%	• Convention signée • Mémoire de dépense	Transfert des fonds effectué	/	/
TÂCHE 5	Enrichissement de la forêt Communal de Bamendjou	CSRRS	I	/	/	Convention signée le 14 juin 2024, transfert des fonds réalisé	100,00%	• Convention signée • Mémoire de dépense	Transfert des fonds effectué	/	/

TÂCHE 6	Production en pépinière et transfert en champs de 2500 plants Bubinga et 2500 plants Moabi dans la Région du Sud, Commune de Sangmélina	CSRRS	I	/	/	Non réalisée	0,00%	• Convention signée • Mémoire de dépense	/	/	/
ACTIVITE 6 : Supervision technique des activités de reboisement, de régénération et de vulgarisation sylvicole.					Taux de mise en œuvre de l'activité		57,50%				
TÂCHE 1	Organisation des campagnes de sensibilisation et tenue de la Journée Internationale des Forêts (JIF 2024).	CSRRS	F	/	/	Réalisée	100,00%	Rapport d'activités	/	/	/
TÂCHE 2	Acquisitions du matériel informatique	CSRRS	I	/	/	Non réalisée	0,00%	PV réception	/	/	/
TÂCHE 3	Production en pépinière de 50 000 plants en prélude à l'organisation de la Journée Internationale des Forêts (JIF 2024).	CSRRS	I	/	/	Réalisée	100,00%	• Convention signée • Mémoire de dépense	/	/	/
TÂCHE 4	Conception et développement d'un outil intelligent de suivi des plantations forestières.	CSRRS	I	/	/	Lettre-commande signée au profit des Ets AZ, prestation en cours d'exécution	30,00%	PV réception	/	/	/
ACTION 05 : Pilotage du programme					Taux de mise en œuvre de l'action		56,75%				
ACTIVITÉ 1 : Accompagnement institutionnel et pilotage du SIGIF 3					Taux de mise en œuvre de l'activité		72,00%				
TÂCHE 1	Accompagnement institutionnel et pilotage du SIGIF 2	CABINET/BAF	F	/	/	En cours de réalisation	55,00%	Rapport d'activités	/	/	/
TÂCHE 2	Acquisition des tenues, accessoires et imperméables	CABINET/BAF	F	/	/	En cours de réalisation	50,00%	Rapport d'activités	/	/	/
TÂCHE 3	Appui aux partenaires sous régionaux	CABINET/BAF	I	/	/	Réalisée	100,00%	Rapport d'activités	Transfert des fonds effectué	/	/
TÂCHE 4	Suivi-évaluation du recouvrement des recettes	CABINET/BAF	F	/	/	En cours de réalisation	80,00%	Rapport d'activités	/	/	/
TÂCHE 5	Evaluation de l'exécution des activités du projet conformément aux TDRs élaborés	CABINET/BT	F	Nbre de TDRs suivis	2 TDRs suivis	En cours de réalisation	75,00%	Rapport d'activités	/	Descentes sur le terrain prévues pour le mois de Septembre 2024	/
ACTIVITÉ 2 : Accompagnement institutionnel et pilotage du projet plantation					Taux de mise en œuvre de l'activité		41,50%				
TÂCHE 1	Pilotage du projet plantation, volet institutionnel (Cabinet, BT, BAF)	CABINET/BAF	F	/	/	En cours de réalisation	33,00%	Rapport d'activités	/	/	/
TÂCHE 2	Acquisition des véhicules de fonction	CABINET/BAF	I	Nbre de véhicules acquis	02 véicules acquis	Réalisée	50,00%	PV réception	01 véhicule de fonction acquis	Procédures d'acquisition du deuxième véhicule en cours	Véhicule de service SETAT à reprogrammer
PROGRAMME 058 : Valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuse					Taux de mise en œuvre du programme		81,91%				
ACTION 01 : Promotion des essences peu ou pas connus					Taux de mise en œuvre de l'action		95,00%				
ACTIVITE 1 : Renforcement des capacités sur la promotion technique des produits forestiers					Taux de mise en œuvre l'activité		100,00%				
TÂCHE 1	Formation des personnels des services déconcentrés à l'utilisation du logiciel Tropix et à l'élaboration des fiches	SDPB	F	Nbre de personnels formés	12 personnels	Réalisée	100,00%	Rapport de formation	18 personnels dans les régions de l'Est et du Sud	/	/

	techniques											
TÂCHE 2	Evaluation des formations et recyclages des artisans des métiers bois	SDPB	F	Artisans formés par le CPB évalués	Au moins 75% des artisans formés évalués	Réalisée	100,00%	Rapport d'évaluation	Au moins 56% des artisans formés évalués		/	
ACTIVITE 2 : Organisation et participation aux foires nationales et internationales					Taux de mise en œuvre l'activité		90,00%			/	/	
TÂCHE 1	Participation aux Foires régionales, nationales, et internationales (Dubai Wood show, Gabon Wood show, PROMOTE etc...)	SDPB	F	Nbre d'évènements promotionnels	04 évènements promotionnels	Réalisée	80,00%	Rapports d'activités	Participation à 02 foires (FOTRAC et PROMOTE)	Ressources financières allouées à la tâche insuffisantes	/	
TÂCHE 2	Acquisition du bois pour les essences à promouvoir en vue de l'organisation de la semaine du bois au CPB	SDPB	I	• Volume de bois acquis • Nbre d'ouvrages confectionnés	• 12 m3 de bois acquis Au moins • 06 ouvrages confectionnés	Réalisée	100,00%	PV réception	12 m3 de bois acquis (planches, madriers, lattes,..)	/	/	
ACTION 02 : Approvisionnement du marché en bois débités					Taux de mise en œuvre de l'action		62,50%					
ACTIVITE 01 : Organisation du Marché Intérieur du Bois					Taux de mise en œuvre de l'activité		87,50%					
TÂCHE 1	(Evaluation) Organisation du Marché Intérieur du Bois	SDPB	F	Nbre de site physique suivi	15 sites physiques	Réalisée	100,00%	Rapport d'activités	16 sites physiques suivis	/	/	
TÂCHE 2	Organisation des ateliers de sensibilisation avec les chefs de services régionaux de la transformation, les chefs d'antenne MIB et les maires sur le processus d'identification et de sécurisation des sites physiques du MIB	SDPB	F	Nbre de CTD sensibilisés	20 CTD sensibilisés	OM + Décisions de mission+Note de service signés	75,00%	Rapport d'activités	Descente de terrain en cours de réalisation	/	/	
ACTIVITE 02 : Evaluation des performances des UTB					Taux de mise en œuvre de l'activité		100,00%					
TÂCHE 1	Suivi des activités de valorisation des rebuts d'exploitation forestière et des rebuts de scieries	SDTB	F	Nbre de AVREF suivis	34 AVREF	Réalisée	100,00%	Rapport d'activités	34 AVREF et 11 AVRES suivies	/	/	
ACTIVITE 3 : Elaboration et vulgarisation des normes					Taux de mise en œuvre de l'activité		0,00%					
TÂCHE 1	Elaboration et vulgarisation des normes sur la transformation du bois	SDTB	F	Nbre de normes vulgarisées	27 Normes	Non réalisée	0,00%	Rapport d'activités	/	/	/	
TÂCHE 2	Achat des normes sur la transformation du bois	SDTB	F	Nbre de normes achetées	15 normes	Non réalisée	0,00%	Factures d'achat	/	/	/	
ACTION 03 : Intensification de la valorisation du bois					Taux de mise en œuvre de l'action		65,24%					
ACTIVITE 1 : Réhabilitation et aménagement des hangars et de la salle de finition					Taux de mise en œuvre de l'activité		50,00%					
TÂCHE 1	Réhabilitation des salles d'eau (vestiaires) du CPB	CPB	I	Nombre de salles d'eau réhabilité	<ul style="list-style-type: none"> • les salles d'eau réservées à la Direction du CPB sont réhabilitées • la salle d'eau réservée au personnel du CPB est réhabilitée • les salles d'eau réservée aux Chefs de Services du CPB sont réhabilités • les vestiaires des ateliers techniques du CPB sont réhabilités le système de distribution en eau dans le site du	Lettre-commande signée au profit des Ets Jong SAGA	50,00%	Procès-verbal de réception des travaux	/	Travaux en cours de réalisation	/	

					CPB est réhabilité.						
ACTIVITE 2 : Acquisition des matériels et équipement innovants					Taux de mise en œuvre de l'activité		60,00%				
TÂCHE 1	Acquisition des équipements de manutention (charriot élévateur, transpalette, diable...)	CPB	I	Nbre d'équipements de manutention disponible	<ul style="list-style-type: none"> les équipements de manutention sont acquis ; les utilisateurs des équipements acquis sont formés 	Lettre-commande signée au profit des Ets BETTERMAN	50,00%	Procès-verbal de réception des équipements	/	En cours d'exécution	/
TÂCHE 2	Acquisition et installation d'un séchoir à Air Chaud Climatisé	CPB	I	<ul style="list-style-type: none"> Nbre de séchoir ; Nbre de personnels formés. 	<ul style="list-style-type: none"> le séchoir et les outils de mesurage sont acquis, installés et opérationnels ; Les conducteurs du séchoir sont formés. 	Lettre-commande signée au profit des Ets BETTERMAN	50,00%	Procès-verbal de réception Rapport de formation du personnel	/	En cours d'exécution	/
TÂCHE 3	Acquisition d'un système d'aspiration centralisé	CPB	I	Nbre de machines connecté sur l'aspirateur	<ul style="list-style-type: none"> l'aspirateur centralisé est acquis installé et fonctionnel ; les tests de fonctionnalité sont effectués. 	Lettre-commande signée au profit des Ets MICHAEL	50,00%	Procès-verbal de réception	/	En cours d'exécution	/
TÂCHE 4	Acquisition des équipements d'assainissement du site et des équipements de Protection Individuelles (EPI)	CPB	I	Nbre d'équipements acquis	Nombre d'équipements acquis	Lettre-commande signée au profit des Ets AVEZOO MT	90,00%	Procès-verbal de réception des équipements	/	Réception à programmer	/
ACTIVITE 3 : Renforcement des capacités techniques du personnel sur la promotion du bois					Taux de mise en œuvre de l'activité		50,00%				
TÂCHE 1	Organisation des visites d'échange dans les menuiseries de référence accompagné des artisans formés par le CPB	CPB	F	<ul style="list-style-type: none"> Nbre de processus de fabrication ; Nbre de menuiseries de référence visitées ; Nbre de techniques utilisées. 	<ul style="list-style-type: none"> le processus de fabrication des ouvrages est connu ; les techniques utilisées dans la fabrication des ouvrages sont connues ; les connaissances et expériences des artisans et formateurs sont partagées. 	Réalisée	100,00%	Rapport de mission	<ul style="list-style-type: none"> 02 processus de fabrication des ouvrages ont été examinés et 15 techniques utilisées ont été identifiées ; 15 menuiseries de références ont été visitées ; les connaissances et expériences des artisans et formateurs ont été partagées. 	R A S	/
TÂCHE 2	Renforcement des capacités techniques des formateurs du CPB en Dessin Assisté par Ordinateur (DAO)	CPB	F	Nbre de formateurs formés	xxxx formateurs formés	Non réalisée	0,00%	Rapport de formation	/	/	/
TÂCHE 3	Renforcement des capacités techniques des formateurs du CPB sur la fabrication et la pose des plancher en bois (parquets)	CPB	F	Nbre de personnels formées	<ul style="list-style-type: none"> le bois pour la formation est acquis les produits de finition sont acquis les matériels de quincaillerie sont acquis les équipements de protection individuels sont acquis 	Réalisée	100,00%	Rapport de formation	/	/	/
TÂCHE 4	Honoraires et frais annexe pour le renforcement des capacités techniques des formateurs du CPB sur la fabrication et la pose des plancher en bois	CPB	F	Nbre de personnels formés au CPB	Nombre de personnes formées au CPB	Non réalisée	0,00%	Contrat du prestataire	/	/	/
ACTIVITE 4 : Suivi des activités du CPB					Taux de mise en œuvre de l'activité		100,00%				
TÂCHE 1	Nouer les partenariats avec les détenteurs des titres	CPB	F	Nbre de détenteur favorable	Conditions de partenariats recensées	Réalisée	100,00%	Rapport de Mission	14 détenteurs favorables, 02	R A S	

	d'exploitation								conditions de partenariat		
ACTIVITÉ 5 : Suivi des activités du CPB					Taux de mise en œuvre de l'activité		100,00%				
TÂCHE 1	Collecte des statistiques sur les ouvrages en bois	CPB	F	<ul style="list-style-type: none"> Nbre d'ouvrages fabriqués; Nbre d'essences utilisées; 	<ul style="list-style-type: none"> Les types d'ouvrages fabriqués sont identifiés; Les essences utilisées pour la fabrication des ouvrages sont déterminées ; La destination des ouvrages fabriqués est connue. 	Réalisée	100,00%	Rapport d'activité	/	/	/
TÂCHE 2	Suivi des artisans formés par le CPB	CPB	F	Nbre d'artisans formés	50 artisans formés suivis et 20 ateliers de menuiserie visités	Réalisée	100,00%	Rapport formation	/	Mission en cours de réalisation	/
ACTIVITÉ 6 : Renforcement des capacités techniques des artisans bois					Taux de mise en œuvre de l'activité		66,67%				
TÂCHE 1	Identification des artisans menuisiers à former	CPB	F	Nbre d'artisans-menuisiers identifiés	100 artisans-menuisiers identifiés	Réalisée	100,00%	Rapport d'activités	/	/	/
TÂCHE 2	Formation des artisans-menuisiers en techniques de séchage du bois et en finition des ouvrages en bois	CPB	F	Nbre d'artisans-menuisiers formés	100 artisans-menuisiers formés	Non réalisée	0,00%	Rapport d'activités	/	/	/
TÂCHE 3	Acquisition des matériels de formation des artisans-menuisiers	CPB	I	Nombre de matériels acquis	<ul style="list-style-type: none"> le bois pour la formation est acquis les produits de finition sont acquis les matériels de quincaillerie sont acquis les équipements de protection individuels sont acquis 	Réalisée	100,00%	PV réception	/	/	/
ACTIVITÉ 7 : Acquisition du matériel et de mobilier de bureau pour le fonctionnement					Taux de mise en œuvre de l'activité		30,00%				
TÂCHE 1	Acquisition des matériels pour la fabrication du mobilier de bureau du CPB	CPB	I	Nombre de matériels acquis	<ul style="list-style-type: none"> le bois pour la formation est acquis les produits de finition sont acquis les matériels de quincaillerie sont acquis 	Lettre-commande attribuée aux Ets ARCHE DE NOE PLUS	30,00%	PV reception	/	/	/
ACTION 04 : Développement des filières bois-énergie					Taux de mise en œuvre de l'action		100,00%				
ACTIVITÉ 1 : Renforcement des capacités techniques acteurs bois énergie					Taux de mise en œuvre de l'activité		100,00%				
TÂCHE 1	Renforcement des capacités des acteurs sur le développement des filières bois énergie	SDNL	F	Nbre d'acteurs formés	30 acteurs	Réalisée	100,00%	Rapport de formation	15 producteurs de charbon de la Région du Littoral formés	/	/
TÂCHE 2	Evaluation du développement de la chaîne de valeurs bois énergie et Sensibilisation des acteurs bois énergie	SDNL	F	Nbre d'acteurs sensibilisés	100 acteurs	Réalisée	100,00%	rapport d'activités	plus 150 acteurs de la filière bois énergie de la Région du Sud sensibilisés	/	/
ACTIVITÉ 2 : Collecte des données statistiques des produits semi-finis et finis des PFNL et de Bambou mis sur le marché local					Taux de mise en œuvre de l'activité		100,00%				
TÂCHE 1	Collecte des informations sur l'exploitation des PFNL et du bois énergie	SDNL	F	Nbre d'opérateurs suivis	20 opérateurs	Réalisée	100,00%	Rapport d'activités	14 opérateurs suivis	Mission en cours de réalisation	
TÂCHE 2	Réalisation de l'état de lieux de	SDNL	F	Nbre d'étude	une (01) étude	Réalisée	100,00%	Rapport d'étude	Un état des lieux de	/	/

	l'exploitation du Gnetum et du Rotin								l'exploitation du Gnetum et du Rotin dans les Départements de la Mefou et Afamba et du Wouri réalisé		
ACTION 05 : Développement des filières des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)					Taux de mise en œuvre de l'action		100,00%				
ACTIVITÉ 1 : Renforcement des capacités des personnels sur le développement des filières PFNL					Taux de mise en œuvre de l'activité		100,00%				
TÂCHE 1	Formation du personnel sur la mise en place des pépinières d'Okok, de bambou de chine et Irvingia	SDNL	F	Nbre de personnels formés	20 personnels	Réalisée	100,00%	Rapport de formation	20 personnels formés	R A S	R A S
TÂCHE 2	Appui à l'élaboration et à la vulgarisation des textes réglementaires	SDNL	F	Nbre de textes	03 textes vulgarisés	Réalisée	100,00%	Rapport d'activités	03 textes vulgarisés; un projet de texte consolidé	R A S	R A S
ACTIVITÉ 2 : Contribution à la normalisation des PFNL					Taux de mise en œuvre de l'activité		100,00%				
TÂCHE 1	Appui à l'Homologation des normes de transformation des PFNL	SDNL	F	Nbre de normes Homologuées	01 norme	Réalisée	100,00%	Rapport des travaux	/	/	/
TÂCHE 2	Vulgarisation des normes	SDNL	F	Nbre de normes vulgarisées	17 normes vulgarisées	Réalisée	100,00%	Rapport d'atelier	26 normes vulgarisées au cours d'un atelier	R A S	R A S
ACTIVITÉ 3 : Cartographie des acteurs des filières Bambou, PS, PFNL et bois énergie					Taux de mise en œuvre de l'activité		100,00%				
TÂCHE 1	Elaboration d'une cartographie des acteurs des filières des PFNL (plantations)	SDNL	F	Nbre de cartes élaborés	Une (01) carte élaborée	Réalisée	100,00%	Rapport d'activités	Une (01) carte des acteurs des filières PFNL élaborée	R A S	R A S
ACTION 06 : Pilotage du programme					Taux de mise en œuvre de l'action		68,75%				
ACTIVITE 1 : Assurer le pilotage et le renforcement des capacités des acteurs					Taux de mise en œuvre de l'activité		87,50%				
TÂCHE 1	Suivi évaluation des ressources financières concédées pour la transformation plus poussée des produits forestiers	CABINET/BAF	F	Nbre de personnels formés	30 personnels	Réalisée	100,00%	Rapport d'activités	93 régisseurs de recettes formés	/	/
TÂCHE 2	Suivi évaluation des ressources financières	CABINET/BAF	F	Nbre d'activités suivies	au moins 90% d'activités suivies	Réalisée	75,00%	Rapport d'activités	/	/	/
ACTIVITE 2 : Suivre la mise en œuvre technique du projet de Transformation					Taux de mise en œuvre de l'activité		50,00%				
TÂCHE 1	Suivi de l'exécution technique des activités du projet conformément aux TDRs élaborés	CABINET/BT	F	Nbre de TDRs suivis	2 TDRs suivis	En cours de réalisation	50,00%	rapport d'activités	/	/	En attente de la réalisation

III.2.b. BILAN FINANCIER

Les dépenses du **CAS-FSDF** ont été plafonnées par la Loi de Finances 2024 à **3 000 000 000** réparties dans les Programmes **054** - Aménagement et renouvellement de la ressource forestière et **058** - Valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses. A ce jour, le taux de consommation de crédits est évalué à **68,13%**. Les tableaux ci-dessous permettent de faire ressortir les dépenses par programme, action, titre et nature économique.

- Par titre

TITRE	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		ENGAGEMENT	LIQUIDATION	ORDONNANCEMENT	Taux Exec.(%)
	AE	CP	AE	CP				
3 - Les Dépenses de Biens et Services	855 000	855 000	848 018	848 018	770 478	564 873	564 873	66,61
4 - Les Dépenses de Transfert	412 000	412 000	347 000	347 000	347 000	347 000	347 000	100,00
5 - Les Dépenses d'Investissement	1 733 000	1 733 000	1 804 982	1 804 982	1 731 845	1 132 068	1 132 068	62,72
TOTAUX	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	2 849 323	2 043 941	2 043 941	68,13

- Par Programme ce taux se décline de la manière suivante :

- **60,72% pour le Programme 054** « Aménagement et renouvellement de la ressource forestière » ;
- **45,97% pour le Programme 058** « Valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses.

INTITULE	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		ENGAGEMENT	LIQUIDATION	ORDONNANCEMENT	Taux Exec.(%)
	AE	CP	AE	CP				
Programme 054 : Aménagement et renouvellement de la ressource forestière	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 730 577	1 293 817	1 293 542	71,86
Action 01 : Aménagement des forêts	66 000	66 000	66 000	66 000	65 531	65 096	64 821	98,21
Activité C605401C001 : Suivi du couvert forestier du DFP de l'Etat	66 000	66 000	66 000	66 000	65 531	65 096	64 821	98,21
Action 02 : Approvisionnement du bois légal sur les marchés	808 560	808 560	745 560	745 560	692 140	298 060	298 060	39,98
Activité C605402D002 : Attribution des titres d'exploitation forestière	13 500	13 500	13 500	13 500	13 499	13 499	13 499	99,99
Activité C605402C001 : Mise en place du SIGIF 2	795 060	795 060	732 060	732 060	678 641	284 561	284 561	38,87
Action 04 : Reboisement et régénération des ressources forestières	455 000	455 000	455 000	455 000	440 624	398 377	398 377	87,56
Activité C605404D008 : Création de 100 ha de plantation dans l'UFA 08005 transféré à l'ENEF dans la Région du Centre	71 500	71 500	36 500	36 500	36 500	36 500	36 500	100,00
Activité C605404D009 : Création de 100 ha dans les RFT aux CTD de zone de savane sèche dans les Régions du Nord et de l'extrême-Nord soit 2 lots de 25 ha	53 000	53 000	3 000	3 000	0	0	0	0,00
Activité C605404D010 : Création de 174 ha de plantation des zones urbaines dans les chefs lieux de 58 départements en zone de forêt dense, savane humide et savane sèche, soit 58 lots de 3ha	181 000	181 000	65 669	65 669	55 885	55 885	55 885	85,10
Activité C605404D013 : Création de 60 ha des plantations agroforestières dans la Région du Sud Cameroun	60 000	60 000	60 000	60 000	58 853	58 853	58 853	98,09
Activité C605404C003 : Supervision technique des activités du projet et renforcement des capacités des acteurs	87 000	87 000	118 000	118 000	117 568	117 568	117 568	99,63
Activité C605404C004 : création de 125 ha de plantations forestières dans les régions de l'ouest et de l'extrême-nord	0	0	42 249	42 249	42 249	0	0	0,00
Activité C605404C005 : création de 200 hectares dans l'UFA 08008, réserves forestières et périmètre de	2 500	2 500	74 595	74 595	74 581	74 581	74 581	99,98

reboisement transférés à l'ANAFOR									
Activité C605404C006 : création de 50 hectares de plantations forestières urbaines dans les trois zones écologiques du Cameroun	0	0	20 692	20 692	20 692	20 695	20 695	100,01	
Activité C605404C007 : création de 50 hectares de plantations forestières dans la zone de savane humide	0	0	34 295	34 295	34 295	34 295	34 295	100,00	
Action 05 : Pilotage du programme	470 440	470 440	533 440	533 440	532 283	532 283	532 283	99,78	
Activité C605405D004 : Accompagnement institutionnel	160 500	160 500	231 500	231 500	230 534	230 534	230 534	99,58	
Activité C605405D003 : Pilotage de Projet	18 575	18 575	10 575	10 575	10 499	10 499	10 499	99,28	
Activité C605405C001 : Accompagnement institutionnel et pilotage du SIGIF 2	291 365	291 365	291 365	291 365	291 250	291 250	291 250	99,96	
Programme 058 : Valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses	700 000	700 000	700 000	700 000	690 194	461 985	461 985	66,00	
Action 01 : Promotion des essences peu ou pas connus	55 000	55 000	52 471	52 471	52 376	52 376	52 376	99,82	
Activité C605801C001 : Renforcement des capacités techniques du personnel sur la promotion du bois	19 500	19 500	18 500	18 500	18 451	18 451	18 451	99,74	
Activité C605801C004 : Organisation et participation aux foires nationales et internationales	35 500	35 500	33 971	33 971	33 925	33 925	33 925	99,86	
Action 02 : Approvisionnement du marché en bois débités	49 425	49 425	49 425	49 425	43 726	43 726	43 726	88,47	
Activité C605802D001 : Organisation du Marché Intérieur du Bois	30 925	30 925	30 925	30 925	30 729	30 729	30 729	99,37	
Activité C605802D002 : Evaluation des performances des UTB	13 500	13 500	13 500	13 500	8 000	8 000	8 000	59,26	
Activité C605802D003 : Vulgarisation des normes	5 000	5 000	5 000	5 000	4 997	4 997	4 997	99,93	
Action 03 : Intensification de la valorisation du bois	482 075	482 075	485 130	485 130	484 599	256 390	256 390	52,85	
Activité C605803C002 : acquisition des matériels et équipement innovants	352 075	352 075	389 377	389 377	389 087	160 878	160 878	41,32	
Activité C605803C006 : Appui technique et partenariats	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	100,00	
Activité C605803C007 : Evaluation des activités du CPB	10 000	10 000	10 000	10 000	9 995	9 995	9 995	99,95	
Activité C605803C008 : Cartographie des acteurs des filières de la TPP bois	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	100,00	
Activité C605803C009 : Renforcement des capacités techniques des artisans bois	85 000	85 000	50 997	50 997	50 760	50 760	50 760	99,54	
Activité C605803C014 : Sécurisation des ateliers techniques du CPB	25 000	25 000	24 756	24 756	24 756	24 756	24 756	100,00	
Action 04 : Développement des filières bois-énergie	12 500	12 500	12 500	12 500	12 425	12 425	12 425	99,40	
Activité C605804C001 : Renforcement des capacités techniques acteurs bois énergie	9 000	9 000	9 000	9 000	8 925	8 925	8 925	99,17	
Activité C605804C002 : Collecte des données statistiques des produits semi-finis et finis des PFNL et de Bambou mis sur le marché local	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500	100,00	
Action 05 : Développement des filières Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)	8 000	100,00							
Activité C605805C003 : Appui des groupes organisés de femmes au développement des chaînes de valeurs des PFNL	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	100,00	
Action 06 : Pilotage du programme	93 000	93 000	92 474	92 474	89 069	89 069	89 069	96,32	
Activité C605806D002 : Assurer le Pilotage et le renforcement des capacités des acteurs	80 000	80 000	79 474	79 474	76 219	76 219	76 219	95,90	
Activité C605806D003 : Suivi technique de la mise en œuvre du projet de Transformation	13 000	13 000	13 000	13 000	12 850	12 850	12 850	98,85	
TOTAUX	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 420 772	1 755 802	1 755 527	70,22	

■ **III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION**

■ **III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS**

■ Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2025	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2025		
Programme : 054 - Aménagement et renouvellement de la ressource forestière							
Action : 01 - Aménagement des forêts						concessions forestières suivies et gérées durablement	2025
Suivi du couvert forestier du DFP de l'Etat	63 420 172	assurer le suivi du couvert forestier	2022	250.0	77.0		
Total Action	63 420 172						
Action : 02 - Approvisionnement du bois légal sur les marchés						suivi évaluation effectif	2025
Attribution des titres d'exploitation forestière	69 969 828	nombre de comité interministériel organisé	2023	1.0	6.0		
Mise en place du SIGIF 2	1 141 357 000	assurer la mise en œuvre effective du SIGIF2	2022	0.0	1.0		
Total Action	1 211 326 828						
Action : 04 - Reboisement et régénération des ressources forestières						disponibilité de politique d'afforestation et des semences de qualité	2026
Transfert des ressources aux CTD pour la création et entretien dans les RFT en zone savane humide, sèche et forêt dense	261 500 000	Augmentation de l'actif de plantation	2024	0.0	1.0		
Renforcement des activités de suivi du reboisement et de l'afforestation	14 000 000	nombre de document élaboré	2024	0.0	1.0		
Supervision technique des activités de transfert de gestion des opérations de reboisement et d'afforestation	89 753 000	assurer le reboisement	2022	0.0	5.0		
Total Action	365 253 000						
Action : 05 - Pilotage du programme						Disponibilité de la situation de mise en œuvre des activités du Projet	2026
Programmation, exécution et suivi des activités	114 900 000	Bilan technique et financier disponible	2024	0.0	1.0		
Accompagnement institutionnel et pilotage	252 000 000	Maitrise des procédures d'exécution du Budget	2022	1.0	2.0		
Accompagnement institutionnel	293 100 000	nombre de mission mis en place	2023	1.0	3.0		
Total Action	660 000 000						
Total Programme	2 300 000 000						
Programme : 058 - Valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses							
Action : 01 - Promotion des essences peu ou pas connus						Les fiches techniques et prototypes en bois disponibles	
vulgarisation des fiches techniques et prototype en bois	19 000 000	Nmbre devenements promotionnels	2024	2.0	4.0		
Renforcement des capacités sur la promotion technique des produits forestiers	24 500 000	personnels formés	2023	0.0	30.0		
Total Action	43 500 000						
Action : 02 - Approvisionnement du marché en bois débités						Harmonisation des différents types de produits bois mis sur le marché national et international	2023
Organisation du Marché Intérieur du Bois	13 500 000	acteurs sensibilisés	2022	0.0	1.0		

Evaluation des performances des UTB	12 500 000	Repertoire des UTB	2022	0.0	1.0		
Elaboration et vulgarisation des normes	4 000 000	Nombre de Normes vulgarisées	2022	0.0	15.0		
Total Action	30 000 000						
Action : 03 - Intensification de la valorisation du bois						transformation plus poussée du bois	
réparation des équipements techniques	30 000 000	nombre équipements technique réparés	2024	1.0	6.0		
acquisition des matériels et équipement innovants	228 300 000						
Renforcement des capacités techniques du personnel sur la promotion du bois	10 000 000	Personnels formés	2022	0.0	35.0		
Appui technique et partenariats (développement des partenariats en matière de fourniture en bois)	2 500 000						
Suivi des activités du CPB	5 000 000	Nbre d'Artisans suivis	2022	0.0	100.0		
Renforcement des capacités techniques des artisans bois	47 000 000						
Sécurisation des ateliers techniques du CPB	18 000 000	Cameras acquis	2022	0.0	7.0		
Total Action	340 800 000						
Action : 04 - Développement des filières bois-énergie						optimisation de la fiabilité des données des PFNL et du bois Energie collectées	
Opérationnalisation du système de collecte des données statistiques des PFNL et du bois Energie	13 000 000	Nom du domaine d'application	2024	0.0	1.0		
Renforcement des capacités techniques acteurs bois énergie	11 500 000	Groupes d'acteurs formés et opérationnels	2022	0.0	10.0		
Total Action	24 500 000						
Action : 05 - Développement des filières Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)						Cartes actualisés des acteurs PFNL, Bambou	
						2023	
Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2025	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2025		
Cartographie des acteurs des filières Bambou, PS, PFNL et bois énergie	8 000 000	Cartes élaborées	2022	0.0	1.0		
Renforcement des capacités des personnels sur le développement des filières PFNL	18 500 000	Personnels formés et Décisions vulgarisés	2022	0.0	25.0		
Contribution à la normalisation des PFNL	9 000 000	Normes acquises, groupes d'acteurs sensibilisés	2022	0.0	17.0		
Total Action	35 500 000						

Action : 06 - Pilotage du programme						amélioration continue de l'exécution des activités du programme	2026
accompagnement technique et pilotage du projet de transformation plus poussée du bois	140 700 000	Nombre d'activités suivies	2024	10.0	10.0		
Assurer le Pilotage et le renforcement des capacités des acteurs	85 000 000						
Total Action	225 700 000						
Total Programme	700 000 000						
TOTAL GENERAL	3 000 000 000						

■ **III.3.b. MOYENS DU CAS**

■ **III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE**

■ **Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique**

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		1 000 000 000
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	73 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	4 000 000
360160	Achats de mobilier de bureau	5 253 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	56 400 000
360550	Carburants et lubrifiants des groupes électrogènes	5 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	102 390 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	36 826 828
360670	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services (uniformes, tenues de travail)	100 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	160 030 172
361301	Honoraires et frais annexes	49 500 000
361400	Entretien ordinaire des bâtiments	5 000 000
361420	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes et plomberies	5 000 000
361450	Entretien, réparation des véhicules courants	27 000 000
361730	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	15 000 000
361740	Abonnements et consommations de téléphone, fax, télex, téléphones portables	5 000 000
361750	Sites web, abonnements et consommations internet	25 000 000
361780	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	5 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	186 500 000
464620	Contributions aux organisations sous-régionales	45 000 000
464640	Contributions aux organisations internationales	89 100 000
BUDGET D'INVESTISSEMENT		2 000 000 000
464110	Transferts aux établissements publics à caractère administratif	25 000 000
464211	Transferts aux communes	235 000 000
521214	Licences	442 646 552
521319	Autres conceptions de systèmes d'organisation	240 000 000
523119	Autres bâtiments administratifs à usage de bureau	18 000 000
524116	Réseaux téléphoniques et de médias	200 000 000
524119	Autres mobiliers et matériels	140 700 000
524211	Matériels informatiques de bureau	28 469 828
524219	Autres matériels informatiques	161 883 620
524311	Matériel de transport automobile de service et de fonction	220 000 000
524418	Machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	258 300 000
524419	Autres matériel et outillage techniques	30 000 000
TOTAL DES DEPENSES DU C.AS		3 000 000 000

■ III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

■ Tableau 7 : Détails des dépenses par activités

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programme : 054 - Aménagement et renouvellement de la ressource forestière		
Action : 01 - Aménagement des forêts		
Activité : Suivi du couvert forestier du DFP de l'Etat		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	6 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	9 890 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	22 530 172
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	5 000 000
524219	Autres matériels informatiques	20 000 000
Total Activité		63 420 172
Total Action		63 420 172
Action : 02 - Approvisionnement du bois légal sur les marchés		
Activité : Attribution des titres d'exploitation forestière		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	4 500 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	7 500 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 500 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	11 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	36 000 000
524211	Matériels informatiques de bureau	3 469 828
Total Activité		69 969 828
Activité : Mise en place du SIGIF 2		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	8 000 000
360550	Carburants et lubrifiants des groupes électrogènes	5 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	17 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	20 826 828
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	17 000 000
361400	Entretien ordinaire des bâtiments	5 000 000
361420	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes et plomberies	5 000 000
361750	Sites web, abonnements et consommations internet	20 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	19 000 000
521214	Licences	442 646 552
521319	Autres conceptions de systèmes d'organisation	240 000 000
524116	Réseaux téléphoniques et de médias	200 000 000
524219	Autres matériels informatiques	141 883 620
Total Activité		1 141 357 000
Total Action		1 211 326 828
Action : 04 - Reboisement et régénération des ressources forestières		
Activité : Transfert des ressources aux CTD pour la création et entretien dans les RFT en zone savane humide, sèche et forêt dense		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	7 000 000
361301	Honoraires et frais annexes	3 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	12 500 000
464211	Transferts aux communes	235 000 000
Total Activité		261 500 000
Activité : Renforcement des activités de suivi du reboisement et de l'afforestation		
361301	Honoraires et frais annexes	6 000 000

361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	8 000 000
Total Activité		14 000 000
Activité : Supervision technique des activités de transfert de gestion des opérations de reboisement et d'afforestation		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	3 000 000
360160	Achats de mobilier de bureau	1 253 000
COMPTE		
LIBELLE		MONTANT
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 500 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	9 000 000
361301	Honoraires et frais annexes	2 000 000
361450	Entretien, réparation des véhicules courants	5 000 000
361750	Sites web, abonnements et consommations internet	3 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	36 000 000
464110	Transferts aux établissements publics à caractère administratif	25 000 000
Total Activité		89 753 000
Total Action		365 253 000
Action : 05 - Pilotage du programme		
Activité : Programmation, exécution et suivi des activités		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	21 500 000
360160	Achats de mobilier de bureau	4 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	19 900 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	9 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	2 500 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	11 000 000
361740	Abonnements et consommations de téléphone, fax, télex, téléphones portables	2 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	20 000 000
524119	Autres mobiliers et matériels	25 000 000
Total Activité		114 900 000
Activité : Accompagnement institutionnel et pilotage		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	4 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	4 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	4 000 000
361301	Honoraires et frais annexes	16 000 000
524311	Matériel de transport automobile de service et de fonction	220 000 000
Total Activité		252 000 000
Activité : Accompagnement institutionnel		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	10 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	4 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	15 000 000

360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000 000
360670	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services (uniformes, tenues de travail)	100 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	3 000 000
361450	Entretien, réparation des véhicules courants	12 000 000
361780	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	5 000 000
464620	Contributions aux organisations sous-régionales	45 000 000
464640	Contributions aux organisations internationales	89 100 000
Total Activité		293 100 000
Total Action		660 000 000
Total Programme		2 300 000 000

Programme : 058 - Valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses

Action : 01 - Promotion des essences peu ou pas connus

Activité : vulgarisation des fiches techniques et prototype en bois

360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	3 000 000
361730	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	15 000 000
Total Activité		19 000 000

Activité : Renforcement des capacités sur la promotion technique des produits forestiers

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	1 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	3 500 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	9 500 000
361301	Honoraires et frais annexes	7 500 000
Total Activité		24 500 000
Total Action		43 500 000

Action : 02 - Approvisionnement du marché en bois débités

Activité : Organisation du Marché Intérieur du Bois

360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	3 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	1 500 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	7 000 000
Total Activité		13 500 000

Activité : Evaluation des performances des UTB

360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	500 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	5 500 000
361301	Honoraires et frais annexes	4 500 000
Total Activité		12 500 000

Activité : Elaboration et vulgarisation des normes

360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	500 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	2 500 000
Total Activité		4 000 000
Total Action		30 000 000
Action : 03 - Intensification de la valorisation du bois		
Activité : réparation des équipements techniques		
524418	Machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	30 000 000
Total Activité		30 000 000
Activité : acquisition des matériels et équipement innovants		
524418	Machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	228 300 000
Total Activité		228 300 000
Activité : Renforcement des capacités techniques du personnel sur la promotion du bois		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	4 000 000
361301	Honoraires et frais annexes	5 000 000
Total Activité		10 000 000
Activité : Appui technique et partenariats (développement des partenariats en matière de fourniture en bois)		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	2 000 000
Total Activité		2 500 000
Activité : Suivi des activités du CPB		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	4 000 000
Total Activité		5 000 000
Activité : Renforcement des capacités techniques des artisans bois		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	1 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	500 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	4 500 000
COMPTE		
LIBELLE		
MONTANT		
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	10 000 000
524419	Autres matériel et outillage techniques	30 000 000
Total Activité		47 000 000
Activité : Sécurisation des ateliers techniques du CPB		
523119	Autres bâtiments administratifs à usage de bureau	18 000 000
Total Activité		18 000 000
Total Action		340 800 000
Action : 04 - Développement des filières bois-énergie		
Activité : Opérationnalisation du système de collecte des données statistiques des PFNL et du bois Energie		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	500 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500 000

361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	5 000 000
361301	Honoraires et frais annexes	2 000 000
361750	Sites web, abonnements et consommations internet	2 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	2 000 000
Total Activité		13 000 000
Activité : Renforcement des capacités techniques acteurs bois énergie		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	1 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	5 500 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	3 000 000
Total Activité		11 500 000
Total Action		24 500 000
Action : 05 - Développement des filières Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)		
Activité : Cartographie des acteurs des filières Bambou, PS, PFNL et bois énergie		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	500 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	3 000 000
361301	Honoraires et frais annexes	3 500 000
Total Activité		8 000 000
Activité : Renforcement des capacités des personnels sur le développement des filières PFNL		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	1 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	7 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	8 000 000
Total Activité		18 500 000
Activité : Contribution à la normalisation des PFNL		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	1 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	3 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	4 000 000
Total Activité		9 000 000
Total Action		35 500 000
Action : 06 - Pilotage du programme		
Activité : accompagnement technique et pilotage du projet de transformation plus poussée du bois		
524119	Autres mobiliers et matériels	115 700 000
524211	Matériels informatiques de bureau	25 000 000
Total Activité		140 700 000
Activité : Assurer le Pilotage et le renforcement des capacités des acteurs		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	14 000 000

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	10 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	10 000 000
361450	Entretien, réparation des véhicules courants	10 000 000
361740	Abonnements et consommations de téléphone, fax, télex, téléphones portables	3 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	23 000 000
	Total Activité	85 000 000
	Total Action	225 700 000
	Total Programme	700 000 000
	TOTAL GENERAL	3 000 000 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

2025

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

FONDS SPECIAL DE PROTECTION DE LA
FAUNE

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	3
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	6
I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	7
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS	8
II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	9
II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	10
II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	10
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS	12
III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	13
III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	14
III.2.a. BILAN TECHNIQUE	15
III.2.b. BILAN FINANCIER	16
III.3. IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	18
III.3.b. MOYENS DU CAS	20
III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	20
III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	21
ANNEXE	25

NOTE EXPLICATIVE

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE
D'AFFECTATION SPECIALE**

Le Fonds Spécial de Protection de la Faune est prévu par la Loi N° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche abrogé par la loi n°2024/008 du 24 juillet 2024 portant régime des forêts et de la faune, sous la dénomination "Fonds Spécial d'Aménagement et d'Equipement des Aires de Conservation et de Protection de la Faune", en son article 186, pour le soutien aux actions et activités liées à la sécurisation et à la valorisation des ressources fauniques et des aires protégées.

Ses modalités de fonctionnement sont fixées par Décret N° 96/237/PM du 10 avril 1996 fixant modalité de fonctionnement de certains Comptes d'Affectation Spéciale (CAS) prévu par la Loi N° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche, et participant à la mise en œuvre du budget programme du Ministère des Forêts et de la Faune avec pour objectifs, le financement des opérations d'aménagement, de conservation et de développement durable des ressources fauniques et des Aires Protégées, et la contribution pour le compte de l'Etat au financement des organismes internationaux.

Conformément à la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques, qui instruit la création des CAS dans le cadre des lois de finances, le Compte d'Affectation Spéciale pour la Protection de la Faune, a été créé par loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022. Ces charges et ressources sont fixées par les textes susmentionnés.

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

Conformément à la loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022, reprenant et complétant le décret n° 96/237/PM du 10 avril 1996 fixant les modalités de fonctionnement de certains Comptes d'Affectation Spéciale (CAS) prévu par la Loi N° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche, abrogé par la loi n°2024/008 du 24 juillet 2024 portant régime des forêts et de la faune, les sources d'approvisionnement du Fonds sont définies à l'article 20 de la loi n° 2021/026, l'article 9 du décret n° 96/237/PM et l'article 150 de la loi n°2024/008 du 24 juillet 2024. Elles sont constituées par les quotes-parts des droits et taxes ci-après :

- Droits d'affermages ;
- Droits de permis et licences de chasse ;
- Droits de licence de guide chasse ;
- Droits de licence de game farming et game ranching ;
- Taxe journalière pour la chasse dans les zones cynégétiques non affermées pour la
- Conduite des expéditions de chasse par un guide de chasse ;
- Droits de permis de capture des animaux sauvages ;
- Droits de permis de recherche à but scientifique ;
- Droits de permis de capture à but scientifique, commercial et pour exportation ;
- Droits de collecte de peau et dépouilles de certains animaux sauvages des classes B et C à des fins commerciales ;
- Taxe sur les peaux et dépouilles collectées ;
- Taxes d'abattages ;
- Taxe de détention ;
- Taxe d'exportation ;
- Permis de petite chasse ;
- Permis spécial de chasse ;
- Permis de chasse cinématographique et photographique ;

- Licence de chasse cinématographique et photographique ;
- Permis de cession des zones ;
- Produit des amendes, transactions, dommages-intérêts, ventes aux enchères publiques ou gré à gré des produits et objets divers saisis ;
- Droits d'entrée dans les aires protégées ;
- Autres recettes affectées par la loi ;
- Frais d'Examen des Dossier de demande d'attribution de Plan de Tir ;
- Frais d'Examen des Dossier de demande d'attribution de Plan de Tir additionnel ;
- Frais dossier d'autorisation de survol à But Scientifique ;
- Frais dossier d'autorisation de survol à But Cinématographique ;
- Frais dossier d'autorisation d'embarcation marine et sous-marine à But Cinématographique ;
- Frais pour demande d'Examen des Plans de Sondage des Inventaires Fauniques des ZIC et ZICGC ;
- Frais pour demande d'Examen des Rapports d'Inventaires des Inventaires Fauniques des ZIC et ZICGC ;
- Frais pour demande d'Examen des Plans de Gestion des ZICs, ZICGC et Game-Ranch ;
- Ressources de la vente des documents sécurisés de Transport des Produits Fauniques/Document ;
- Les Certificats d'Enregistrement en Qualité de Transformateur des Produits Fauniques ;
- Les Certificats d'Enregistrement en Qualité d'exportateur de Produits Fauniques ;
- Droit Locatif Annuel du Restaurant du Zoo-Botanique de Mvog-Betsi ;
- Droit Locatif Annuel du Manège du Zoo-Botanique de Mvog-Betsi ;
- Droit de visite des Aires d'Habitude des Gorilles, Clairière à Eléphants, Girafes par heure ;
- Droit de visite des Clairière à Perroquets, Pigeons, Touraco et autres espèces et sites emblématiques par heure.

■ I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

En application des dispositions de l'article 22 du Décret N° 2005/099 du 06 avril 2005 portant organisation du Gouvernement, le Ministère des Forêts et de la Faune est chargé de l'aménagement et la gestion des aires protégées, de l'inventaire et la protection de la faune et du suivi des organisations sous régionales s'occupant de la préservation de l'écosystème sous régional en liaison avec les départements ministériels concernés.

Ayant hérité de l'ancien Ministère de l'Environnement et des Forêts (MINEF), le département ministériel bénéficie de l'appui financier du Fonds Spécial de Protection de la Faune, pour le financement complémentaire des certaines activités non ou peu financées, liées avec pour objectif la protection, la gestion durable, la valorisation et le développement durable des ressources fauniques, et des aires de conservation de la faune.

Son action, inscrite en complément de celles mises en œuvre par le budget général de l'Etat et les appuis multiformes des partenaires à la conservation, vise l'exécution de projets pour la résolution de problème d'envergure du secteur, et dont les extrants peuvent être mesurés à court terme.

Ses missions premières sont le renforcement de l'aménagement et de la sécurisation des aires de conservation et de protection de la faune, l'appui aux investissements et à l'écotourisme dans les aires protégées, l'accélération de la valorisation de la faune au profit du développement local.

Spécifiquement, ses charges éligibles sont autorisées dans une loi de finances, conformément

à la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

■ I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

Les charges et dépenses éligibles au Fonds, autorisées par la loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022, reprenant et complétant le décret n° 96/237/PM du 10 avril 1996 fixant modalité de fonctionnement de certains Comptes d'Affectation Spéciale (CAS) prévu par la Loi N° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche, les charges éligibles au Fonds sont définies aux articles 20 de la loi n° 2021/026 et 9 du décret n° 96/237/PM, sont constituées ainsi qu'il suit:

- les frais de la création, l'aménagement et la valorisation des aires protégées ;
- les frais des opérations de développement et de mise à niveau des équipements et construction dans les aires protégées ;
- les frais de creusage, de récurage et de ravitaillement des mares dans les aires protégées ;
- les frais d'ouverture et de renouvellement des pistes dans les aires protégées ;
- les frais de délimitation, sécurisation des aires protégées ;
- les frais d'acquisition du matériel requis pour les opérations d'aménagement ;
- les frais requis pour les inventaires, la sécurisation, le renouvellement et la valorisation de la ressource faunique :
- les frais de battues d'aménagement et refoulement de la faune sauvage ;
- les frais de fonctionnement du Comité de programmes prévu par le présent décret ainsi que des commissions techniques des agréments et d'attribution des titres d'exploitation de la faune ;
- les fonds de contrepartie aux projets lorsque de tels fonds sont fournis par l'Etat ;
- les contributions de l'Etat aux organismes internationaux ;
- les frais de recouvrement des recettes ;
- les frais d'assistance aux éco gardes victimes d'accidents ou d'agression de la faune et des braconniers dans le cadre du service ;
- l'appui au fonctionnement du Compte d'Affectation Spécial.

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

Bien qu'elles aient un caractère indicatif, les évaluations des recettes des comptes d'affectation spéciales permettent d'encadrer, projeter les dépenses pouvant être prise en charge dans le cadre d'un budget sans créer la dette, conformément au principe de sincérité budgétaire.

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

Les recettes du FSPF ont connu depuis 2014 une chute progressive avec la montée rapide du braconnage militarisé, la transhumance et l'orpaillage avec comme corolaire la réduction du potentiel et de l'attractivité des aires protégées et zones de chasse, impactant directement la réalisation des recettes fauniques et dont le potentiel de recettes de FSPF.

Avec la mise en œuvre de plusieurs activités liées tant à la sécurisation, à l'aménagement qu'à la valorisation des aires protégées et zones de chasse, une remontée nette a été observée au cours des années 2018-2019, laquelle se projetait à court terme à un plafond de 500 000 *cent millions* de FCFA avec le recouvrement des transactions, amendes et dommages et intérêts, ainsi qu'un renforcement du suivi des régies des recettes de la faune, et à long terme, avec la revalorisation des recettes fauniques au double. L'évolution des recettes du Fonds au cours du triennat sont reprises dans le tableau ci-après :

■ **Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.**

NATURES DES RECETTES	REALISATION			
	2024	2023	2022	2021
Droits d'affermages	45 026 325	48 868 749	56 062 408	50 283 916
Droits de permis et licences de chasse	21 063 000	26 191 500	33 093 000	43 268 250
Droits de licence de guide chasse	12 037 500	9 900 000	0	0
Droits de permis de capture des animaux sauvages	577 500	472 500	0	0
Droits de permis de recherche à but scientifique	1 404 000	2 398 500	2 340 000	1 813 500
Taxe d'abattage	209 056 500	78 001 500	66 191 400	41 910 600
Taxe de détention	1 500	5 400	0	0
Taxe d'exploitation	1 860 500	1 410 210	1 571 700	1 975 900
Droits de permis de petite chasse	165 000	45 750	159 000	136 675
Produit des amendes, transaction, dommages-intérêts, ventes aux enchères publiques ou gré à gré des produits et objets divers saisis	3 739 448	337 095	19 500	10 412 738
Droits d'entrée dans les aires protégées	3 640 101	9 455 763	0	0
Reports (solde à reporter)	72 040 802	98 625 892	62 165 781	0
Frais de dossier pour l'attribution des agréments à une activité d'exploitation de la Fune et des aires protégées	180 000	292 500	90 000	0
Frais d'examen des Plans de Sondage des inventaires Fauniques des ZIC, ZICGC et Game-Farming	225 000	0	0	0
Ressources de la vente des documents sécurisés de Transport des produits Fauniques	229 500	0	0	0
TOTAL	371 246 676	276 005 359	221 692 789	149 801 579

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Très florissante il y'a quelques années encore, les recettes du fonds spécial connaissent depuis 2014 une chute progressive avec la montée rapide du braconnage militarisé, la transhumance et l'orpaillage.

En effet, les effets cumulés de l'explosion démographique, entraînant de l'intensification des activités socio-économiques non contrôlées autour des aires protégées, et dans les zones banales, les envahissements des Aires Protégées, et le renforcement des bandes criminelles, spécialisées de la criminalité faunique ont entraîné la dégradation progressive du paysage des aires protégées, la destruction des ressources, et réduction du potentiel et de l'attractivité des aires protégées et zones de chasse, impactant directement la réalisation des recettes fauniques et dont le potentiel de recettes de FSPF.

Pour se maintenir au cap, et continuer d'assumer sa mission de soutien du Programme 056 dédié à la sécurisation et à la valorisation des ressources fauniques et aires protégées, le fonds, investit de gros moyens aux renforcements des infrastructures et équipement et à l'appui aux initiatives de sécurisation des milieux et ressources, tout en assurant dans les limites de son enveloppe le maintien des équilibre hommes-nature.

A ce jour, la difficulté majeure à laquelle fait face le FSPF, est celle de la réalisation des recettes, qui elles s'avèrent chaque jour insuffisantes, parce que pas assez collectées, mais également du fait des sollicitations chaque jour plus nombreuses du sous-secteur. Il y'a tant besoin de mettre sur pied des mécanismes efficaces de recouvrement et de sécurisation des recettes, mais premièrement de revoir les textes fondateurs soutenant la fiscalité de la filière faune compte tenu de sa vétusté.

Pouvant s'ajouter aux difficultés de réalisation des recettes du Fonds Spécial de Protection de la Faune, l'on peut lister la non-remontée des statistiques y afférentes, les faibles coûts des services administratifs liés à l'exploitation de la faune et des aires protégées et le faible recouvrement des arriérés et restes à recouvrer de certains exploitants de la filière faune et aires protégées. Pour y remédier, Il est prévu dès 2025, la mise sur pied du processus de dématérialisation des procédures d'émission, d'ordonnancement et de recouvrement des recettes non-fiscales du CAS, ainsi que et le renforcement du suivi et du recouvrement des recettes opportunes (Produits des Transactions, ventes aux enchères, taxe d'entrée dans les aires protégées, et autres recettes non-inclues dans le plan de travail annuel du Programme 056), à travers le déploiement des missions de suivi des recettes, arrêts des quittanciers. D'autres parts, il est prévu l'implémentation de la revalorisation des montants des droits de certains services administratifs liés à l'exploitation de la faune et des aires protégées et la maturation de la grille des nouvelles niches de recettes.

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Bien qu'envisageant un nombre important de mesures de résilience face aux difficultés de la filière qu'aux autres lourdeurs freinant la bonne exécution des recettes du FSPF, il est projeté pour le triennat un plafond de recettes stable à la somme de 500 millions de FCFA, report inclus. Le Tableau ci-dessous présente des projections des recettes du Fonds Spécial de Protection de la Faune au cours du triennat 2025-2027

■ **Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années**

NATURES DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTION		
	2025	2026	2027
Droits d'affermages	70 000 000	70 000 000	70 000 000
Droits de permis et licences de chasse	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Droits de licence de guide chasse	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Droits de licence de "gamefarming" et "gameranching"	500 000	500 000	500 000
Droits de permis de capture des animaux sauvages	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Droits de permis de recherche à but scientifique	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Taxe d'abattage	200 000 000	200 000 000	200 000 000
Taxe de détention	100 000	100 000	100 000
Taxe d'exploitation	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Droits de permis de petite chasse	200 000	200 000	200 000
Produit des amendes, transaction, dommages-intérêts, ventes aux enchères publiques ou gré à gré des produits et objets divers saisis	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Droits d'entrée dans les aires protégées	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Reports (solde à reporter)	120 000 000	0	0
Frais de dossier pour l'attribution des agréments à une activité d'exploitation de la Fune et des aires protégées	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Frais de dossier pour l'attribution des zones de chasse	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Frais d'examen des Plans de Sondage des inventaires Fauniques des ZIC, ZICGC et Game-Farming	2 100 000	2 100 000	2 100 000
Frais d'examen des Rapports d'Inventaires des Inventaires Fauniques des Zic, ZICGC et Game-Farming	2 100 000	2 100 000	2 100 000
Ressources de la vente des documents sécurisés de Transport des produits Fauniques	5 500 000	5 500 000	5 500 000
Frais d'Exploitation des Infrastructures et Equipements dans les Aires Protégés et Jardins Zoologiques	3 000 000	3 000 000	3 000 000
TOTAL	500 000 000	380 000 000	380 000 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

Les charges du Fonds Spécial de Protection de la Faune consistent en des activités alignées au Programme 056, et son action de soutien est dédié à la sécurisation et à la valorisation des aires protégées et ressources fauniques.

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

Le Programme 056 intitulé « Sécurisation et Valorisation des Ressources Fauniques et des Aires Protégées » obéit à la fois aux objectifs du millénaire en son objectif 7, et au Programme National d'Investissement Agricole dans son troisième objectif d'optimisation de l'utilisation durable des ressources naturelles. Sa mise en place s'est justifiée d'une part, par la nécessité de consolider les acquis en matière de protection de Biodiversité et d'augmenter les superficies de conservation des échantillons représentatifs des écosystèmes et des espèces fauniques de notre pays, et d'autre part, de mieux valoriser les ressources fauniques dans l'optique de créer plus de richesses et générer plus d'emplois.

Subséquent, la Stratégie Nationale de Développement (SND30) qui est la Consolidation des stratégies sectorielles pour la mise en œuvre de la deuxième phase de cette vision, ambitionne de procéder à la transformation structurelle de l'économie en opérant des changements fondamentaux dans les structures économiques et sociales. Au terme de la deuxième phase de la vision, le Cameroun est appelé à être un pays à revenu intermédiaire et dans cette perspective, ce secteur est un important moteur de l'économie nationale, qui crée des emplois décents, des richesses pour la demande intérieure et pour l'exportation, qui assure en même temps la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans un contexte de développement durable.

Cependant, le sous-secteur faunique est en proie ces dernières années à la recrudescence du grand braconnage perpétré par des bandes lourdement armées, les empiètements et envahissement des aires protégées par les éleveurs, l'avancée du front cotonnier et la persistance de l'insécurité aux frontières nationales. Ces facteurs freinent considérablement l'atteinte des objectifs fixés en termes de recettes fauniques, de conservation des ressources fauniques, d'activités cynégétiques et éco touristiques.

L'objectif du Programme 056 est d'assurer la gestion durable et la valorisation de la faune et des aires protégées, avec pour valeur de référence 207 millions en 2019 et 1050 millions de FCFA projetés en 2025.

Conformément à ses textes fondateurs, ensemble la réglementation en vigueur, le budget du Fonds Spécial projette d'appuyer la mise en œuvre des actions et activités prioritaires du programme 056 dans le cadre de la réforme des programmes du Ministère des Forêts et de la Faune.

Les perspectives pour l'exercice 2025 s'inscrivent dans la continuité des axes définis antérieurement ; un accent particulier sera mis d'une part, sur la sécurisation des aires protégées par la poursuite du renforcement des équipements et infrastructures d'une part, et d'autre part, sur la valorisation des ressources fauniques et des aires protégées à travers la promotion et le développement de l'écotourisme.

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

III.2.a. BILAN TECHNIQUE

Activités	Date de Début		Date de Fin		Résultats		Ecart	Justifications	Activités à reprogrammer
	Prévues	Réalisées	Prévues	Réalisées	Prévues	Réalisées			
Activité C705601C002 : Élaboration et Validation des Plans de Gestion des ZIC et ZICGC	Mai 2024	-	Juillet 2024	-	- Au moins une session du Comité d'examen et d'approbation des PSG des ZIC et ZICGC tenue	0%-	100%	Trésorerie Insuffisante	-Tenir des Comité d'Examen et d'Approbation des PSG des ZIC et ZICGC
Activité C705601C003 : Contrôle et gestion des Plans de Gestion des Zones de Chasse	Avril 2024	-	Mai 2024	-	-Au moins une mission du suivi de l'exécution des cahiers de charge des ZIC et Convention des gestions des ZICGC	57%-	43%	En cours de réalisation voir Rapport et ordre de mission	-Te une mission du suivi de l'exécution des cahiers de charge des ZIC et Conventions de gestion des ZICGC
Activité C705601C001 Organisation du Commerce des espèces fauniques, appui et suivi aux initiatives de valorisation de la faune	Janv. 2024	Mars 2024	Nov. 2024	Nov. 2024	-Au moins une session du comité pour sensibiliser la population de valorisation de la faune - missions de Recommander toutes les actions et mesures propres à la conservation et à la valorisation de la faune sauvage	0%-	100%-	Trésorerie Insuffisante	Tenir une missions de Recommander toutes les actions et mesures propres à la conservation et à la valorisation de la faune sauvage
Activité C705603C001 : Suivi de l'activité cynégétique et collecte des taxes y afférentes	Janv. 2024	Mars 2024	Nov. 2024	Nov. 2024	-Lancer officiellement la saison cynégétique. -Au moins une mission de suivi de l'utilisation des quotes-parts rétrocédées aux communes et Communautés riveraines des ZIC et ZICGC. -Au moins une session du comité d'attribution des Agréments et Titres d'Exploitation de la Faune et des Aires Protégées tenue.	99,51%	0,49%	-En fin de réalisation voir Rapport et ordre de mission -Procès-verbaux des activités réalisées	-Tenir le lancement officiel la saison cynégétique. -Tenir une mission de suivi de l'utilisation des quotes-parts rétrocédées aux communes et Communautés riveraines des ZIC et ZICGC. -Tenir une session du comité d'attribution des Agréments et Titres d'Exploitation de la Faune et des Aires Protégées tenue
Activité C705603C002 : Suivi des activités applicables aux différentes conventions internationales signées par le Cameroun en matière de faune (CITES, RAMSAR)	Jan 2024	sept 2024	Nov 2024	Nov 2024	-Une session de renforcement des capacités des personnels en service au secrétariat CITES Faune Cameroun tenue. - au moins Matériel informatique de l'organe de CITES acquis -Au moins Mobilier et matériel de bureau de l'organe de CITES faune acquis	0%	100%	Trésorerie insuffisante	-Tenir Une session de renforcement des capacités des personnels en service au secrétariat CITES Faune Cameroun - Acquérir Matériel informatique de l'organe de CITES. -Acquérir Mobilier et matériel de bureau de l'organe de CITES faune.
Activité C705603C003 : Lutte contre la criminalité faunique et réduction des conflits homme-faune	Janv. – Déc. 2024	-	Janv. - Déc. 2024	-	- Au moins une mission des opérations de refoulement ou de Battue Administratives de la Faune Sauvage	48,75%-	51,25%	En cours de réalisation voir Rapport et ordre de mission	- Tenir des missions des opérations de refoulement ou de Battue Administratives de la Faune Sauvage
Activité C705604C001 : Développement des équipements dans les Aires Protégées	Fév. - Déc. 2024	-	Fév. - Déc. 2024	-	- Au moins un matériel de transport automobile, un fusil hypodermique, une faucardeuse acquise, pour appuyer les aires protégées	28%-	72%	Trésorerie insuffisante	- Acquérir un matériel de transport automobile. - Acquérir des fusils hypodermiques pour les aires protégées. - une faucardeuses acquise, pour appuyer les aires protégées

Activité C705604C001 : Développement des constructions dans les Aires Protégées	Janv. - Déc. 2024	Jun 2024	Janv. - Déc. 2024	Jun 2024	-Au moins un bâtiment administratif réhabilité dans une aire protégée	0%-	100%	Trésorerie insuffisante	-Construire un bâtiment administratif dans une aire protégée
Activité C705604C003 : Elaboration des Plans d'Aménagement des Aires Protégées	Janv. - Déc. 2024	-	Janv. - Déc. 2024	-	-Au moins une mission de suivi d'élaboration du Plan d'Aménagement du Parc national de la vallée du Mbere effectuée -Au moins une étude des travaux d'élaboration du Plan validé d'Aménagement du PNVM	0%-	100%	Processus en cours	-Tenir une mission de suivi d'élaboration du Plan d'Aménagement du Parc national de la vallée du Mbere -Valider une étude des travaux d'élaboration du Plan validé d'Aménagement du PNVM
Activité C705604C004 : Suivi de la Dynamique des populations et maintien de l'intégrité des Aires Protégées	Janv. - Déc. 2024	Jun 2024	Jan - Déc. 2024	Nov 2024	-Au moins une session de Comité Interministériel Man and Biosphère, une session de Comité Interministériel de la Reserve de Faune de Dja tenue -Au moins une mission de lutte Anti Braconnage et Operations Coup de Poings dans les aires Protégées et Concessions Forestiers effectuée -Au moins un rapport de dénombrement de la faune sauvage dans les zones de chasse, Forêts de production approuvée	61,73%-	39,27%	-En cours de réalisation voir Rapport et ordre de mission -Procès-verbaux des activités réalisées	-Tenir une session de Comité Interministériel Man and Biosphère, une session de Comité Interministériel de la Reserve de Faune de Dja -Tenir une mission de lutte Anti Braconnage et Operations Coup de Poings dans les aires Protégées et Concessions Forestiers -Approuver un rapport de dénombrement de la faune sauvage dans les zones de chasse, Forêts de production
Activité C705605C001 : Mise en place et développement des jardins zoologiques	Janv. - déc. 2024	Oct 2024	Janv.- Déc. 2024	Nov 2024	-Appuyer au moins les Jardins Zoologiques de Garoua, Limbe et Mvog-Betsi en matières, intrants agricoles, produits vétérinaires -Au moins une session d'examen du Draft de Guide d'Elaboration des plans de gestion de Jardins Zoologiques tenue	99,98%	0,02%	- réalisée voir Rapport et ordre de mission -Procès-verbaux définitifs des activités réalisées -	-Appuyer au moins les Jardins Zoologiques de Garoua, Limbe et Mvog-Betsi en matières, intrants agricoles, produits vétérinaires -Au moins une session d'examen du Draft de Guide d'Elaboration des plans de gestion de Jardins Zoologiques tenue
Activité C705607C001 : Coordination des activités de la faune et des aires protégées	Janv. - Déc. 2024	Mai - Sept 2024			-Payer les contributions annuelles organismes internationaux -préparer la tenue des commissions de passation de marchés ; -planifier, élaborer et maturer les projets ; -payer les DNO; -déployer des missions et tenues des séances de travail	55,57%-	44,43%	-En cours de réalisation voir Rapport et ordre de mission -Procès-verbaux des activités réalisées -	-la tenue des commissions de passation de marchés ; des missions et tenues des séances de travail

III.2.b. BILAN FINANCIER

A date, le taux d'exécution des dépenses inscrites au budget du Fonds Spécial de Protection de la Faune (FSPF) est évalué à 24,03% pour l'exercice 2024.

Les tableaux ci-dessous détaillent les opérations budgétaires effectuées au Fonds Spécial de Protection de la Faune, au titre de l'exercice 2024.

INTITULE	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		ENGAGEMENT	LIQUIDATION	ORDONNANCEMENT	Taux Exec.(%)
	AE	CP	AE	CP				
Programme 056 : Sécurisation et valorisation des ressources fauniques et des Aires protégées	500 000	500 000	500 000	500 000	211 753	120 151	120 151	24,03
Action 01 : Aménagement des zones de chasse (ZIC, ZICGC)	5 500	5 500	4 500	4 500	0	0	0	0,00
Activité C705601C002 : Elaboration et Validation des Plans de Gestion des ZICs et ZICGC	3 000	3 000	2 000	2 000	0	0	0	0,00
Activité C705601C003 : Contrôle et Suivi des Plans de Gestion des Zones de Chasse	2 500	2 500	2 500	2 500	0	0	0	0,00
Action 03 : Valorisation des ressources fauniques	50 000	50 000	56 500	56 500	36 280	36 280	36 280	64,21
Activité C705601C001 : Organisation du Commerce des espèces fauniques, appui et suivi aux initiatives de valorisation de la faune	7 000	7 000	5 000	5 000	0	0	0	0,00

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

Activité C705603C001 : Suivi de l'activité cynégétique et collecte des taxes y afférentes	22 000	22 000	35 000	35 000	34 330	34 330	34 330	98,09
Activité C705603C002 : Suivi des Activités applicables aux différentes conventions internationales signées par le Cameroun en matière de faune (CITES...)	15 000	15 000	12 500	12 500	0	0	0	0,00
Activité C705603C003 : Lutte contre la criminalité faunique et réduction des conflits homme-faune	6 000	6 000	4 000	4 000	1 950	1 950	1 950	48,75
Action 04 : Aménagement des aires protégées	349 500	349 500	331 500	331 500	106 073	17 470	17 470	5,27
Activité C705604C001 : Développement des Equipements dans les Aires Protégées	232 000	232 000	232 000	232 000	61 045	0	0	0,00
Activité C705604C002 : Développement des Constructions dans les Aires Protégées	31 000	31 000	31 000	31 000	25 877	0	0	0,00
Activité C705604C003 : Elaboration des Plans d'Aménagement des Aires Protégées	48 000	48 000	41 000	41 000	0	0	0	0,00
Activité C705604C004 : Suivi de la Dynamique des populations et maintien de l'intégrité des Aires Protégées	38 500	38 500	27 500	27 500	19 150	17 470	17 470	63,53
Action 05 : Promotion de l'écotourisme dans et autour des aires protégées	15 000	15 000	15 000	15 000	14 998	14 998	14 998	99,98
Activité C705605C001 : Mise en Place et Développement des Jardins Zoologiques	15 000	15 000	15 000	15 000	14 998	14 998	14 998	99,98
Action 07 : Pilotage du programme	80 000	80 000	92 500	92 500	54 403	51 404	53 904	58,27
Activité C705607C001 : Coordination des activités de la faune et des Aires Protégées	80 000	80 000	92 500	92 500	54 403	51 404	53 904	58,27
TOTAUX	500 000	500 000	500 000	500 000	211 753	120 151	120 151	24,03

■ **III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION**

En 2024 comme au cours des exercices précédents, les activités financées par le Fonds Faune sont issues de la liste des activités du Fonds Spécial validé dans le cadre du programme 056 intitulé "Sécurisation et Valorisation des Ressources Fauniques et des Aires Protégées".

■ **III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS**

■ Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2025	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2025		
Programme : 056 - Sécurisation et valorisation des ressources fauniques et des Aires protégées							
Action : 01 - Aménagement des zones de chasse (ZIC, ZICGC)						Gestion appropriée du potentiel faunique et adhésion des populations aux activités cynégétiques	2027
Elaboration et Validation des Plans de Gestion des ZICs et ZICGC	3 000 000	Plan Simple de Gestion et convention de gestion validés et approuvés	2022	3.0	9.0		
Contrôle et Suivi des Plans de Gestion des Zones de Chasse	2 500 000	Etat des lieux des œuvres sociales réalisées dans les ZIC et ZICGC	2022	290.0	300.0		
Total Action	5 500 000						
Action : 02 - Sécurisation des ressources fauniques et des aires protégées						Reduction du nombre de conflits homme-faune	2027
Lutte contre la criminalité faunique et réduction des conflits homme-faune	14 000 000	Le suivi des Conflits Homme-faune est effectif sur tout le territoire	2023	9.0	5.0		
Maintien de l'intégrité des Aires Protégées	2 000 000	Nombre de Plans d'Aménagement Suivis	2023	0.0	3.0		
Total Action	16 000 000						
Action : 03 - Valorisation des ressources fauniques						Renforcer la sécurisation des personnes et des biens	2027
Organisation du Commerce des espèces fauniques, appui et suivi aux initiatives de valorisation de la faune	5 000 000	Au moins une étude de faisabilité réalisée pour la mise en place d'un Game-Farming Pilote à l'Ecole de Faune de Garoua	2023	0.0	1.0		
Suivi de l'activité cynégétique et collecte des taxes y afférentes	25 000 000	Ouverture officielle de la saison cynégétique	2023	2.0	5.0		
Total Action	30 000 000						
Action : 04 - Aménagement des aires protégées						Reduction du nombre de conflits homme-faune	2027
Suivi de la dynamique des population animales	3 000 000	Nombre de rapports d'inventaires approuvés	2024	1.0	10.0		
Développement des Equipements dans les Aires Protégées	147 000 000	Nombre d'aires Protégées équipées	2023	0.0	8.0		
Développement des Constructions dans les Aires Protégées	98 000 000	Une étude Commise au Jardin Zoo-Botanique de Mvog-Betsi	2023	0.0	1.0		
Elaboration des Plans d'Aménagement des Aires Protégées	40 000 000	Superficie des Aires Protégées sous aménagement	2023	6031650.0	701586 0.0		
Total Action	288 000 000						
Action : 05 - Promotion de l'écotourisme dans et autour des aires protégées						Augmentation du nombre de visiteurs	
Elaboration et mise en œuvre des Plans Marketing des Parcs Nationaux de Campo-Ma'an, Lobéké et Bouba-Ndjidda	9 000 000	Nombre de visiteurs dans les aires protégées	2024	28308.0	130000.0		
Mise en Place et Développement des Jardins Zoologiques	15 000 000	Nombre de jardin zoologiques appuyés	2023	2.0	3.0		
Total Action	24 000 000						
Action : 06 - Renforcement de la compétence des professionnels et spécialistes de la faune						Nouvelle compétences acquise par les professionnels en service dans les Aires Protégées	2027

Renforcement des capacités des Ecogardes en services dans les Aires Protégées	6 500 000	Nombre de professionnels formés	2024	70.0	100.0	
Total Action	6 500 000					
Action : 07 - Pilotage du programme						Amélioration des performances du Programme
						2024
Suivi des Activités applicables aux différentes conventions internationales signées par le Cameroun en matière de Faune	4 000 000	Sessions du Comité Interministériel de la CITES tenues	2023	0.0	1.0	
Coordination des activités de la faune et des Aires Protégées	126 000 000	Financement durables mobilisés	2023	250.0	500.0	
Total Action	130 000 000					
Total Programme	500 000 000					
TOTAL GENERAL	500 000 000					

■ III.3.b. MOYENS DU CAS

Le budget du Fonds Spécial de Protection de la Faune projette financer en 2025 deux (02) projets portés par le Programme 056, intitulé « Sécurisation et Valorisation des Ressources Fauniques et des Aires Protégées ».

Lesdits projets, initialement prévu au budget de l'exercice 2024, n'ont pas pu être exécuté en totalité du fait de la rareté des crédits.

Il s'agit de ce fait des projets ci-après :

- Projet d'Elaboration des Plans d'Aménagement de Certaines Aires Protégées ;
- Projet de Mise à Niveau des Infrastructures et Equipements dans les Aires Protégées ;
- L'équipement en mobilier de bureau des régies de recettes nouvellement créées.

Pour atteindre cet objectif fixé, un renforcement du recouvrement des recettes sera effectué sur le terrain, et les travaux de réflexion en cours se poursuivront avec la Société de Recouvrement des Créances, à l'effet du recouvrement des Amendes-Transactions et Dommages et Intérêts d'un montant évalué d'environ 1,5 milliards, dont 65% seront reversés au Fonds Spécial de Protection de la Faune pour son fonctionnement, conformément à la réglementation en vigueur. En 2025, un Plan de Travail Annuel Budgétisé sera validé après l'adoption du projet de budget du Fonds Spécial, et son exécution suivie conformément à la territorialité des recettes de la Faune et des Aires Protégées. Un accent particulier sera mis sur les Régions du Centre, du Nord, de l'Est et du Sud véritables foyers des recettes cynégétiques. Il en sera de même pour les Jardins Zoologiques et les autres services de conservation des aires protégées, s'agissant de la perception des droits issues de l'écotourisme.

■ III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE

■ Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		150 000 000
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	19 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	23 500 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	36 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	5 500 000
360680	Achat de matières, intrants agricoles, produits vétérinaires, consommations intermédiaires	15 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	29 000 000
361780	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	5 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	12 000 000
BUDGET D'INVESTISSEMENT		350 000 000
361316	Etudes agricoles, forestières, halieutiques et sur l'élevage	45 000 000
361334	Etudes préalables aux acquisitions, constructions, et grosses réparations des sites d'énergie nouvelle, éolienne, solaire ou autres	5 000 000
464620	Contributions aux organisations sous-régionales	5 000 000
464630	Contributions aux organisations africaines	5 000 000
464640	Contributions aux organisations internationales	5 000 000
522490	Autres plans d'eau	30 000 000
523311	Hangars ou ateliers	10 000 000
523412	Ouvrages hydrauliques (barrages, digues, canaux...)	35 000 000
524111	Climatisation	5 000 000
524118	Mobilier et matériel de bureau	75 000 000
524211	Matériels informatiques de bureau	45 000 000
524311	Matériel de transport automobile de service et de fonction	60 000 000
525613	Bâtiments à usage technique des administrations assimilées	18 000 000
525910	Autres équipements des forces armées, de police et des administrations assimilées – en service	7 000 000
TOTAL DES DEPENSES DU C.AS		500 000 000

■ III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

■ Tableau 7 : Détails des dépenses par activités

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programme : 056 - Sécurisation et valorisation des ressources fauniques et des Aires protégées		
Action : 01 - Aménagement des zones de chasse (ZIC, ZICGC)		
Activité : Elaboration et Validation des Plans de Gestion des ZICs et ZICGC		
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	2 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000 000
Total Activité		3 000 000
Activité : Controle et Suivi des Plans de Gestion des Zones de Chasse		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	1 500 000
Total Activité		2 500 000
Total Action		5 500 000
Action : 02 - Sécurisation des ressources fauniques et des aires protégées		
Activité : Lutte contre la criminalité faunique et réduction des conflits homme-faune		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 500 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	9 500 000
Total Activité		14 000 000
Activité : Maintien de l'intégrité des Aires Protégées		
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	2 000 000
Total Activité		2 000 000
Total Action		16 000 000
Action : 03 - Valorisation des ressources fauniques		
Activité : Organisation du Commerce des espèces fauniques, appui et suivi aux initiatives de valorisation de la faune		
361316	Etudes agricoles, forestières, halieutiques et sur l'élevage	5 000 000
Total Activité		5 000 000
Activité : Suivi de l'activité cynégétique et collecte des taxes y afférentes		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	2 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	5 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	9 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	2 500 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	6 500 000
Total Activité		25 000 000
Total Action		30 000 000
Action : 04 - Aménagement des aires protégées		
Activité : Suivi de la dynamique des population animales		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	2 000 000
Total Activité		3 000 000
Activité : Développement des Equipements dans les Aires Protégées		
524118	Mobilier et matériel de bureau	40 000 000
524211	Matériels informatiques de bureau	40 000 000
524311	Matériel de transport automobile de service et de fonction	60 000 000
525910	Autres équipements des forces armées, de police et des administrations assimilées – en service	7 000 000
Total Activité		147 000 000
Activité : Développement des Constructions dans les Aires Protégées		
361334	Etudes préalables aux acquisitions, constructions, et grosses réparations des sites d'énergie nouvelle, éolienne, solaire ou autres	5 000 000

522490	Autres plans d'eau	30 000 000
523311	Hangars ou ateliers	10 000 000
523412	Ouvrages hydrauliques (barrages, digues, canaux...)	35 000 000
525613	Bâtiments à usage technique des administrations assimilées	18 000 000
Total Activité		98 000 000
Activité : Elaboration des Plans d'Aménagement des Aires Protégées		
COMPTE		
LIBELLE		
MONTANT		
361316	Etudes agricoles, forestières, halieutiques et sur l'élevage	40 000 000
Total Activité		40 000 000
Total Action		288 000 000
Action : 05 - Promotion de l'écotourisme dans et autour des aires protégées		
Activité : Elaboration et mise en œuvre des Plans Marketing des Parcs Nationaux de Campo-Ma'an, Lobéké et Bouba-Ndjidda		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	2 500 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	5 000 000
Total Activité		9 000 000
Activité : Mise en Place et Développement des Jardins Zoologiques		
360680	Achat de matières, intrants agricoles, produits vétérinaires, consommations intermédiaires	15 000 000
Total Activité		15 000 000
Total Action		24 000 000
Action : 06 - Renforcement de la compétence des professionnels et spécialistes de la faune		
Activité : Renforcement des capacités des Ecogardes en services dans les Aires Protégées		
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	500 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	4 000 000
Total Activité		6 500 000
Total Action		6 500 000
Action : 07 - Pilotage du programme		
Activité : Suivi des Activités applicables aux différentes conventions internationales signées par le Cameroun en matière de Faune		
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	4 000 000
Total Activité		4 000 000
Activité : Coordination des activités de la faune et des Aires Protégées		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	17 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	10 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	16 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	3 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	5 000 000
361780	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	5 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	5 000 000

464620	Contributions aux organisations sous-régionales	5 000 000
464630	Contributions aux organisations africaines	5 000 000
464640	Contributions aux organisations internationales	5 000 000
524111	Climatisation	5 000 000
524118	Mobilier et matériel de bureau	35 000 000
524211	Matériels informatiques de bureau	5 000 000
	Total Activité	126 000 000
	Total Action	130 000 000
	Total Programme	500 000 000
	TOTAL GENERAL	500 000 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

2025

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

PRODUCTION DES DOCUMENTS
SECURISES DE TRANSPORT

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	3
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	6
I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	6
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS	7
II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	8
II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	8
II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	8
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS	10
III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	11
III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	11
III.2.a. BILAN TECHNIQUE	12
III.2.b. BILAN FINANCIER	12
III.3. IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	14
III.3.b. MOYENS DU CAS	15
III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	15
III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	16
ANNEXE	17

NOTE EXPLICATIVE

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE
D'AFFECTATION SPECIALE**

La présente rubrique porte sur le fondement juridique du Compte d'Affectation Spéciale (CAS-MINT) pour la production des titres de transport sécurisés. Ce volet juridique s'articule autour des sources de recettes destinées à provisionner le CAS-MINT, les missions assignées au CAS-MINT ainsi que les dépenses éligibles.

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

Les ressources du Compte d'affectation spéciale sont essentiellement constituées par les frais de délivrance des documents sécurisés de transport maritime d'une part et transport routier d'autre part. Conformément à l'article 5 du décret No2020/2233/PM du 01 juin 2020 portant réorganisation et fonctionnement du CAS-MINT. Il s'agit de:

(1) Dans le domaine maritime,

- Les certificats de jauge ;
- Les rôles d'équipage ;
- Les actes de camerounisation ;
- Les permis de navigation ;
- Les cartes de circulation ;
- Les certificats de radiation ;
- Les visites de sécurité ;
- Les certificats de capacité ;
- Les livrets professionnels maritimes ;
- Les cartes d'identité des marins ;
- Les autorisations provisoires ;
- Les inscriptions provisoires ;
- Les agréments aux professions de transporteurs maritime et para-maritime ;
- Le certificat de capacité des pirogues motorisées ;
- Le certificat des capacités des remorqueurs ;
- Les certificats d'immatriculation ;
- Les permis de conduire des bateaux de plaisance.

(2) Dans le domaine routier,

- Les certificats de capacité ;
- Permis de conduire national et international ;
- Certificat d'immatriculation des véhicules (cartes grises) ;
- Cartes de transport public routier (carte bleue) ;
- Licence de transport ;
- Les agréments aux professions de transporteur routier et d'auxiliaires des transports routiers ;
- Les agréments de gestionnaire de terminal de transport routier interurbain ;
- Les agréments de gestionnaire de voyage dans un terminal de transports routier interurbain ;
- Les agréments de groupeur et de dégroupéur de marchandises ;
- Les agréments des établissements de formation à la conduite automobile.

■ I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

Le CAS MINT est créé par les dispositions de l'article 13 de la loi n°2009/018 du 15 décembre 2009 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2010. La principale mission du compte est la gestion de toutes les opérations liées à la production des titres de transport sécurisés. De manière plus spécifique et conformément au décret N°2020/2233/PM du 1er juin 2020 portant réorganisation et fonctionnement du CAS-MINT, la cellule de gestion du CAS-MINT est chargée de :

- Mettre en place et suivre les mécanismes permettant le recouvrement optimal des ressources du compte ;
- Evaluer les ressources affectées au compte et de veiller à leur saine gestion ;
- Commettre un audit annuel indépendant des activités du compte ;
- Elaborer et soumettre au Ministres chargés des finances et des transports un rapport annuel sur la gestion des ressources et sur les conclusions de l'audit ;
- Elaborer et de proposer le budget du fonctionnement de la cellule ;

Proposer les avantages de l'ensemble des membres de la cellule, ainsi que les primes de rendement aux personnels concourant à la collecte des recettes et à la production des titres de transport sécurisés.

■ I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

Les ressources du CAS-MINT sont destinées à des charges et prestations encadrées par l'article 6 du décret N°2020/2233/PM du 1er juin 2020 portant réorganisation et fonctionnement du CAS-MINT. Selon ledit article, ces ressources sont destinées au paiement de toutes les prestations liées à la production des documents de transports sécurisés. Entre autres prestations et charges, nous pouvons citer :

- Les prestations des opérateurs concessionnaires agréés ;
- Les prestations relatives à la maîtrise d'œuvre pour la production des documents sécurisés ;
- Les audits indépendants des opérations effectuées dans le cadre de la production des documents de transport sécurisés ;
- Le fonctionnement de la cellule de gestion du compte.

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

Cette rubrique met en évidence l'évaluation des recettes du CAS/MINT. Elle s'articule autour du bilan de l'exécution des recettes des trois (03) dernières années et présente la situation pour l'année en cours, des difficultés rencontrées ainsi que les prévisions des recettes des trois prochaines années.

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'exécution des recettes sur les périodes 2021-2022-2023 ainsi que les estimations pour l'année en cours.

■ Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.

NATURES DES RECETTES	REALISATION			
	2024	2023	2022	2021
Reports (solde à reporter)	962 064 190	393 538 409	0	0
Autres Recettes Non Réparties	2 091 763 957	3 963 702 302	1 934 723 294	0
TOTAL	3 053 828 147	4 357 240 711	1 934 723 294	0

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- Rupture de la chaîne de production des titres de transport en raison de l'absence de matériel de production ;
- Emission en régularisation des recettes issues de la production des documents de transport sécurisés du fait de la structure du CAS/MINT qui constate la plupart des recettes sur la base Edots transmis par la TGY 1 ;
- le partage des recettes du CAS/MINT lors du transfert entre le compte de la paire spécialisée MINSEP-MINT-CONSUE, le compte de la TGY1 et le compte CAMPOST ;
- le reversement des recettes à des périodes irrégulières par les AIRs ;
- les erreurs d'imputation lors de l'affectation de ces recettes ;
- la comptabilisation archaïque et non harmonisé des recettes du RNF-MINT au niveau des AIRs et des services des transports ;
- le transfert tardif des ressources du CAS-MINT dans le compte centralisateur ;
- limitation de PROBMIS au niveau central.

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

■ **Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années**

NATURES DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2025	2026	2027
Agrément de gestionnaire de terminal de transport routier interurbain	1 500 000	1 700 000	1 900 000
Agrément de gestionnaire de voyage dans un terminal de transports routier interurbain	1 500 000	1 700 000	1 900 000
Agrément de groupeur et de dégroupéur de marchandise	1 500 000	1 700 000	1 900 000
Agrément des établissements de formation à la conduite automobile	1 500 000	1 700 000	1 900 000
Livret maritime temporaire	3 000 000	4 000 000	5 000 000
Certificats des capacités des pirogues motorisées	5 000 000	6 000 000	7 000 000
Certificats des capacités des remorqueurs	3 000 000	4 000 000	5 000 000
Permis de conduire des bateaux de plaisance	2 000 000	2 500 000	3 000 000
Permis de navigation	5 000 000	6 000 000	7 000 000
Visites de sécurité	200 000 000	250 000 000	250 000 000
Certificats de capacité	54 500 000	64 500 000	74 500 000
Livrets professionnels maritimes	2 500 000	3 000 000	4 000 000
Autorisations provisoires	3 000 000	4 000 000	5 000 000
Agréments aux professions de transporteurs maritime et para-maritime	100 000 000	110 000 000	120 000 000
Permis de conduire national et international	1 300 000 000	1 400 000 000	1 500 000 000
Certificats d'immatriculation des véhicules (cartes grises)	3 000 000 000	3 200 000 000	3 500 000 000
Cartes de transport public routier (cartes bleues)	656 000 000	700 000 000	750 000 000
Licences de transport	100 000 000	110 000 000	120 000 000
Agréments aux professions de transporteur routier et d'auxiliaire des transports routiers	60 000 000	70 000 000	80 000 000
Reports (solde à reporter)	500 000 000	0	0
TOTAL	6 000 000 000	5 940 800 000	6 438 100 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

Cette rubrique présente l'évaluation des charges du CAS/MINT. Elle s'articule autour de l'encrage stratégique du CAS, du bilan d'exécution technique et financier des activités du CAS et enfin l'identification des activités/projets par programme et action à financer dans le cadre du budget en cours d'élaboration.

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

Avec l'achèvement de la mise en œuvre (2010-2020) du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), le Cameroun a élaboré une Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) qui s'appuie sur les leçons de la mise en œuvre du DSCE dont elle prend le relais jusqu'en 2030. La SND30 est ainsi le nouveau cadre de référence de l'action du Gouvernement en matière de politique publique.

Le secteur des transports, malgré la récession due aux effets de la COVID-19, emboîte le pas à cette nouvelle vision dans l'optique de positionner le Cameroun **au carrefour des échanges en Afrique Centrale**, pris de la volonté du Chef de l'État de rendre notre un pays émergent à l'horizon 2035.

C'est à ce titre que le Ministère des transports a entrepris, avec l'accompagnement du MINEPAT et du MINFI, d'aménager son cadre stratégique de performance afin de l'arrimer à la SND30. Le MINT est ainsi passé d'une cartographie à **04 programmes** à une cartographie à **06 programmes**. Ainsi, la nouvelle cartographie se décline ainsi qu'il suit :

- **Programme 153** : Développement des transports routiers, de l'intermodalité et de la sécurité routière ;
- **Programme 154** : Développement du transport aérien et régulation de l'aviation civile ;
- **Programme 155** : Développement du transport maritime, fluvial, lacustre et des activités portuaires ;
- **Programme 156** : Développement du transport ferroviaire ;
- **Programme 157** : Développement et modernisation des systèmes de collecte, de production et de vulgarisation des informations météorologiques ;
- **Programme 158** : Gouvernance et appui institutionnel au sous-secteur des transports.

Les activités liées à la production des titres de transport sécurisés trouvent leur encrage au sein des programmes **153** et **155** ci-dessus.

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

■ III.2.a. BILAN TECHNIQUE

Le **Tableau** ci-dessus résume l'exécution technique des 04 activités programmées pour le compte de l'année 2023. Ces activités regroupent **10 tâches/projets** qui matérialisent l'opérationnalisation desdites activités. A date, le niveau de mise en œuvre reste acceptable et pourrait être globalement estimé à **72 %** malgré les retards de prise en charge financière dû au non versement des ressources à la trésorerie.

ACTIVITE	JANVIER 2024		DECEMBRE 2024 (PREVISIONNEL)		RESULTATS (PREVISIONNEL)		ECART	JUSTIFICATION ECART	ACTIVITE A PROGRAMMER / ACTION A ENTREPRENDRE
	Prévue	Réalisée	Prévue	Réalisée	Prévue	Réalisée			
Suivi et contrôle du processus de production des documents de transport sécurisés	- mobiliser les experts pour : -Maitrise d'œuvre de système de production ; -Audit indépendant du système de production.	Mobilisation des experts qualifiés	-Rapport d'audit et de maîtrise d'œuvre	02 rapports disponibles	01 rapport d'audit et 01 rapport de maîtrise d'œuvre	01 rapport d'audit et 01 rapport de maîtrise d'œuvre	Pas d'écart	RAS	Suivi et contrôle du processus de production des documents de transport sécurisés
Production et sécurisation des titres liés à HTT	lancement de la sécurisation des titres maritimes	lancement effectif	satisfaction complète de la demande en sécurisation des titres maritimes	toutes les demandes satisfaites	satisfaire toute la demande en sécurisation des titres maritimes	toutes les demandes satisfaites	Pas d'écart	RAS	Production et sécurisation des titres liés à HTT
Coordination et suivi des activités du CAS-MINT	tenue de la première session	session tenue	tenue de toutes les sessions ordinaires	sessions tenues	tenue de toutes les sessions ordinaires	sessions tenues	Pas d'écart	RAS	Coordination et suivi des activités du CAS-MINT
Production et sécurisation des titres liés à PRESPRINT	lancement de la sécurisation des titres par PRESPRINT	lancement effectif	satisfaction complète de la demande en sécurisation des titres terrestres	toutes les demandes satisfaites	satisfaire toute la demande en sécurisation des titres terrestres	toutes les demandes satisfaites	Pas d'écart	RAS	Production et sécurisation des titres liés à PRESPRINT

Source: CAS/MINT

■ III.2.b. BILAN FINANCIER

Sur **6 000 000 000 FCFA** en dépense autorisés par la loi des finances 2024, **1 617 833 762 FCFA** ont été exécutés à la fin du troisième trimestre (base Ordonnancement) soit un taux d'exécution de **26,96 %**. En dépit des prévisions de recettes pour 2024, les dépenses trouveront matière à exécution dans la limite du plafond fixé pour 2024 de **6 000 000 000 FCFA**. Le tableau 2 ci-dessous détailles ces informations par activités et tâches.

Situation des dépenses (Ordonnateur)										
Programme	Action	Libellé du projet/activité	Réalisation 2023	Montant budgétisé 2024	Niveau d'exécution 2024	Prévision 2024	Résultat prévu 2024	Résultat obtenu 2024	Cible 2025	Difficultés rencontrées et perspectives
Développement des		Production et sécurisation des	1 457 716 770	2 822 404 000	13,9%	2 822 404 000	2 822 404 000	369. 681 559		Disponibilité des recettes au compte centralisateur au

transports routiers, de l'intermodalité et de la sécurité routière	Production et sécurisation des documents de transport	Titres liés à PRESPRINT (fourniture et prestations de service pour édition ; impression et distribution de document)								moins égale au montant d'une facture du prestataire.
		TOTAL ACTIVITÉ 1	1 457 716 770	2 822 404000	13,9%	2 822 404 000	2 822 404 000	369 681 559		
		Achat de fournitures et petit entretien de bureau	2 996 454	3 000 000	0%	3 000 000	3 000 000	0	3 000 000	RAS
		Achat matériels courants informatiques et bureautiques	2 999 996	3 000 000	0%	3 000 000	3 000 000	0	3 000 000	RAS
		Achats autres fournitures courantes de service	2 999 465	3 000 000	99,29%	3 000 000	3 000 000	2 978 996	3 000 000	RAS
		Carburants et lubrifiants de	10 000 000	15 000 000	93,33%	15 000 000	15 000 000	14 000 000	15 000 000	RAS
		Indemnités de mission des agents en mission	14 350 000	14 496 000	5,17%	14 496 000	14 496 000	750 000	14 496 000	RAS
		Frais de réception	1 000 000	1 500 000	50%	1 500 000	1 500 000	750 000	1 500 000	RAS
	TOTAL Activité 2	34 345 915	39 996 000	46,2%	39 996 000	39 996 000	18 478 996	39 996 000		
	TOTAL ACTION 01			2 862 400 000	14,31%	2 862 400 000	2 862 400 000	409 677 559	2 862 400 000	
06 Coordination du programme	Suivi et contrôle du processus de production des documents de transport sécurisés (Honoraires et frais annexes)	79 999 994	80 000 000	0%	80 000 000	80 000 000	80 000 000	80 000 000		
	TOTAL Activité 1	79 999 994	80 000 000	0%	80 000 000	80 000 000	80 000 000	80 000 000		
	TOTAL ACTION 06		79 999 994	80 000 000	0%	80 000 000	80 000 000	80 000 000	80 000 000	
TOTAL PROGRAMME 153			2 942 400 000	16,64%	2 942 400 000	2 942 400 000	489 677 559	2 942 400 000		
155 DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET DES ACTIVITES PORTUAIRES	03 RENFORCEMENT DE LA SURETE ET DE LA SECURITE DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL ET LACUSTRE	Production et sécurisation des Titres liés à HTT (fourniture et prestations de service pour édition ; impression et distribution de document)	1 279 624 050	3 057 600 000	40,21%	2 757 600 000	3 057 600 000	1 229 673 207	3 057 600 000	Disponibilité des recettes au compte centralisateur au moins égale au montant d'une facture du prestataire.
		TOTAL Activité 1	1 279 624 050	3 057 600 000	40,21%	2 757 600 000	3 057 600 000	1 229 673 207	3 057 600 000	
	TOTAL ACTION 03		1 279 624 050	3 057 600 000	40,21%	2 757 600 000	3 057 600 000	1 229 673 207	3 057 600 000	
TOTAL PROGRAMME 155			1 279 624 050	3 057 600 000	40,21%	2 757 600 000	3 057 600 000	1 229 673 207	3 057 600 000	
TOTAL GENERAL			3 813 750 919	6 000 000 000	26,96%	5 700 000 000	6 000 000 000	1 617 833 762	6 000 000 000	

III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION

III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS

Le tableau ci-après présente l'encrage des activités du CAS-MINT avec le cadre stratégique de performance du Ministère des Transports ainsi que les différents résultats attendus relatifs à la mise en œuvre desdites activités. Pour le déploiement de ses missions en 2025, le CAS compte mettre en œuvre 04 grandes activités déclinées en 05 tâches.

PROGRAMME	ACTION	ACTIVITE	TACHE	OBJECTIF	EXTRANT(S)) ATTENDUS
PROGRAMME 153: Développement des transports routiers, de l'intermodalité et de la sécurité routière	Action 1 : Production et sécurisation des documents de transport	production et sécurisation des titres liés à PRESPRINT	Prestations de PRESPRINT	sécuriser les titres de transport routier	100% de la demande de sécurisation satisfaite
		coordination et suivi des activités du CAS-MINT	Gestion courante de la cellule de gestion	veiller au bon fonctionnement de la cellule de gestion du CAS-MINT	Rapport de session
	Action 6 : Coordination du programme 153	suivi et contrôle du processus de production des documents de transport sécurisés	réalisation d'un audit indépendant des opérations effectuées dans le cadre de la production des documents de transport sécurisés	veiller à une saine gestion	un rapport d'audit disponible
			Réalisation d'une maîtrise d'œuvre pour la production des documents de transport sécurisés	veiller au respect du cahier de charge des concessionnaires agréés	un rapport de maîtrise d'œuvre disponible
PROGRAMME 155: Développement du transport maritime, fluvial, lacustre et des activités portuaires	Action 3: Renforcement de la Sûreté et de la sécurité et de la protection de l'environnement du secteur maritime, fluvial et lacustre	production et sécurisation des titres liés à HTT	Prestations de HTT	sécuriser les titres de transport maritime	100% de la demande de sécurisation satisfaite

Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2025	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2025		
Programme : 153 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE							
Action : 01 - PRODUCTION ET SECURISATION DES DOCUMENTS DE TRANSPORT						optimisation de la gouvernance du CAS-MINT	decembre 2023
Production et sécurisation des titres liés à PRESPRINT	2 822 400 000	Nombre de demande de permis de conduire satisfait	2021	20000.0	50000.0		
coordination et suivi des activités du CAS-MINT	39 996 000	Taux de mise en oeuvre des resolutions de la cellule de gestion mise en oeuvre	2021	80.0	90.0		
Total Action	2 862 396 000						
Action : 06 - COORDINATION DU PROGRAMME						respect du cahier de charge des OCA et de la déontologie de gestion comptbla et financier du CAS	decembre 2023
suivi et contrôle du processus de production des documents de transport sécurisés	80 004 000	Nombre de rapport de controle du processus validé et disponible	2021	2.0	4.0		
Total Action	80 004 000						
Total Programme	2 942 400 000						
Programme : 155 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET DES ACTIVITES PORTUAIRES							
Action : 03 - RENFORCEMENT DE LA SURETE ET DE LA SECURITE DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL ET LACUSTRE.						Document maritime et routier sécurisé	decembre 2023
production et sécurisation des titres liés à HTT	3 057 600 000	Nombre de document maritime et routier sécurisé	2021	30000.0	40000.0		
Total Action	3 057 600 000						
Total Programme	3 057 600 000						
TOTAL GENERAL	6 000 000 000						

III.3.b. MOYENS DU CAS

III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE

Les dépenses ici sont présentées suivant les natures économiques (Paragraphes budgétaires).

Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		6 000 000 000
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	4 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	4 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	5 880 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	15 746 000
361301	Honoraires et frais annexes	80 004 000
361710	Frais de réception	1 250 000
TOTAL DES DEPENSES DU C.AS		6 000 000 000

III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

Le tableau ci-contre présente la programmation des activités et tâches pour le compte de l'exercice budgétaire 2024 et tenant compte du plafond indiqué par les contraintes budgétaires de 6 000 000 000 FCFA.

Tableau 7 : Détails des dépenses par activités

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programme : 153 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE		
Action : 01 - PRODUCTION ET SECURISATION DES DOCUMENTS DE TRANSPORT		
Activité : Production et sécurisation des titres liés à PRESPRINT		
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	2 822 400 000
Total Activité		2 822 400 000
Activité : coordination et suivi des activités du CAS-MINT		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	4 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	4 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	15 746 000
361710	Frais de réception	1 250 000
Total Activité		39 996 000
Total Action		2 862 396 000
Action : 06 - COORDINATION DU PROGRAMME		
Activité : suivi et contrôle du processus de production des documents de transport sécurisés		
361301	Honoraires et frais annexes	80 004 000
Total Activité		80 004 000
Total Action		80 004 000
Total Programme		2 942 400 000
Programme : 155 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET DES ACTIVITES PORTUAIRES		
Action : 03 - RENFORCEMENT DE LA SURETE ET DE LA SECURITE DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL ET LACUSTRE.		
Activité : production et sécurisation des titres liés à HTT		
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	3 057 600 000
Total Activité		3 057 600 000
Total Action		3 057 600 000
Total Programme		3 057 600 000
TOTAL GENERAL		6 000 000 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

2025

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

SOUTIEN ET DEVELOPPEMENT DES
ACTIVITES DE TOURISME ET DE LOISIRS

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	3
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	5
I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	6
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS	7
II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	8
II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	8
II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	8
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS	10
III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	11
III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	11
III.2.a. BILAN TECHNIQUE	12
III.2.b. BILAN FINANCIER	14
III.3. IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	15
III.3.b. MOYENS DU CAS	17
III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	17
III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	17
ANNEXE	23

NOTE EXPLICATIVE

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE
D'AFFECTATION SPECIALE**

Le Compte d'Affectation Spéciale du MINTOUL est créé en application des dispositions de l'article 27 de la loi numéro 98/006 du 14 avril 1998 relative à l'activité touristique. Il est créé par décret N 99/111 du 27 mai 1999 et a pour objectif de garantir le développement et le soutien de l'activité touristique et des loisirs. D'autres textes législatifs ont contribué à redéfinir ce Compte en termes de ressources destinées à alimenter ses activités, ce sont notamment les Lois de successives. Ces activités sont inscrites dans le programme n° 014 suivant quatre (04) actions à savoir : la promotion du tourisme interne ; la Promotion du tourisme récepteur ; la Promotion des loisirs ; et l'Éducation des populations à la culture touristique et des loisirs.

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

Les recettes destinées à alimenter le CAS du MINTOUL sont définies dans la loi de finances de chaque année. La loi de finances n° 2022/020 du 27 décembre 2023 fixent ces recettes ainsi qu'il suit :

- Les Amendes et transactions ;
- Les frais de Concession à des personnes physiques ou morales des sites touristiques classés ;
- Les Frais de dossiers en vue de l'obtention des concessions touristiques ;
- Les Frais de dépôt de dossier de demande de construction, renouvellement, extension, agrément, exploitation des établissements de tourisme et des loisirs ;
- Les frais de location des établissements hôteliers construits sur capitaux publics et donnés en gérance libre à des personnes physiques ou morales nationales ou étrangères ;
- La Quote-part des recettes provenant des droits d'accès dans les parcs nationaux et les réserves de faunes ;
- La Quote-part du produit de la taxe de séjour ;
- La Redevance liée aux panonceaux ;
- La Redevance perçue lors de la délivrance des autorisations de construction et d'ouverture d'établissements hôteliers (Droits de Licence).
- Les frais de demande de reclassement ;
- Les frais de renouvellement des licences.

■ I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

Le Compte d'Affectation Spéciale du MINTOUL est dédié au financement des activités relatives au soutien et au développement des activités de tourisme et des loisirs aux niveaux national et international. Les missions dévolues à ce Compte sont les suivantes :

- La promotion du tourisme tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Cameroun ;
- Le renforcement des capacités des acteurs du secteur du tourisme et des loisirs ;
- La promotion des loisirs ;
- La lutte contre la clandestinité et la régulation du secteur ;
- Le développement de l'activité touristique et des loisirs ;
- La mise en exploitation de sites touristiques ;
- Le soutien aux initiatives touristiques et de loisirs ;
- La communication institutionnelle ;
- La valorisation des sites touristiques ;

- L'élaboration des statistiques du tourisme.

Par ailleurs, à travers le CAS, le Gouvernement du Cameroun assigne la promotion du tourisme et des loisirs pour améliorer l'image et la perception du Cameroun à l'heure où un climat d'insécurité impacte gravement la destination avec les actions sécessionnistes dont les conséquences en terme d'enlèvements et tueries démobilisent les potentiels touristes. Une reconquête des touristes devient urgente à travers des campagnes d'information et de promotion des visiteurs.

■ I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

Les dépenses éligibles au Compte d'Affectation Spéciale du MINTOUL sont :

- Organisation Journée Mondiale du Tourisme ;
 - Accompagnement des acteurs du secteur de tourisme et des loisirs ;
 - Lutte contre la clandestinité ;
 - Appuis et participation aux foires nationales ;
 - Communication institutionnelle dans le sous-secteur tourisme et loisirs ;
 - Exécution des travaux spéciaux ;
 - Promotion du bilinguisme et du multiculturalisme ;
 - Prise en charge des arriérés ;
 - Poursuite de mise en exploitation des sites touristiques ;
 - Accompagnement à la coopération et partenariat ;
 - Appui au fonctionnement des plateformes de collaboration MINTOUL-MINAC ; MINTOUL-MINFOF ; MINTOUL-INC ;
 - Organisation et tenue des sessions du classement des sites Touristiques ;
 - Participation aux assises statutaires et réunions de l'OMT ;
 - Élaboration de l'annuaire des statistiques du Tourisme ;
 - Participation aux foires internationales ;
 - Organisation des éductours ;
 - Renforcement du dispositif d'intervention des acteurs des œuvres de vacances ;
 - Organisation des autres activités de Loisirs ;
 - Promotion des loisirs en milieu de travail pour hommes et femmes ;
- Organisation des colonies de vacances.

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

■ **Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.**

NATURES DES RECETTES	REALISATION			
	2024	2023	2022	2021
Les frais de dépôt de dossier de demande de construction, renouvellement, extension, d'agrément, d'exploitation des établissements de tourisme et des loisirs	30 555 000	9 285 000	0	0
Quote-part du produit de la taxe de séjour	135 930 583	510 808 356	0	0
Location des établissements hôteliers construits sur capitaux publics et donnés en gérance libre à des personnes physiques ou morales nationales ou étrangères	27 420 000	22 120 000	199 740 000	186 740 000
Redevance perçue lors de la délivrance des autorisations de construction et d'ouverture d'établissement hôteliers	4 721 000	16 330 000	5 958 000	5 810 000
Amendes et transactions	67 898 000	18 962 000	87 289 000	67 251 000
Redevance liée aux panonceaux	13 802 500	10 332 000	12 259 000	8 693 000
Reports (solde à reporter)	165 162 819	27 555 919	51 497 610	0
TOTAL	445 489 902	615 393 275	356 743 610	268 494 000

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Les recettes qui alimentent le Compte d'Affectation Spéciale du MINTOUL relèvent essentiellement du niveau des activités de tourisme et des loisirs, lui-même tributaire des **facteurs exogènes** au MINTOUL tels la situation des corridors inter urbains qui conditionnent l'accès aux sites touristiques et campements établis sur le territoire national ; la situation sécuritaire et sanitaire ; et la stabilité internationale qui détermine le niveau du tourisme récepteur. À ce titre, il est difficile d'effectuer des prévisions fiables du niveau de recouvrement annuel des recettes qui alimentent le CAS MINTOUL.

Par ailleurs, l'exécution des dépenses liées au CAS du MINTOUL se heurte régulièrement à des difficultés au rang desquelles celles liées à la rareté des ressources. On note également au rang de ces dernières:

- Le Faible enrôlement des acteurs du secteur relevant des loisirs ;-
- La faiblesse des taux relatifs aux redevances liées aux panonceaux ;
- La non signature à date par le Monsieur le Premier Ministre Chef du Gouvernement, d'un Décret portant modalités de classement des sites touristiques ;
- La non mise en exploitation de certains campements réhabilités et le déploiement effectif de la campagne de reclassement.

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

■ **Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années**

NATURES DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2025	2026	2027
Les frais de dépôt de dossier de demande de construction, renouvellement, extension, d'agrément, d'exploitation des établissements de tourisme et des loisirs	60 000 000	60 000 000	60 000 000
Quote-part du produit de la taxe de séjour	600 000 000	600 000 000	600 000 000
Location des établissements hôteliers construits sur capitaux publics et donnés en gérance libre à des personnes physiques ou morales nationales ou étrangères	140 000 000	140 000 000	140 000 000
Concession à des personnes physiques ou morales des sites touristiques classés	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Frais de dossiers en vue de l'obtention des concessions touristiques	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Redevance perçue lors de la délivrance des autorisations de construction et d'ouverture d'établissement hôteliers	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Amendes et transactions	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Quote-part des recettes provenant des droits d'accès dans les parcs nationaux et les réserves de faunes	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Redevance liée aux panneaux	55 000 000	55 000 000	55 000 000
TOTAL	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

Le Compte d'Affectation Spéciale du MINTOUL est chargé d'assurer la participation adéquate du Cameroun aux foires, salons et festivals touristiques à l'étranger ; Il permet de mobiliser les tours opérateurs et communicateurs spécialisés. Cette mobilisation d'acteurs nécessite une prise en charge en temps réel, il assure l'appui aux initiatives privées a caractères touristiques ; la production de supports promotionnelles multilingues ; les insertions publicitaires dans les magazines et médias internationaux ; l'organisation de salons de tourisme et d'éductour ; le fonctionnement des commissions techniques nationales de classement et de reclassement des établissements de tourisme et de loisirs, la promotion de la gastronomie camerounaise, la promotion digitale, la tenue des sessions du Conseil National du Tourisme, l'organisation et l'encadrement technique des colonies de vacances et classes promenades, l'organisation des activités de loisirs pour enfants, jeunes et personnes vulnérables etc.

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

L'objectif stratégique du MINTOUL est d'accueillir au moins 6 000 000 de touristes internes et 3 500 000 touristes internationaux par an à l'horizon 2035. Le CAS du MINTOUL est logé dans le programme 014 « promotion du tourisme et des loisirs ».

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

■ III.2.a. BILAN TECHNIQUE

Le bilan technique ci-après est un bilan en date du 05 novembre 2024, par conséquent ce dernier peut évoluer car les activités d'exécution du budget CAS ainsi que le recouvrement des recettes touristiques sont en cours.

Au titre des dépenses financées par le CAS-MINTOUL au 05/11/2024, l'on enregistre un montant total de **310 508 000**, soit 31,05% de niveau de consommation.

	Prévision	Ord.	Taux cons.
Action 01 : Promotion du tourisme interne	820 000 000	250 149 000	30,51%
Action 02 : Promotion du tourisme récepteur	110 000 000	37 359 000	33,96%
Action 03 : Promotion des loisirs	30 000 000	10 000 000	33,33 %
Action 04 : Éducation des populations à la culture touristique et des loisirs	40 000 000	23 000 000	57,50%

DÉSIGNATION	Date de début		Date fin		Résultats	écarts	Justification écarts
	prévu	Réal.	prévu	Réal.			
PROGRAMME PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS 014					prévus	Réal.	
ACTION 01 Promotion du Tourisme interne							
Organisation Journée Mondiale du Tourisme	27/09/2024	Oui	27/09/2024	Oui	Célébration effective de la Journée Mondiale du Tourisme	oui	
Élection Miss JMT dans les 10 Régions	20/09/2024	Non	27/09/2024	Non	//		Absence ressource
Renforcement des capacités des acteurs du secteur touristique	01/01/2024	Oui	31/12/2024	Oui	Plusieurs appuis financiers accordés aux promoteurs des activités touristiques et de loisirs		
Tenue Commission de classement et d'agrément	À partir 01/04/2024	Oui	31/12/2024	Oui	Commission tenue		
Tenue Commission technique nationale des Ets de Tourisme	À partir 01/04/2024	Oui	31/12/2024	Oui	Commission tenue		
Achat consommables informatiques	01/01/2024	Oui	31/12/2024	Oui	Achats effectués		
Achat autres fournitures courantes de service	01/01/2024	Oui	31/12/2024	Oui	Achats effectués		
Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	01/01/2024	Oui	31/12/2024	Oui	Achats effectués		
Confection des cartes professionnelles des guides de tourisme et des animateurs de loisirs	À partir 01/04/2024	Oui	31/12/2024	Non	//		Absence ressource
Valorisation de la cuisine camerounaise	01/01/2024	Oui	31/12/2024	Oui	Tenues des activités promotionnelles		
Promotion de la cuisine camerounaise	01/01/2024	Oui	31/12/2024	Oui	Tenues des activités promotionnelles		
Lutte contre la clandestinité	01/01/2024	Oui	31/12/2024	Oui	Des opérations de contrôle et d'inspection effectuées		
Poursuite de partenariat avec FEICOM, ANOR	01/01/2024	Oui	31/12/2024	Oui	Formation de certains personnels		
Appui technique de participation aux foires nationales	01/01/2024	Oui	31/12/2024	Oui	Des nombreuses ONG et Associations soutenues		
Appui aux ONG, associations et promoteurs de tourisme et des Loisirs	01/01/2024	Oui	31/12/2024	Oui	Des nombreuses ONG et Associations soutenues		

Participation aux foires nationales	01/01/2024	Oui	31/12/2024	Oui	Participation du Mintoul à des nombreuses foires nationales (SAGO, NGONDO 2023, ...)			
Prise en charge des délégations et éductour	01/01/2024	Oui	31/12/2024	Oui	Organisations de plusieurs activités de loisirs			
Communication institutionnelle dans le sous-secteur tourisme et loisirs	01/01/2024	Oui	31/12/2024	Oui	Organisation des Conférences de presse ; Production du Magazine du MINTOUL ; Production de supports promotionnels ; etc.			
Animation des Stands d'informations touristiques	01/01/2024	Non	31/12/2024	Non	//			
Promotion électronique	01/01/2024	Non	31/12/2024	Non	//			
Création des sites web	01/01/2024	Non	31/12/2024	Non	//			
Exécution des travaux spéciaux	01/01/2024	Oui	31/12/2024	Oui	Relance de la Plateforme de réflexion avec le MINFI ; Mission d'audit archivistique ; Promotion et élaboration de la culture juridique au sein du MINTOUL ; Préparation budget, élaboration des documents de synthèse du CAS, etc.			
Promotion du bilinguisme et du multiculturalisme	01/01/2024	Non	31/12/2024	Non				
Prise en charge des arriérés	01/01/2024	Oui	31/12/2024	Oui	Traitement de plusieurs dossiers de 2022			
Poursuite de mise en exploitation de dix sites touristiques	01/01/2024	Oui	31/12/2024	Oui	Opérationnalisation des sites aménagés			
Accompagnement à la création des Offices du Tourisme par le COMECEC	01/01/2024	Oui	31/12/2024	Oui	Opérations d'accompagnement des OT effectives			
Organisation et célébration de la Journée Mondiale du Tourisme responsable et respectueuse (JMTRR)	01/01/2024	Oui	31/12/2024	Oui	//			Absence des ressources
Fonctionnement des plateformes de collaboration MINTOUL-MINAC ; MINTOUL-MINFOF ; MINTOUL-INC	01/01/2024	Non	31/12/2024	Non	//			En cours
Organisation et tenue des sessions du classement des sites Touristiques	01/01/2024	Oui	31/12/2024	Oui	Sessions tenues			
Question pour un touriste	01/01/2024	Non	31/12/2024	Non	//			Absence des ressources
Participation aux assises statutaires de l'OCI et élaboration de l'annuaire des statistiques du Tourisme	01/01/2024	Oui	31/12/2024	Oui	Annuaire des statistiques du tourisme en cours d'élaboration			
ACTION 02 PROMOTION DU TOURISME RECEPTEUR								
Participation aux foires internationales	01/01/2023	Oui	31/12/2024	Oui	Participation du MINTOUL à plusieurs foires et événements relatifs au tourisme et loisirs			
Activation de l'Écotourisme au Cameroun avec l'observation des oiseaux	01/01/2023	Non	31/12/2024	Non	//			Absence des ressources
ACTION 03 PROMOTION DES LOISIRS								
Renforcement du dispositif d'intervention des acteurs des œuvres de vacances et des acteurs de loisirs	01/01/2023	Oui	31/12/2024	Oui	En cours			En cours
Organisation des autres activités de Loisirs	01/01/2023	Oui	31/12/2024	Oui				
Promotion des Loisirs en milieu de travail	01/01/2023	Non	31/12/2024	Non	//			Absence des ressources
ACTION 04 ÉDUCATION DES POPULATIONS À LA CULTURE TOURISTIQUE ET DES LOISIRS								
Organisation des colonies de vacances	À partir 01/07/2023	Oui	31/12/2024	Oui	Colonies des vacances réalisées			

■ III.2.b. BILAN FINANCIER

N°	Libellé de la recette		Montant à recouvrer en F CFA	Taux de recouvrement
01	Amendes et transactions	90 000 000	63 065 000	70,07%
02	Frais de Location des établissements hôteliers construits sur capitaux publics et donnés en gérance libre à des personnes physiques ou morales nationales ou étrangères	160 000 000	19 420 000	12,14%
03	Redevance liée aux panonceaux	40 000 000	14 203 500	35,51%
04	Redevance perçue lors de la délivrance des autorisations de construction et d'ouverture d'établissement hôteliers (les droits de licence)	20 000 000	4 874 000	24,37%
05	Quote-part des droits d'accès aux parcs nationaux	5 000 000	0	0,00%
06	Frais de Concession à des personnes physiques ou morales des sites touristiques	5 000 000	0	0,00%
07	Quote-part du produit de la taxe de séjour	600 000 000	135 930 583	22,66%
08	Frais de dépôt de dossier de demande de construction, renouvellement, extension, d'agrément, d'exploitation des établissements de tourisme et des loisirs	30 000 000	27 320 000	91,07%
09	Frais de dossiers en vue de l'obtention des concessions touristiques	10 000 000	0	0,00%
10	Report	40 000 000	165 162 819	412,91%
	TOTAL	1000 000 000	429 975 902	43,00%

■ **III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION**

■ **III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS**

■ **Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :**

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2025	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2025		
Programme : 014 - Promotion du tourisme et des loisirs							
Action : 01 - Promotion du tourisme interne						Promotion du tourisme interne	
Élaboration de l'annuaire des statistiques du Tourisme	28 000 000						
Organisation Journée Mondiale du Tourisme	20 000 000						
Accompagnement des acteurs du secteur du tourisme et des loisirs	198 000 000						
Lutte contre la clandestinité dans le secteur du Tourisme et des Loisirs	60 000 000						
Appuis et participation aux foires et manifestations nationales	150 000 000						
Communication institutionnelle dans le sous-secteur tourisme et loisirs	90 000 000						
Exécution des travaux spéciaux	140 000 000						
Promotion des activités genre au MINTOUL	10 000 000						
Prise en charge des arriérés	15 000 000						
Poursuite de la mise en exploitation des sites touristiques	15 000 000						
Accompagnement à la coopération et partenariat	15 000 000						
Organisation et Célébration de la Journée Mondiale du Tourisme Responsable et Respectueuse (JMTRR)	10 000 000						
Fonctionnement des plateformes de collaborations avec les administrations sectorielles (MINFI, MINAC, MINFOF, INC, ...)	10 000 000						
Organisation et tenue des sessions de classement des sites touristiques	25 000 000						
Question pour un touriste	3 000 000						
Participation aux assises statutaires et réunions de l'ONU TOURISME	25 000 000	participation à des assises et des annuaires élaborés	2023	1.0	2.0		
Total Action	814 000 000						
Action : 02 - Promotion du tourisme récepteur						Avoir au moins 3,5 millions de touristes internationaux	Horizon 2022
Participation aux foires internationales	110 000 000						
Total Action	110 000 000						
Action : 03 - Promotion des loisirs						Changement de comportement et de manière de servir	2023
Renforcement du dispositif d'intervention des acteurs des œuvres de vacances et des acteurs de loisirs	32 000 000	Des acteurs des oeuvres de vacances et des loisirs sensibilisés	2023	1.0	2.0		

Promotion des loisirs en milieu de travail pour hommes et femmes	4 000 000	Divertissement des travailleurs	2023	1.0	2.0	
Total Action	36 000 000					
Action : 04 - Education des populations à la culture touristique et des loisirs						Emulsion des cultures et des peuples
Organisation des colonies de vacances	40 000 000					2022
Total Action	40 000 000					
Total Programme	1 000 000 000					
TOTAL GENERAL	1 000 000 000					

III.3.b. MOYENS DU CAS
III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE
Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		1 000 000 000
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	55 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	25 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	45 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000 000
360600	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	10 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	58 000 000
361110	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	20 000 000
361120	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	30 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	25 000 000
361170	Indemnités de mission des agents en mission à l'étranger	30 000 000
361710	Frais de réception	421 000 000
361720	Fêtes officielles et cérémonies	36 000 000
361730	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	135 000 000
361750	Sites web, abonnements et consommations internet	15 000 000
361790	Autres frais de relations publiques – communications	10 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	15 000 000
463910	Subventions aux ONG	20 000 000
463990	Subventions aux autres associations	30 000 000
TOTAL DES DEPENSES DU C.AS		1 000 000 000

III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

■ Tableau 7 : Détails des dépenses par activités

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programme : 014 - Promotion du tourisme et des loisirs		
Action : 01 - Promotion du tourisme interne		
Activité : Élaboration de l'annuaire des statistiques du Tourisme		
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	28 000 000
Total Activité		28 000 000
Activité : Organisation Journée Mondiale du Tourisme		
361710	Frais de réception	10 000 000
361720	Fêtes officielles et cérémonies	10 000 000
Total Activité		20 000 000
Activité : Accompagnement des acteurs du secteur du tourisme et des loisirs		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	45 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	25 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	45 000 000
361710	Frais de réception	83 000 000
Total Activité		198 000 000
Activité : Lutte contre la clandestinité dans le secteur du Tourisme et des Loisirs		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000 000
361110	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	10 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	15 000 000
361710	Frais de réception	5 000 000
361790	Autres frais de relations publiques – communications	10 000 000
Total Activité		60 000 000
Activité : Appuis et participation aux foires et manifestations nationales		
361720	Fêtes officielles et cérémonies	20 000 000
361730	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	85 000 000
463910	Subventions aux ONG	20 000 000
463990	Subventions aux autres associations	25 000 000
Total Activité		150 000 000
Activité : Communication institutionnelle dans le sous-secteur tourisme et loisirs		
360600	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	10 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	30 000 000
361710	Frais de réception	35 000 000
361750	Sites web, abonnements et consommations internet	15 000 000
Total Activité		90 000 000
Activité : Exécution des travaux spéciaux		
361110	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	10 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	10 000 000
361710	Frais de réception	105 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	15 000 000
Total Activité		140 000 000
Activité : Promotion des activités genre au MINTOUL		
361710	Frais de réception	10 000 000
Total Activité		10 000 000
Activité : Prise en charge des arriérés		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	10 000 000

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

463990	Subventions aux autres associations	5 000 000
Total Activité		15 000 000
Activité : Poursuite de la mise en exploitation des sites touristiques		
361710	Frais de réception	15 000 000
Total Activité		15 000 000
Activité : Accompagnement à la coopération et partenariat		
COMPTE		
LIBELLE		MONTANT
361710	Frais de réception	15 000 000
Total Activité		15 000 000
Activité : Organisation et Célébration de la Journée Mondiale du Tourisme Responsable et Respectueuse (JMTRR)		
361710	Frais de réception	10 000 000
Total Activité		10 000 000
Activité : Fonctionnement des plateformes de collaborations avec les administrations sectorielles (MINFI, MINAC, MINFOF, INC, ...)		
361710	Frais de réception	10 000 000
Total Activité		10 000 000
Activité : Organisation et tenue des sessions de classement des sites touristiques		
361710	Frais de réception	25 000 000
Total Activité		25 000 000
Activité : Question pour un touriste		
361710	Frais de réception	3 000 000
Total Activité		3 000 000
Activité : Participation aux assises statutaires et réunions de l'ONU TOURISME		
361710	Frais de réception	25 000 000
Total Activité		25 000 000
Total Action		814 000 000
Action : 02 - Promotion du tourisme récepteur		
Activité : Participation aux foires internationales		
361120	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	30 000 000
361170	Indemnités de mission des agents en mission à l'étranger	30 000 000
361730	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	50 000 000
Total Activité		110 000 000
Total Action		110 000 000
Action : 03 - Promotion des loisirs		
Activité : Renforcement du dispositif d'intervention des acteurs des œuvres de vacances et des acteurs de loisirs		
361710	Frais de réception	26 000 000
361720	Fêtes officielles et cérémonies	6 000 000
Total Activité		32 000 000
Activité : Promotion des loisirs en milieu de travail pour hommes et femmes		
361710	Frais de réception	4 000 000
Total Activité		4 000 000
Total Action		36 000 000
Action : 04 - Education des populations à la culture touristique et des loisirs		
Activité : Organisation des colonies de vacances		
361710	Frais de réception	40 000 000

Total Activité	40 000 000
Total Action	40 000 000
Total Programme	1 000 000 000
TOTAL GENERAL	1 000 000 000

